



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)

oooooooooooo

FACULTE DES SCIENCES DE LA SANTE
(FSS)

oooooooooooo

ECOLE SUPERIEURE DES ASSISTANTS SOCIAUX
(ESAS)

oooooooooooo



MEMOIRE DE MASTER PROFESSIONNEL II

OPTION : *Protection de l'Enfance et de la Jeunesse*

PHÉNOMÈNE DES ENFANTS DE LA RUE À COTONOU : PERSISTANCE DE LA PROBLÉMATIQUE (ÉTUDE RÉALISÉE AU CEF DE DANTOKPA)

Réalisation

Alexandre DEGNON

Direction scientifique

Dr Émilie FIOSSI KPADONOU

Professeur Titulaire de Pédopsychiatrie
(CAMES)

COMPOSITION DU JURY

PRESIDENTE : Dr Josiane ÉZIN HOUNGBÉ : Professeur Titulaire de Psychiatrie (CAMES)

MEMBRES :

- **Dr Émilie FIOSSI KPADONOU** : Professeur Titulaire de Pédopsychiatrie (CAMES)
- **Dr Agnès BADOU SAVI** : Maitre-Assistant (CAMES)
- **Dr Salimane ISSIFOU** : Docteur en Gestion

NOTE : 17/20

MENTION : TRES BIEN

Septembre 2019



UNIVERSITE D'ABOMEY–CALAVI (UAC)

FACULTE DES SCIENCES DE LA SANTE (FSS)

80°



ANNEE ACADEMIQUE 2015-2016

LISTE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

DOYEN : Professeur Delphin K. MEHINTO

VICE-DOYEN UFR Médecine : Maître de Conférences Agrégé Emilie FIOSSI-KPADONOU

VICE-DOYENNE DE LA Faculté de Pharmacie : Maître de Conférences Agrégé Aurore OGOUYEMI-HOUNTO

VICE-DOYEN / ECOLES : Maître de Conférences Agrégé Eugène ZOUMENOU



LES PROFESSEURS TITULAIRES

1.	Dr René Xavier PERRIN.....	Gynécologie Obstétrique
2.	Dr Raphaël B. DARBOUX.....	Biologie Humaine
3.	Dr Blaise AYIVI.....	Pédiatrie et Génétique Médicale
4.	Dr Séverin Y. ANAGONOU.....	Bactériologie -Virologie
5.	Dr Benjamin E. FAYOMI.....	Médecine du Travail
6.	Dr André K. BIGOT.....	Immunologie
7.	Dr Sikiratou ADEOTHY-KOUMAKPAÏ.....	Pédiatrie et Génétique Médicale
8.	Dr Augustin K. AGOSSOU-VOYEME.....	Anatomie -Chirurgie Pédiatrique
9.	Dr Fabien HOUNGBE.....	Médecine Interne
10.	Dr Josiane EZIN-HOUNGBE.....	Psychiatrie Adulte
11.	Dr Claudia GBAGUIDI-DOUTETIEN.....	Ophthalmologie
12.	Dr Dismand Stéphan HOUINATO.....	Neurologie
13.	Dr Wassi ADJIBABI.....	ORL-Chirurgie Cervico Faciale
14.	Dr Marie-Thérèse AKELE AKPO.....	Anatomie Pathologique
15.	Dr Dorothée A. KINDE GAZARD.....	Parasitologie Mycologie
16.	Dr Antoine LOKOSSOU.....	Gynécologie Obstétrique
17.	Dr Delphin K. MEHINTO.....	Chirurgie Viscérale
18.	Dr Jean-Léon Toussaint OLORY-TOGBE.....	Chirurgie Viscérale
19.	Dr Bernadette VIGNIKIN -YEHOUESSI.....	ORL-Chirurgie Cervico Faciale
20.	Dr Flore GANGBO.....	Histologie- Embryologie-Cytogénétique
21.	Dr Sidonie HOUNNOU-TCHABI.....	Ophthalmologie
22.	Dr Anatole O. A. LALEYE.....	Histologie, Embryologie, Cytogénétique
23.	Dr Gabriel ADE.....	Médecine Interne
24.	Dr Marcellin K. AMOUSSOU-GUENOU.....	Biophysique, Médecine Nucléaire
25.	Dr Michel A. FIOGBE.....	Chirurgie Pédiatrique
26.	Dr Martin D. HOUENASSI.....	Cardiologie
27.	Dr Ludovic Yaovi ANANI.....	Hématologie
28.	Dr Aristote HANS-MOEVI.....	Orthopédie -Traumatologie
29.	Dr Gervais Martial HOUNNOU.....	Anatomie -Chirurgie Pédiatrique
30.	Dr Nicolas KODJOH.....	Hépato-Gastro-Entérologie
31.	Dr Toussaint G. KPADONOU.....	Médecine Physique - Réadaptation



LES MAÎTRES DE CONFERENCES AGREGES

1.	Dr François DJROLO.....	Endocrinologie
2.	Dr Mohamed Chérif Deen RAHIMY.....	Pédiatrie et Génétique Médicale
3.	Dr Sosthène ADISSO.....	Gynécologie Obstétrique
4.	Dr Emilie FIOSSI-KPADONOU.....	Pédopsychiatrie
5.	Dr Thomas C. LOKOSSOU.....	Anesthésie -Réanimation
6.	Dr Jeanne VEHOUNKPE -SACCA.....	Cardiologie
7.	Dr Marcel D. ZANNOU.....	Médecine Interne
8.	Dr Pamphile A. ASSOUTO.....	Anesthésie -Réanimation
9.	Dr Bonaventure AWEDE.....	Physiologie
10.	Dr Olivier BIAOU.....	Imagerie Médicale
11.	Dr Gounou Didier KOMONGUI.....	Gynécologie Obstétrique
12.	Dr Lisette ODOULAMI-YEHOUESSI.....	Ophtalmologie
13.	Dr Félix ATADOKPEDE.....	Dermatologie Vénérologie
14.	Dr Justin Lewis DENAKPO.....	Gynécologie Obstétrique
15.	Dr Pascal Prince HOUNNASSO.....	Urologie
16.	Dr Marcelline HOUNNOU-d'ALMEIDA.....	Pédiatrie et Génétique Médicale
17.	Dr Soumaïla MADOUGOU.....	Orthopédie Traumatologie
18.	Dr Jean SEHONOU.....	Hépato-Gastro-Entérologie
19.	Dr Eugène ZOUMENOU.....	Anesthésie-Réanimation
20.	Dr Hugues D. G. ADEGBIDI.....	Dermatologie-Vénérologie
21.	Dr Kodjo Constant ADJIEN.....	Neurologie
22.	Dr Dissou AFFOLABI.....	Bactériologie-Virologie
23.	Dr Jules M. ALAO	Pédiatrie et Génétique Médicale
24.	Dr François AVAKOUDJO.....	ORL-Chirurgie Cervico Faciale
25.	Dr Grégoire Magloire GANSOU.....	Psychiatrie
26.	Dr Antoine Séraphin GBENOU.....	Chirurgie Pédiatrique
27.	Dr Pierre Claver HOUNKPE.....	Anesthésie-Réanimation
28.	Dr Aurore OGOUYEMI-HOUNTO.....	Parasitologie
29.	Dr Gratien SAGBO.....	Pédiatrie et Génétique Médicale
30.	Dr Josiane Angéline TONATO-BAGNAN.....	Gynécologie Obstétrique

MAÎTRE DE CONFERENCES

1.	Dr Aurel Constant ALLABI.....	Pharmacologie Clinique
----	-------------------------------	------------------------



LES MAITRES ASSISTANTS

1. Dr Ambroise KOURA.....	Chirurgie Pédiatrique
2. Dr Imrane BIO-TCHANE.....	Chirurgie Maxillo-Faciale
3. Dr Roger SOSSOU.....	Imagerie Médicale
4. Dr Francis H. LALYA.....	Pédiatrie et Génétique Médicale
5. Dr Yessoufou TCHABI.....	Cardiologie
6. Dr Gildas AGODOKPESSI.....	Pneumo-Phtisiologie
7. Dr Angèle AZON KOUANOU.....	Médecine Interne
8. Dr Gaspard Dansou GBESSI.....	Chirurgie Générale
9. Dr Dieu donné GNONLONFOUN.....	Neurologie
10. Dr Benjamin HOUNKPATIN.....	Gynécologie Obstétrique
11. Dr Annelie C. KEREKOU.....	Endocrinologie
12. Dr Sonia LAWSON AFOUDA.....	ORL-Chirurgie Cervico Faciale
13. Dr Zavier Cossi ZOMALHETO.....	Rhumatologie
14. Dr Badirou AGUEMON.....	Santé Publique
15. Dr Soulé ALAMOU.....	Ophthalmologie
16. Dr Josué D. Georges AVAKOUDJO.....	Urologie-Andrologie
17. Dr Paul A. AYELO.....	Médecine du Travail
18. Dr Hugues Thierry GANDAHO.....	Neurochirurgie
19. Dr Marcelle GOUNONGBE.....	Rhumatologie
20. Dr Tiburce HOUNDEFFO.....	Gynécologie Obstétrique
21. Dr Christiane TSHABU AGUEMON.....	Gynécologie Obstétrique
22. Dr Patricia YEKPE AHOUANSOU.....	Imagerie Médicale
23. Dr Léhila BAGNAN TOSSA.....	Pédiatrie et Génétique Médicale
24. Dr Vikkey Antoine HINSON.....	Médecine du Travail
25. Dr Yolande SISSINTO SAVI DE TOVE.....	Parasitologie -Mycologie



LES ASSISTANTS

- | | |
|--|---|
| 1. Dr Idrissou ABDOULAYE..... | Biochimie |
| 2. Dr Isaac Hans HOUINSOU..... | Neurochirurgie |
| 3. Dr Florence ALIHONOU..... | Pédiatrie et Génétique Médicale |
| 4. Dr Bruno Léopold AGBOTON..... | Néphrologie |
| 5. Dr Jacques VIGAN..... | Néphrologie |
| 6. Dr David DJOSSOU..... | Chirurgie dentaire |
| 7. Dr Habib M.Y. GANFON..... | Sciences Pharmaceutiques-Pharmacognosie |
| 8. Dr Hermine H. G. ZIME DIAWARA..... | Sciences Pharmaceutiques |
| 9. Dr Achille Y. Loconon YEMOA..... | Sciences Pharmaceutiques |
| 10. Dr Lutécia Myriam A. ZOHOUN GUIDIBI..... | Pédiatrie et Génétique Médicale |
| 11. Dr Kouéssi Anthelme AGBODANDE..... | Médecine Interne |
| 12. Dr Houmtondji Etienne ALAGNIDE..... | Médecine Physique et de Réadaptation |
| 13. Dr Ulrich Bidossessi VODOUHE..... | ORL-Chirurgie Cervico Faciale |
| 14. Dr Estelle Bérénice K. DEGBOE..... | Dermatologie-Vénérologie |
| 15. Dr Cyprien K. VIGNON..... | Chirurgie Générale |
| 16. Dr D. Philippe M. ADJAGBA | Cardiologie |
| 17. Dr Eliane K. Murielle HOUNKPONOU..... | Echocardiologie |
| 18. Dr Clémence M. LANKPEKO-AFFOLABI..... | Pédiatrie et Génétique Médicale |



COLLABORATEURS

A- COLLABORATEURS EXTERIEURS

- Dr LECLERCQ Joëlle..... Professeur en Pharmacognosie à la Faculté de Médecine de l'Université Catholique de Louvain
- Dr RICHTER Hans Peter..... Professeur de Neurochirurgie à la Faculté de Médecine de l'Université d'ULM (Allemagne)
- Dr GUISOU Pierre..... Professeur de Pharmacologie à l'Université de Ouagadougou (Burkina-Faso)
- Dr CREPPY Edmond..... Professeur de Toxicologie- Université de Bordeaux 2
- Dr NIKIEMA Jean-Baptiste..... Prof. Agrégé de Pharmacognosie à l'Université de Ouagadougou (Burkina-Faso)
- Dr ATINDEHOU Eugène..... Professeur de Chimie Analytique à l'Université d'Abidjan (RCI)
- Dr GRISLAIN Luc..... Professeur de Galénique à l'Université Bordeaux 2
- Dr POUPAERT Jacques..... Professeur de Chimie Pharmaceutique à l'UCL (Belgique)
- Dr EVRARD Brigitte..... Professeur de Galénique à l'Université de Liège
- Dr CROMMEN Jacques..... Professeur d'Analyses des médicaments à l'Université Catholique de Louvain

B- COLLABORATEURS NATIONAUX

- Dr Simon AKPONA..... Professeur Titulaire de Biochimie à la Faculté de Médecine de l'Université de Parakou
- Dr Michel MAKOUTODE..... Professeur Titulaire en Santé Publique à l'Institut Régional de Santé Publique
- Dr Frédéric Simplice LOKO..... Professeur Titulaire de Biochimie à l'Ecole Polytechnique de l'UAC
- Mr Hyacinte AHISSOU..... Maître de Conférences de Biochimie à la Faculté des Sciences et Techniques de l'UAC
- Mr Joachim GBENOU Maître de Conférences de Chimie Organique à la Faculté des Sciences et Techniques de l'UAC
- Mr Roger Gérard JOSSE..... Maître de Conférences de Chimie Analytique à la Faculté des Sciences et Techniques de l'UAC
- Mr Fernand GBAGUIDI..... Maître de Conférences de Chimie Organique à la Faculté des Sciences et Techniques de l'UAC



1 - Mr Valentin WOTTO.....	Maître de Conférences de Chimie Physique à la Faculté des Sciences et Techniques de l'UAC
1 - Mr Eugène EZIN.....	Maître de Conférences en Informatique à l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques de l'UAC
0 - Mr Benoît AGBANI	Maître Assistant de Physique à la Faculté des Sciences et Techniques de l'UAC
1 - Mr OGOUYANDJOU Simplice.....	Maître de Conférences en Mathématiques
2 - Mr Salomé KPOVIESSI.....	Maître de Conférences en Chimie et Applications à la Faculté des Sciences et Techniques de l'UAC
3. Mr Gaudens DJEIGO.....	Maître de Conférences en Ecologie

C- AUTRES ENSEIGNANTS ASSOCIES

- Mr Olivier JADIN.....	Kinésithérapie
- Mr Jacques YEHOUESSI.....	Soins infirmiers
- Mme Marie QUENUM.....	Soins Infirmiers
- Mr Matheu AFANUH.....	Anglais
- Mr Martin HENADOU.....	Législation Pharmaceutique
- Dr Prosper AHLONSOU.....	Législation Pharmaceutique
- Mr ANANI Yves.....	Techniques de kinésithérapie passive
- Mr ASSOGBA Franck.....	Techniques de kinésithérapie active
- Mr GNIMASSOU Karol.....	Techniques de kinésithérapie respiratoire
) - Mr ASSOGBA Franck.....	Techniques spécifiques de kinésithérapie
1 - Mme DJIVOYH Yolande.....	Périnéologie
2 - Mr AHO Audrey	Electrothérapie
3 - Dr HOUNGBEDJI Germain	Examen Clinique
4 - Mr SOGBOSSI Emmanuel.....	Anatomie palpatoire
5 - Mme ZOUNON Diane.....	Analyse du mouvement
6 - Mr OLOUKA Jean.....	Techniques de kinésithérapie en neurologie adulte
7 - Mme BABI Josiane.....	Techniques de kinésithérapie en neurologie-pédiatrie
8 - Mme AGUEH Victoire.....	Maître de Conférences Agrégé en Santé Publique (IRSP)
9 - Mr ACAKPO Alfred.....	Nutrition



1 - Mr KADI Christophe.....	Anglais
1 - Mr DJOSSOU A. K. Alfred.....	Anglais
1 - Mr SOUMANOU Mohamed.....	Technologie alimentaire
1 - Mr ABOU Adam.....	Technologie alimentaire
1 - Mme CAPO-CHICHI Callinice.....	Biologie moléculaire
1 - Mr SANNI Ambaliou.....	Biologie moléculaire
1 - Mr ALASSANI Adébayo.....	Médecine interne
1 - Mme MIZEHOUN Carmelle.....	Pharmacie/Nutrition
1 - Mr MIKODE Denis.....	Nutrition
1 - Mme LOKOSSOU Céline.....	Nutrition
1 - Mme HOUNGBO Hermance.....	Nutrition
1 - Mr ADOMAHOU David.....	Nutrition
1 - Mme DOSSOU-SINTONDJI Reine.....	Nutrition
1 - Mr SOSSA Charles.....	Nutrition
1 - Mr HESSOU Joseph.....	Nutrition
1 - Mme MELOME Marie Constance	Communication
1 - Mme COSSI Reine.....	Méthodologie
1 - Mme Napporn Clarisse.....	Psychologie Sociale, (Maître-assistant à la FLASH)
1 - Mr AÏHOU Mamère.....	Finances Publiques
1 - Mr AMOUSSOU YEYE Denis	Psychologie générale, Psychologie du couple
1 - Mme BADOU Angèle.....	Sociologie rurale et Sociologie urbaine
1 - Mr BODEA Gilbert	Méthodologie de la recherche, Sociologie de la famille
1 - Mr ZANNOU Jules.....	Droit Administratif et Constitutionnel
1 - Mr KEKE Jean-Claude.....	Economie
1 - Mr AVOCE Viagamou.....	Economie
1 - Mr EKPINSE Emile.....	Rédaction administrative
1 - Mme SAGBOHAN Mireille.....	Economie Familiale, Economie Sociale
1 - Mr HOUEDJISSIN Benoit.....	Déviance et délinquance juvénile
8 - Mme AKINHOLA Valérie.....	Méthodologie d'intervention, intervention sociale d'aide à la personne



9 - Mme IDOSSOU Valérie.....	Introduction à la politique sociale, politique de protection des personnes âgées, cadre théorique, service social de groupe
10 - Mr ADJAÏ Olivier.....	Politique de protection sociale de l'enfant
11 - Mr TONI Mathias.....	Politique de la jeunesse, Politique de protection sociale des personnes handicapées
12 - Mr COMAHOUÉ Franck	Politique de protection sociale de l'enfant, TD devoir médico-social (Méthodologie d'intervention)
13 - Mme SESSOU Fidélia	TD Devoir social (Méthodologie d'intervention)
14 - Mme de SOUZA Pélagie.....	Socio-Anthropologie Générale
15 - Mr SOSSOU Janvier	Technique d'animation
16 - Mr HOUNTONDJI Albert	Droit du travail
17 - Mr HOUNTONDJI Jules	Service social communautaire
18 - Mr ALADATIN Prévert	Droit Pénal Général, Procédure Pénal
19 - Mr IBICUNLE Charles	Introduction au Droit, Droit civil
20 - Mme TCHIBOZO Pauline	Intervention d'aide à la personne
21 - Mr ATODJINOU Candide	Statistique
22 - Mr AKOCHAYE Nicolas	Démographie
23 - Mr VISSOH Séraphin.....	Méthodologie de la Recherche
24 - Mr GBEHINTO Bruno	Gestion de projet
25 - Mr NANSI Célestin	Sécurité Sociale
26 - AGBOGBE Nestor	RBC et Pédiatrie Sociale
27 - SOSSA Cyprien	Service Social Communautaire



Sommaire

SOMMAIRE

SOMMAIRE	4
DEDICACE	6
HOMMAGES	8
REMERCIEMENTS.....	10
LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES	13
LISTE DES TABLEAUX.....	15
LISTE DES FIGURES	16
RESUME.....	17
ABSTRACT.....	17
INTRODUCTION	19
PREMIERE PARTIE : CONSIDERATIONS THEORIQUE, METHODOLOGIQUE ET MONOGRAPHIE DE L'ESPACE DE RECHERCHE	24
DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION ET DISCUSSION DES RESULTATS	71
CONCLUSION	130
SUGGESTIONS.....	134
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	137
ANNEXES	144
TABLE DES MATIERES.....	153

Dédicace

Gloire au Tout Puissant

Je remercie l'Éternel Dieu, pour tout ce qu'il a fait pour moi et particulièrement tout au long de ce travail, qu'il m'a permis de réaliser.

Seigneur, merci pour ta présence continue dans ma vie.
Gloire et Honneur à ton Saint Nom !

A ma petite famille

A mes parents, pour leur amour et leur affection.

Hommages

*À mon Beau Père, Guy TONOUKOUIN,
In Memoriam*

Remerciements

REMERCIEMENTS

- Toute ma reconnaissance à la Directrice de mon mémoire, Professeur Émilie FIOSSI KPADONOU, qui n'a cessé de porter une attention particulière à ce travail malgré ses multiples occupations. Vos conseils, remarques et suggestions ont favorablement orienté le cours de cette recherche.
- À tous les Enseignants et Maîtres de stage de l'ESAS niveau II, et à madame Valérie IDOSSOU, Coordonnatrice des études à l'ESAS, qui sont intervenus dans cette formation et qui ont su gratifier les apprenants d'un trésor de savoir, de savoir-faire, de savoir-être et de rigueur scientifique, j'adresse mes sentiments de profonde gratitude. Soyez-en infiniment remerciés.
- Je témoigne aussi ma gratitude aux collègues auditeurs du Master II en Protection de l'Enfance et de la Jeunesse, première promotion. Merci pour ces bons moments passés ensemble.
- À mes chers et sincères amis qui m'ont soutenu constamment dans l'élaboration et la construction de ce document, en l'occurrence, monsieur Karime PAHIHO, Dr Hervé MEKOUN, Dr Martial Narcisse YEDJI et Dr Codjo Timothée TOGBE, je manifeste toute ma reconnaissance.
- Aux Enfants de la rue, aux maîtres artisans et travailleurs sociaux qui se sont prêtés à mes questions, à tous les collègues du Programme ESD-VIOUTOU et informateurs, je manifeste toute ma reconnaissance pour leur précieuse contribution, particulièrement, Fiacre AKPONDEHOU, Roch MAFORIKAN, Gilles AHOUANYE, Zénaïde ADJIN, Floriace HOUNDETCHANDJI, Maria CAPO, Brice HOUENOUKOUN et Faridath IBRAHIM.
- À toute l'équipe de la Direction du SCDIH-Caritas, en particulier madame Chimène DETONDJI et la Sœur Monique LATTAH, je dis un sincère merci.
- Je témoigne également toute ma gratitude à mon Ex-Patron, le Père Ephrem DJIBODE APLOGAN, ancien Directeur du SCDIH-Caritas, qui a eu la générosité de faciliter l'optimisation de cette formation.
- À madame Vera JESCHKE, Chargée de Projets Afrique pour la Caritas Allemagne, j'exprime tout mon attachement amical.

- À mes frères et sœurs, cousins, cousines, oncles, tantes ainsi que mes beaux-parents, je témoigne en ces lignes toute mon affection et leur dis infiniment merci.
- À tous ceux qui ont contribué de quelque manière à la réalisation de ce travail, j'exprime ici mes sincères remerciements.

Liste des abréviations et sigles

Liste des abréviations et sigles

AEMO : Action Educative en Milieu Ouvert.

CADBE : Charte Africaine des Droits et du Bien Etre de l'Enfant

CDE : Convention des Droits de l'Enfant

CEF : Centre d'Ecoute et de Formation

CEO : Carrefour d'Ecoute et d'Orientation

CQM : Certificat de Qualification au Métier

ESAS : Ecole Supérieure des Assistants Sociaux

FLASH : Faculté des lettres, Arts et des Sciences Humaines

FSS : Faculté des Sciences de la Santé

INSAE : Institut National de la Statistique et l'Analyse Economique

ISFES : Institut Supérieur de Formation des Educateurs Spécialisés

LASDEL : Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local

MFSN : Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale

MICS (en français): Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples

OFFE : Observatoire de la Famille, de la Femme et de l'Enfant

ONU : Organisation des Nations Unies

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

Liste des tableaux et figures

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Synthèse du travail de recherche documentaire.....	52
Tableau II : Répartition de l'échantillon qualitatif en fonction des catégories de cibles	59
Tableau III : Techniques de collecte des données utilisées.....	60
Tableau IV : Services offerts par le CEF en lien avec des textes de protection de l'enfant.....	91
Tableau V : Répartition des enfants en situation de rue selon les reproches faites au personnel d'encadrement	114
Tableau VI : Croisement entre désir de rester dans la rue et niveau d'instruction de l'enfant	117
Tableau VII : Croisement de variables de l'état civil des parents à la préférence des enfants à rester dans la rue	118
Tableau VIII : Analyse du pouvoir de détermination de deux variables sur la préférence des enfants à rester dans la rue : la durée de fréquentation du CEF et les services bénéficiés.....	119
Tableau IX : Influence de la perception quant à la satisfaction de ses besoins par le CEF	120
Tableau X : Influence de variables relatives aux soins institutionnels et de la qualification du personnel sur la préférence par les enfants de la rue.....	121
Tableau XI : Liens entre reproche faite aux éducateurs et préférence pour la rue.....	122
Tableau XII : Rapport de dépendance entre capacité de l'enfant à réaliser un projet de vie dans la rue et préférence de cet espace à la maison	123
Tableau XIII : Influence du sentiment de sécurité dans la rue sur la préférence d'y rester.....	123
Tableau XIV : Récapitulatif des tests statistiques issus du croisement avec la variable « Décision de rester dans la rue »	124

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Répartition des enfants en situation de rue selon le niveau d'instruction.....	72
Figure 2 : Répartition des enfants en situation de rue selon la situation matrimoniale des parents au moment de la rupture du lien familial....	72
Figure 3 : Répartition des enfants selon que leurs parents sont encore vivants ou pas.....	73
Figure 4: Répartition des enfants en situation de rue selon la date de la dernière visite à un membre de la famille.....	76
Figure 5 : Répartition des enfants en situation de rue selon leur préférence à vivre dans la rue que de retourner en famille	80
Figure 6 : Répartition des enfants en situation de rue selon l'appréciation qu'ils font de l'accompagnement qui leur est offert au CEF.....	93
Figure 7 : Répartition des enfants en situation de rue selon leur appréciation de la qualité de travail du personnel d'encadrement à leur égard	107

RESUME

La présente recherche vise à analyser les raisons qui sous-tendent la persistance du phénomène des enfants en situation de rue à partir de l'étude du cas des pensionnaires du CEF (Centre d'Ecoute et de Formation) de Dantokpa. Se prévalant de sa nature mixte, les investigations ont été opérées à partir d'un dispositif expérimental fondé sur la technique d'échantillonnage par choix raisonné. Au total 67 acteurs ont été interviewés dont 32 enfants par questionnaire. Les 35 acteurs comprenant 13 enfants bénéficiaires et 2 anciens bénéficiaires du CEF, 5 agents d'encadrement et autant d'agents en charge de l'application de la loi, 5 parents et 5 personnel libre d'appui dont 3 artisans patrons d'ateliers l'ont été par entretien. Les deux techniques de collecte de données utilisées ont été renforcées par l'observation directe. A l'analyse, les résultats indiquent d'une part que les perceptions que les enfants ont de la rue sont balancées entre une double valence, l'une positive et l'autre négative. Les facilités libertaires et opportunités financières qu'elle offre prennent souvent le pas sur les dangers auxquels elle expose ; cet univers étant beaucoup plus perçu comme un allié pour la concrétisation de la résilience que comme une menace malgré les nombreuses vulnérabilités qui la caractérisent. D'autre part, il émane des réflexions que le processus d'accompagnement implémenté par le CEF et qui est fondé sur la proximité est favorable à une thérapeutique efficace à l'adresse des enfants. Cependant, cette même proximité, par certains de ses aspects, n'est pas toujours favorable à la performance institutionnelle. Il en va finalement de même du niveau de qualification du personnel d'encadrement qui, s'il répond aux attentes normatives, l'est moins face aux exigences empiriques ; ce qui occasionne des coûts divers limitant la portée de la dynamique d'intervention activée. Des suites des analyses, il s'avère que quatre variables déterminent la préférence des enfants à rester dans la rue. Il s'agit, du moins déterminant au plus déterminant, du niveau d'instruction, de la perception des enfants sur la satisfaction de leurs besoins par le CEF, de la désapprobation des éducateurs dans leurs relations aux autres enfants, et de leurs sentiments d'être en sécurité dans la rue. Ainsi, ces variables concourent à expliquer la persistance du phénomène des enfants de la rue, du moins ceux concernés par la présente recherche.

Mots clés : Enfants en situation de rue ; Persistance ; Perception ; accompagnement ; Qualification ; Dantokpa.

ABSTRACT

The present search work aims at analysing the reasons which underline the persistence of the phenomenon of street children based on the case of the boarders of the CEF of Dantokpa. Taking into account its mixed nature, some investigations have been done from an experimental device based on the sampling technique with argued choice. See in all 67 actors have been interviewed among which 32 children per questionnaire. 35 actors which comprise 13 beneficiary children and 2 former beneficiaries of CEF, 5 supervisors agent and such a lot of agents in charge of the law enforcement, five relatives and 5 staff of free support including 3 workshop bosses craftsmen have been interviewed by conversation. Both techniques of collection of used data used have been reinforced by direct observation. At analysis, the results indicate that the view point that children have about street are balanced between a double valence, one positive and the other negative. The libertarians facilities and the financial opportunities that it offers often override the dangers to which it is exposed. This universe being much perceived as an ally for the concretization of resilience than a threat despite the numerous vulnerabilities which characterize it. On the other hand, it emanates from the analysis that the processus of support implemented by the CEF and which is based on the proximity is favorable to an efficient therapeutic at the address of the children. However, this same proximity by certains of its aspects is not always favorable to the institutional performance. Finally, the some goes about the level of qualification of the supervisor who, if he satisfies the normative expectancies, it is less so when faced with empirical requirements; resulting in various costs that limit the scope of the dynamic of activated intervention. As a result of the analyzes, it turns out that four variables determine the preference of children to stay on the street. This is, at least the most decisive to the determining level of education, the perception of children on the satisfaction of their needs by the CEF, the disapproval of educators in their relationships with other children, and their feelings of to be safe on the street. Thus, these variables contribute to explain the persistence of the phenomenon of street children, at least those concerned by this research.

Introduction

INTRODUCTION

En disant que « chaque enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne », le poète français Victor Hugo, voudrait certainement que chaque enfant soit mieux suivi, mieux éduqué en vue d'œuvrer pour son épanouissement personnel, le développement de son groupe d'appartenance et/ou de son pays (Hugo, 1853). Cette préoccupation fut et demeure celle de nombre de pays africains, dont le Bénin qui, depuis plusieurs années, connaît la pratique du placement d'enfants. Cette pratique est supposée offrir à nombre de générations, l'opportunité de bénéficier d'une meilleure éducation. Mais, depuis quelques décennies, il s'observe une perversion flagrante de cette stratégie de socialisation, devenue quasiment avec le temps, une coutume, qui met à mal la vision du poète, d'après Gbago (2010). Selon cet auteur, le placement des enfants (la tierce garde) est en Afrique, une tradition séculaire. Le phénomène prend ses racines dans la tradition africaine. Au travers de la solidarité, une famille ou une communauté donnée peut prendre en charge l'éducation et la formation des enfants issues de familles ou de communautés tierces, dans un but essentiellement humanitaire, sans demande ou attente de compensation matérielle ou financière. L'ancienneté de l'ancrage du phénomène dans les habitudes des africains justifie à la date d'aujourd'hui son actualité.

L'éclatement de la cellule familiale, cadre éducatif primordial par excellence de l'enfant, a entraîné ces dernières décennies, une recrudescence du phénomène social que constitue les enfants en situation difficile (Degnon, 2012). Dans le même ordre d'idée, le Fond des Nations Unies pour l'enfance (Unicef), dans ses objectifs n°2 et n°3 du Programme de Coopération Bénin-Unicef 2009-2013, montre les différentes transformations dans le système éducatif des enfants et surtout des enfants en situation difficile (Unicef, 2009). Il affirme que la société béninoise, à l'instar des autres sociétés africaines, avait une solide tradition en ce qui concerne

l'entretien des enfants dans le cadre familial et communautaire. Les enfants abandonnés, orphelins ou handicapés sont habituellement recueillis par des membres de la famille élargie qui s'en occupent (Unicef, 2013). Cependant, l'actualité du phénomène est caractérisée par l'avilissement de l'esprit de solidarité originel qui le fondait, faisant qu'on assiste de plus en plus à l'expansion de diverses formes d'abus contre les enfants, dont leur exploitation à des fins commerciales. En effet, avec l'augmentation progressive du nombre de fonctionnaires ou de travailleurs, le besoin en personnels domestiques pour veiller sur les enfants et s'occuper des travaux de maison se fait de plus en plus ressentir. Cette situation a conduit à la déformation progressive de la pratique sociale du placement d'enfants, qui est dorénavant enchevêtrée dans un registre de marchandisation.

La monétarisation des rapports humains a relativement transformé cette tradition, au point qu'on parle aujourd'hui, de traite des enfants. Malheureusement, il s'agit de pratiques qui induisent des rapports de soumission et d'obligation de reconnaissance de la part des enfants mis dans ce statut vis-à-vis de leurs exploitants ou adoptants (Gbago, 2010). A titre illustratif, 14% des enfants, au Bénin souffrent à la fois de pauvreté monétaire et non monétaire (privation de soins médicaux, éducation, protection) et 34% des enfants âgés de 5 à 17 ans travaillent (Unicef, 2014 ; 2018). C'est parmi ces nombreux enfants et jeunes travailleurs que l'on retrouve ceux en situation de rue dont l'existence participe d'un contexte de violence domestique (Marguerat, 2003). Leur arrivée à la rue est en majorité l'aboutissement d'une histoire familiale, souvent conflictuelle (violence, séparation ou divorce, avec remariage des parents), ou empreinte d'alcoolisme ou de deuil. La rupture familiale et communautaire, souvent sur fond d'appauvrissement, [voire de précarité], les conduit à quitter leur foyer, leur quartier, leur village et parfois leur ville (Boeck, 2000). Ils arrivent dans la rue, les espaces publics et finissent par y demeurer.

Il faut reconnaître que le phénomène des enfants de la rue prend des proportions inquiétantes dans les pays d'Afrique au Sud du Sahara avec des formes très variées. Longtemps inconnu, méconnu, voire nié dans certaines villes du Sud, le phénomène est apparu au grand jour au début des années 1980 ; ce qui ne signifie pas qu'il n'existe pas auparavant.

Comme dans le domaine de l'humanitaire et du développement, l'opinion internationale fut alertée par un double appel, lancé à la fois par le secteur associatif et les médias. C'est ainsi que l'on a pu découvrir avec effroi, les terribles conditions de vie de ces enfants des grandes villes d'Amérique latine, puis l'existence des milliers d'autres vivant dans nombre de principales métropoles d'Afrique, du sous-continent indien ou du sud-est asiatique (Noubatoingar, 2005). C'est un phénomène qui fait objet d'attention auprès de certains éducateurs, acteurs professionnels et universitaires qui pensent que la rue peut être considérée comme un « environnement domestique public » qui a une influence sur le développement socio-affectif et intellectuel de l'enfant, se déclinant en terme de bénéfice ou de nocivité (Hounmenou, 2009). Ce phénomène s'observe au Bénin, à Cotonou, sa capitale économique et dans ses principales villes, depuis plus d'une quarantaine d'années. Des enfants et jeunes de tous âges se retrouvent à certains endroits, principalement les lieux où s'exercent des activités commerciales ou sportives. Ils utilisent des mots de passe, s'habillent d'une façon particulière, généralement avec des accoutrements achetés dans les magasins de friperie ou au marché. Ce sont des enfants de la rue, dans la rue ou plus certainement en situation de rue.

Dans le but de subvenir à certains besoins de la vie, ils sont souvent amenés à commettre certaines infractions qui les amènent dans les commissariats, les gendarmeries et les tribunaux.

Rubrique non prise en compte par les budgets nationaux, ce sont les Organisations non gouvernementales, les Institutions religieuses ou à caractère social et les personnes de bonne volonté, qui subviennent aux besoins urgents de survie (nourriture, hébergement, soins de santé, sécurisation de nuit, entre autres) de cette couche vulnérable. Quelques-unes de ces Organisations et Institutions tentent d'offrir un accompagnement psychosocial à ces enfants et jeunes dans l'optique de leur épanouissement, de leur réintégration familiale. Mais, force est de constater que la réintégration familiale de cette catégorie sociale demeure une démarche complexe, et l'impact des réponses apportées à cette demande spécifique n'est pas toujours perceptible (Nguettia, 2009). Mieux, la tendance est à la persistance du phénomène en dépit de toute la dynamique humanitaire activée pour l'infléchir.

C'est pour comprendre ce paradoxe qu'est né notre volonté d'investiguer sur le sujet de recherche intitulée « ***Phénomène des enfants de la rue à Cotonou : Persistance de la problématique (Étude réalisée au CEF de Dantokpa)*** ». Le travail découlant de la documentation que nous avons effectuée et de l'enquête menée sur le terrain, est articulé autour de deux grandes parties. La première aborde les considérations théoriques et méthodologiques, ainsi que la monographie de l'espace empirique d'investigation. La deuxième est consacrée à la présentation et à la discussion des résultats.

PREMIERE PARTIE

**CONSIDERATIONS THEORIQUES,
METHODOLOGIQUES ET MONOGRAPHIE DE
L'ESPACE EMPIRIQUE DE RECHERCHE**

1. PREMIERE PARTIE : CONSIDERATIONS THEORIQUE, METHODOLOGIQUE ET MONOGRAPHIE DE L'ESPACE DE RECHERCHE

1.1. Considérations théoriques de la recherche

Ce chapitre est organisé en cinq points essentiels. Il s'agit de la problématique, les modèles théoriques, la définition des concepts, l'état de la question et la justification du choix du sujet et du cadre empirique de la recherche.

1.1.1. Problématique de la recherche

L'Afrique, était un haut lieu de la « grande famille », un espace où la vie en communauté donne la chance aux enfants de bénéficier d'une bonne éducation même en dehors du cadre de leurs parents géniteurs. Mais de jour en jour, on y observe une entité géographique où la famille élargie, mieux la communauté, renonce à ses responsabilités en termes d'éducation et de formation des enfants (Fourn, 2013). La famille en Afrique perd ou réduit progressivement ses fonctions en raison des mutations sociales. En effet, la famille est basée sur des normes qui ne sont ni figées ni statiques. Ceci est plus évident lorsqu'on réalise qu'aucune société africaine, à l'instar de la société béninoise n'est à l'abri des dynamiques et des influences d'autres cultures. La famille, demeurant le point nodal de toute organisation sociale, est la première à être confrontée aux changements en cours sur le continent (Fourn, 2013). Contrairement à ce qu'elle était hier, la famille traditionnelle est aujourd'hui déstabilisée, laissant place à de nouvelles formes de familles telles que la famille monoparentale, celles basées sur le concubinage et l'union libre. On rencontre de plus en plus des familles reconstruites ou recomposées, entre autres. A ces situations de ménages, vont s'ajouter certaines conditions de vie marquées par la précarité, l'absence trop prolongée des parents, la violence, la négligence dans l'éducation des enfants, parfois trop nombreux. Citons aussi la fracture du lien familial due entre autres au divorce ou à la

séparation des parents, ou à l'incarcération d'un ou des parents. Toute situation qui met les enfants en difficultés et occasionne par ricochet certains phénomènes sociaux tels que le séjour (de diverses sortes) des enfants dans la rue.

Selon le guide international de 2008 sur la méthodologie du travail de rue à travers le monde, parler des personnes pour qui investir l'espace public au quotidien est un mode de vie, c'est déjà aborder un phénomène mondial. Dans la plupart des pays, il existe des groupes d'êtres humains qui font de la rue un espace de survie ; l'arrivée dans cette arène étant le résultat de différents processus d'exclusion sociale. Ces personnes se trouvent privées ou éloignées de la possibilité d'accéder au développement humain, en raison d'une situation sociale donnée. Alors que la cellule familiale constitue le premier cadre de vie où la protection et la sécurité de l'enfant sont garanties, on constate que certains enfants se retrouvent en rupture de liens avec leurs parents et font de la rue leur lieu de vie de prédilection. L'explosion urbaine a généré des effets pervers qui ont touché certaines populations des grandes villes, en particulier les enfants, qui éprouvent des difficultés à s'intégrer dans leur environnement urbain (Chevallier, 1993).

Le Bénin, à l'image des autres pays de la sous-région, connaît une croissance démographique exponentielle. Sa population dénombrée, au troisième recensement de février 2002, étant de 6 769 914 habitants, il ressort un taux annuel d'accroissement inter censitaire de 3,50%, sur la période 2002-2013, légèrement supérieur à celui de 3,25% de la période 1992-2002 (RGPH4, 2013). Ceci a engendré une forte concentration des populations à la recherche du mieux-être dans les

"principales villes" du pays¹. Selon les estimations de l'INSAE², depuis 1992, le taux d'accroissement du Littoral (département de la ville de Cotonou) a amorcé une baisse, passant de 3,76% entre 1979 et 1992, à 2,17% entre 1992 et 2002, et une descente à 0,18% entre 2002 et 2013, en raison du caractère économique de la ville de Cotonou. Cette situation s'associe à une densité de 8 595,1 habitants au km², entraînant un début probable de saturation de la ville de Cotonou, en termes de densité. Toujours selon l'INSAE (RGPH4, 2013), Cotonou demeure la première ville du Bénin, avec 679 012 habitants en 2013 contre 665 100 en 2002 ; soit une légère hausse de 2,09% sur la période 2002-2013, après un accroissement de 2,17% sur la décennie 1992-2002. Cette situation est un facteur explicatif parmi tant d'autres, de la saturation démographique de la ville de Cotonou dont les problèmes environnementaux (pollution sonore, atmosphérique et du sol) et la cherté du coût de vie contraignent au jour le jour les populations à la quitter pour des communes voisines (Abomey-Calavi, Ouidah et Sèmè-Kpodji), devenues de véritables cités dortoirs.

La population béninoise comprend 46,7% de jeunes de moins de 15 ans (RGPH4, 2013). C'est surtout dans cette frange de population qu'il est constaté l'existence des enfants caractérisés par des conditions de vie difficiles et marqués par des « ruptures » qui font d'eux des enfants « marginaux ». Autrement dit, il s'agit d'enfants vivant en marge de leur propre société, en rupture avec le milieu familial d'origine et n'ayant pas une vie familiale « stable », sans identité ni statut, en rupture. Ces enfants sont en rupture multiple : rupture avec la société, de par les

¹Selon la Loi n°98-005 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes à statut particulier, il faut entendre par principales villes, les villes à statut particulier , c'est-à-dire les communes qui remplissent les trois critères cumulatifs ci-après : avoir une population de cent mille (100.000) habitants au moins ; s'étendre de façon continue sur une distance de dix (10) km au moins ; disposer des ressources budgétaires suffisantes pour faire face aux dépenses de fonctionnement et d'investissement.

² Institut National des Statistiques et d'Analyse Economique.

relations enfant-école, enfant-législation ; en rupture avec une enfance qui devrait normalement être caractérisée par un développement physique, mental, et moral harmonieux (Chevallier, 1993). Ces enfants identifiés sous les vocables « enfants de la rue », « enfants dans les rues » ou « enfants en situation de rue », sont ceux qui sont en rupture familiale partielle ou totale avec, pour la plupart, sans projet de retour (Faye, 2014).

Pour survivre, les enfants de la rue se voient contraints de mener certaines activités de subsistance qui, loin de faire d'eux des adultes responsables et capables de se prendre en charge plus tard, les exposent à des comportements violents, voire criminels ou des comportements d'autodestruction (consommation de drogue, dopage, relations sexuelles perverses et/ou non structurantes, entre autres). Ces enfants n'accordent que très peu de soins et de considération à leur propre personne et leurs problèmes d'identité ne font souvent qu'accentuer le fossé qui les sépare d'une « vie normale ». Ils sont entièrement livrés à eux-mêmes, tant pour leur survie matérielle que psychologique.

Face à cette situation, plusieurs Organisations Non Gouvernementales (ONG) s'investissent dans leur prise en charge, avec pour finalité, la réinsertion de ceux parmi eux qui le désirent, aussi bien au plan familial que professionnel (Offe, 2010). Il ne revient pas forcément aux acteurs sociaux de sortir les enfants de la rue ou de leur milieu de vie « à tout prix », surtout s'il s'agit de les cloisonner dans un nouvel espace social où ils se sentiront peut-être plus mal à l'aise.

Quel que soit le contexte, qu'il s'agisse d'un enfant, d'un adolescent ou d'un jeune adulte, le travail d'accompagnement consiste à favoriser l'estime de soi, à développer les compétences personnelles indépendamment du degré d'exclusion et à susciter une participation à la vie sociale (Le guide international sur la méthodologie du travail de rue à travers le monde, 2008). En clair, il est question de trouver des mécanismes d'accompagnement pouvant aider les enfants de la rue

à se redécouvrir, à découvrir par eux-mêmes des compétences qui sommeillent en eux et qui peuvent les amener à construire une vie décente. A priori, on pourrait dire qu'en procédant ainsi, les institutions parviendraient à réduire le phénomène des enfants de la rue, et à déboucher sur un mode de vie désormais décidé ou co-construit par eux-mêmes.

Pour l'instant, l'on assiste à la persistance du phénomène, malgré la prise en charge des cibles concernées par certaines structures. En clair, la plupart des jeunes de la rue qui bénéficient d'un accompagnement psychosocial et qui devraient logiquement retourner dans la cellule famille pour y retrouver leur place ou construire leur identité sociale, continuent de vivre dans la rue et dans la marginalité.

UNICEF (2014) à travers l'enquête MICS3 réalisée au Bénin, montre que 52,5% des enfants de 5 à 17 ans sont impliqués dans le travail des enfants, tandis que 13,1% des enfants de 0 à 17 ans ne vivent avec aucun de leurs parents biologiques. Ces indicateurs illustrent bien quelques facteurs favorisant le phénomène des enfants de la rue.

Si de nombreuses recherches ont permis de connaître la situation des enfants mineurs dans le monde, ceux de la rue n'ont pas été autant, jusque-là, objet d'une attention particulière au Bénin. A côté de cette enquête MICS, qui a relevé quelques indicateurs en lien avec cette catégorie d'enfants dans trois grands marchés du Bénin dont Dantokpa à Cotonou, il demeure un vide en matière de recherche d'envergure nationale, pour évaluer l'ampleur du phénomène. Cette situation interpelle différents acteurs intervenant dans le champ du développement, dont les chercheurs. C'est dans la dynamique de comprendre ce fait de société que nous avons fait l'option de travailler sur le sujet intitulé

³Multiple Indicateurs Cluster Survey.

« Phénomène des enfants de la rue à Cotonou : Persistance de la problématique (Étude réalisée au CEF de Dantokpa) ». Pour orienter la recherche, il s'est avéré important de se questionner ainsi qu'il suit : Comment expliquer la recrudescence du phénomène des enfants de la rue malgré leur prise en charge par les travailleurs sociaux. Les réponses possibles à cette question de recherche, ont amené à la formulation des hypothèses de travail.

1.1.2. Hypothèses

Dans le cadre de cette investigation, trois hypothèses de travail ont été formulées ainsi qu'il suit :

- 1) les perceptions que les enfants en situation de rue ont de la rue contribuent à leur maintien dans cet espace.
- 2) le processus d'accompagnement des enfants de la rue qu'implémente le Centre d'Ecoute et de Formation Jean Baptiste BABO de Dantokpa favorise la persistance du phénomène ;
- 3) le niveau de qualification des travailleurs sociaux de la rue participe à la persistance du phénomène des enfants de la rue.

La première hypothèse permet d'apprécier la façon dont les enfants de la rue se perçoivent, perçoivent la rue et conçoivent leurs vécus personnels dans cet espace, ainsi que l'influence de ces variables sur leur maintien dans la rue.

La deuxième hypothèse permet d'aborder le travail accompli en faveur des enfants de la rue par les institutions, notamment le CEF en termes d'aide alimentaire, d'aide en soins de santé, d'accompagnement psychosocial (travail sur l'estime de soi, le développement personnel, la découverte et le développement des compétences de l'enfant de la rue, l'incitation à la construction d'une vie décente,

etc.). Il faudra explorer l'aide à élaborer et/ou maintenir une résilience adaptée et porteuse.

La troisième hypothèse amène à faire le lien entre le profil des agents et l'accompagnement qu'ils donnent aux enfants de la rue. C'est vrai que si l'agent (travailleur social de la rue) qui prétend aider les enfants à sortir de la rue n'a pas les compétences requises, il risque bien d'enfoncer ceux qui s'y trouvent ou d'en fabriquer d'autres.

1.1.3. Objectifs

Conformément aux hypothèses élaborées, un objectif général et trois objectifs spécifiques sont définis.

➤ Objectif général

L'objectif de cette recherche est d'étudier les raisons qui sous-tendent la persistance du phénomène des enfants de la rue en dépit de l'accompagnement des travailleurs sociaux.

➤ Objectifs spécifiques

Trois objectifs spécifiques ont été définis en lien avec les hypothèses formulées. Il s'agit de :

- 1) déterminer les perceptions que les enfants de la rue ont de leur vie en situation de rue ;
- 2) décrire l'influence déclarée du processus d'accompagnement des enfants de la rue qu'implémente le CEF de Dantokpa sur la persistance du phénomène ;
- 3) établir le lien entre le niveau de qualification des travailleurs sociaux de la rue et la persistance du phénomène des enfants en situation de rue.

1.1.4. Modèles théoriques

Le travail de rue privilégie une approche innovante de proximité où le public joue un rôle prédominant dans l'action tant à ses débuts (demande) que dans son déroulement (l'accompagnement). Dans un contexte pareil, la théorie de la résilience mise en avant par Vanistendael (2009 : 10-11) dans le domaine de l'enfance conviendrait pour l'analyse des enfants de la rue. Pour cet auteur, la résilience humaine est avant tout une réalité pouvant être observée : des cheminements de vie qui surprennent en bien. Chacun connaît certainement un membre de sa famille, un ami, un voisin ou un collègue qui a une vie très difficile mais qui est positif, souriant, engagé, sans aucune prétention. La résilience est la capacité d'un individu ou d'un groupe à surmonter de très grandes difficultés et à croître dans la vie. Il peut s'agir du traumatisme, de grande pauvreté, d'une maladie grave, d'un deuil lourd, de la vie des enfants dans la rue, ou d'autres problèmes. La croissance de la résilience se fera souvent à travers des hauts et des bas. Au-delà de la résistance, il s'agit d'une capacité à reconstruire la vie, et parfois même à transformer un malheur en quelque chose de positif. Elle ne se construit pas à n'importe quel prix, ni pour soi-même ni pour les autres. La résilience n'est jamais absolue. Elle est toujours en construction, dans un processus qui dure toute la vie. Elle se construit en interaction avec d'autres autour de soi, en cercles concentriques toujours plus éloignés, qui peuvent aller des proches immédiats jusqu'au gouvernement du pays. Très souvent, ce processus est soutenu par des amis, par la famille. Cependant, dans certains cas, un accompagnement professionnel sera nécessaire.

Il n'existe pas de critères qui font l'unanimité pour parler de résilience. Est-ce qu'une personne a une estime positive et réaliste d'elle-même ? Est-ce qu'elle se sent bien ? Est-ce qu'elle se situe bien dans son entourage ? Est-ce qu'elle a la

capacité de s'engager dans la durée, pour un travail, pour un engagement bénévole, dans des relations humaines ? La résilience n'est aucunement une solution magique aux problèmes, ni un substitut à une politique économique et sociale, mais une modalité de croissance qui mobilise les ressources d'une personne et de son entourage. Certains éléments semblent souvent contribuer à la résilience : se sentir fondamentalement accepté par une autre personne sans que cela n'implique nécessairement une approbation des comportements –cet élément est souvent considéré comme le plus important–, la découverte d'un sens positif à sa vie, des repères, le sentiment d'avoir une certaine emprise sur sa vie, une image de soi positive mais sans illusions, une série de compétences sociales ou autres, un sens de l'humour constructif, etc.

La résilience n'est pas une technique d'intervention, mais elle inspire un autre regard qui, tout en reconnaissant les problèmes, cherche au-delà de la pure réparation, les ressources et les éléments positifs, même modestes, qui aideront à reconstruire la vie. L'auteur, poursuit en disant :

« [...] Si un enfant de la rue n'est peut-être pas de son passé, il doit assumer un minimum de responsabilité pour la construction de son avenir, même si nous l'aidons dans ce défi [...] La mise en œuvre des droits de l'enfant contribue grandement à la construction de la résilience des enfants [...] » (Vanistendael, 2009 : 21 ; 24).

Dans une certaine mesure, l'approche systémique peut être associée à la théorie de la résilience en ce sens que tout comme l'école constitue un système composé de plusieurs sous-systèmes que sont les élèves, les enseignants, la classe, etc. (Becker, 2006), la rue peut également être considérée comme un système composé de sous-systèmes que sont les enfants de la rue, les travailleurs sociaux de rue, les bandes, les usagers des marchés, les parents, les tuteurs/tutrices, les personnes côtoyant ces enfants de la rue, les centres/points d'écoute, etc. L'analyse

systémique va permettre de connaître le contexte, mieux, les interrelations qui se développent entre les sous-systèmes et qui structurent le phénomène des enfants de la rue. On le sait, un système est un ensemble d'éléments en interaction. Pauzé et Roy (1987) se référant à Morin (1977) précisent que, pour qu'un agrégat devienne un système, il faut qu'il y ait des interactions entre les éléments, que ces interactions durent un certain temps et que les éléments présentent certaines affinités pour que se maintiennent la communication et la liaison. Le phénomène des enfants en situation de rue s'inscrit d'une manière ou d'une autre dans ce contexte défini par les auteurs.

1.1.5. Clarification des concepts

La précision sémantique de certains concepts utilisés tout au long de la recherche s'avère indispensable à la compréhension du travail. A cet effet, les termes comme enfant de la rue, processus d'accompagnement, niveau de qualification, perception de la rue sont clarifiés.

➤ La notion d'enfant de la rue

L'enfant, selon Petit Robert (2011) est un « être humain dans l'âge de l'enfance ». Les différentes perceptions de l'enfant entre les pays ont mis en lumière la nécessité de trouver une définition consensuelle qui permettrait à chaque enfant où qu'il se trouve dans le monde d'être considéré de la même façon. Ainsi, les Nations Unies ont élaboré une définition de l'enfant pour que tous les Etats ayant ratifié la convention internationale des droits de l'enfant, adoptée en 1989, partagent la même référence. Aux termes de l'article 1er de cette convention : « *un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable* ». La loi 2015-08 du 08 décembre 2015, portant Code de l'Enfant en République du Bénin est venu confirmer cette disposition en son article 2. Cependant, indépendamment

de cette définition de portée juridique, il faut souligner que les caractéristiques de l'enfant sont liées à son immaturité aussi bien physique, psychologique que mentale, de même que sa vulnérabilité et sa sensibilité aux changements sociaux en général, sanitaires et familiaux en particulier. C'est donc un être immature qui a besoin, pour devenir homme, de l'aide, de la protection, de l'amour et de l'accompagnement des adultes. Certaines situations peuvent amener l'enfant à devenir « enfant de la rue », « enfant des rues » ou « enfant en situation de rue » ; les trois notions étant interchangeables dans le présent document.

Le Forum de Grand Bassam organisé en 1985 en Côte d'Ivoire par l'ONG ENDA Tiers-Monde et le Bureau International Catholique pour l'Enfance, en collaboration avec l'Unicef a permis une grande avancée du point de vue de la définition de la notion d'«enfants des rues». La classification terminologique rénovée obtenue depuis ce forum a permis de tracer un trait sur l'approche en termes de criminalité et de délinquance qui prévalait jusque-là. On distingue donc désormais « l'enfant de la rue » et « l'enfant dans la rue » (Ducasse, 2002).

L'enfant de la rue vit en permanence dans la rue et n'a plus aucun ou de très rares contacts avec sa famille. Il dort à l'air libre ou dans les abris incertains et précaires offerts par la ville, souvent en compagnie d'autres enfants de la rue. N'ayant aucun capital financier de départ, il vit très difficilement grâce à de « petits métiers » comme le recyclage des fers usés, le colportage, le gardiennage de véhicules ou le cirage des chaussures mais aussi de vols divers, etc. Cette situation est une précarisation générale de l'enfant qui est exposé à de multiples dangers et à un sentiment profond de rupture vis-à-vis du monde des adultes. Ceci l'amène à développer la stratégie de survie pouvant être définies comme un mécanisme de défense qui consiste chez l'enfant à créer ses propres moyens de défense, à

compter sur lui-même et à s'auto sécuriser. Il vit au jour le jour et vit pour lui-même.

Le Forum de Grand Bassam avait déjà défini très précisément les « enfants et jeunes des rues » comme :

« Toute fille ou garçon n'ayant pas atteint l'âge adulte, pour qui la rue au sens large (comprenant bâtiments à l'abandon, terrains vagues, coins de rue, etc.) est devenue sa demeure habituelle ou sa source de moyen d'existence, et qui est inadéquatement protégé, encadré, dirigé par des adultes responsables ».

[Quant à Marguerat (2002), il faut entendre par cette notion,] « les mineurs (âgés de moins de 18 ans) et les jeunes majeurs (âgés de 18 ans et plus) qui vivent, livrés à eux-mêmes, dans les espaces publics des villes, en rupture plus ou moins profonde avec ce que la société définit comme la situation normale pour leur âge. Ce qui les caractérise de manière spécifique, c'est de vivre en permanence dans les divers lieux publics, en particulier, d'y dormir la nuit » (Marguerat, 2002).

La conception de la notion d'«enfant et jeune de la rue» à retenir dans ce document rejoint plus ou moins celle de Marguerat dans la mesure où la recherche s'est également intéressée aux anciens enfants bénéficiaires des services du CEF de Dantokpa qui ont pu excéder aujourd'hui l'âge de la majorité.

Avant de devenir un enfant de la rue, le mineur a d'abord été, le plus souvent, « enfant dans la rue ». L'enfant dans la rue est celui qui n'y est que provisoirement puisqu'il n'a pas rompu avec sa famille, retournant en général au foyer familial pour la nuit. Toutefois, il exerce de « petits métiers » plus ou moins légaux dans la rue pour subvenir à ses besoins et parfois aux besoins de ses parents. Il perçoit sa situation comme temporaire. Certains poursuivent une scolarité sporadique. Josse (2011) estime que si les enfants sont dans la rue, c'est parce qu'ils fuient les

tensions familiales, voire les mauvais traitements, ou pour pratiquer de petits boulots susceptibles d'apporter un revenu supplémentaire pour leurs familles. En somme, cette catégorie d'enfants vit temporairement dans la rue tandis que les enfants de la rue y vivent en permanence. L'intérêt de la distinction réside dans la démarche qu'induit la prise en charge psychosociale des uns et des autres. Aux concepts enfant de la rue et enfant dans la rue, se rattache celui de l'Enfant en rupture de lien familial. De façon générale, ce sont les enfants qui décident de quitter la maison familiale pour aller vivre dans la rue qui sont considérés comme étant en rupture de lien familial. Ils se distinguent selon l'Unicef, par le temps qu'ils passent dans la rue. Ils s'occupent à des activités économiques ou non et entretiennent très peu ou aucun rapport avec leur famille. Certains d'entre eux vivent régulièrement dans la rue ou de la rue et y nouent de fortes relations de solidarité dans leur marginalisation. Dallape (1990), en parlant des enfants en rupture de lien familial, rapporte que des millions d'enfants vivent de la rue et ils vivent seuls, ils sont sous alimentés, ils sont des enfants à qui l'on nie affection, éducation et assistance, et qui sont sans amour. Ils sont des enfants qui vivent d'expédients, de vols et sont dans la violence (1) ; qui se réunissent en bande et réinventent une famille, une structure qu'ils n'ont jamais connue, une sécurité dont ils ont toujours été exclus (2) ; que certaines personnes utilisent sans scrupule (3) ; que le monde essaie d'oublier ou d'ignorer (4), et qui considèrent les adultes comme des ennemis (5).

Cette situation interpelle et nécessite que cette couche de la population fasse objet d'attention et de prise en charge pour une réinsertion socioprofessionnelle. Cela suppose donc qu'une bonne orientation ait été faite au départ sur le plan professionnel et un bon accompagnement ait été assuré. L'orientation professionnelle s'entend comme étant la détermination de la meilleure voie dans

l'enseignement professionnel en fonction des aptitudes et des motivations du sujet ainsi que du marché de l'emploi (Petit Larousse, 2010).

➤ Le processus d'accompagnement

L'accompagnement se définit comme un ensemble d'actions et d'attitudes médicales et paramédicales visant à guérir ou soulager une personne malade ou en difficulté (Petit Larousse, 2010). Dans le champ de l'action sociale, il représente une pratique consistant à :

« [...] aider pour une durée limitée une personne qui le demande et se trouve en situation difficile. Il s'agit d'analyser avec elle cette situation et de chercher avec elle des voies qui lui ouvrent un avenir dont elle peut alors décider » (Gérard Wiel et Georges Levesque, 2009).

Son application au domaine de la protection précise la visée de l'accompagnement : aider une personne à se protéger elle-même ou à assurer la protection d'une ou de plusieurs personnes dont elle porte la responsabilité. Si la protection concerne des enfants, l'accompagnement protecteur consiste à construire une relation d'écoute, de dialogue, d'empathie, de réflexion mutuelle, de conseil et d'appui, avec un ou plusieurs enfants en situation difficile ; ou avec un ou plusieurs adultes éprouvant des difficultés à gérer certaines situations ou à remplir leurs obligations vis-à-vis des enfants dont ils sont responsables. Le but de l'accompagnement protecteur est de prévenir et de protéger les enfants de l'exploitation, de la traite et de la maltraitance, à travers une approche compréhensive des réalités que vivent les enfants et leurs familles, avec leur participation active, en vue de rendre l'environnement des enfants plus protecteur. Un bon accompagnement dans le champ social va entraîner un Impact psychosocial ; ce concept étant entendu comme l'ensemble des effets individuels et sociaux durables réalisés par les biens et services produits par une intervention

ou un programme. Dans cette dynamique, il faut entendre par processus d'accompagnement, un ensemble de dispositifs d'intervention érigé et implémenté en direction d'une cible, ici les enfants en situation de rue, pour contribuer à infléchir la situation de vulnérabilité dans laquelle ils se trouvent et leur permettre de se réaliser pleinement comme tout autre enfant vivant en contexte familial le ferait.

➤ **Niveau de qualification**

Qualifier, c'est, d'après le Dictionnaire Le Robert, donner une valeur à quelque chose. Cette simplicité de la définition théorique du concept tranche avec la complexité de sa définition pratique. Une première conception la définit sur la base de critères objectifs et la rattache à l'organisation du travail : le poste de travail dans le système francophone. Friedman (1956) incarne entre autre cette définition. Les implications directes de cette situation restent que la qualification ne peut plus se définir sans la notion de poste de travail ; elle nie par ailleurs la part de l'individu dans son élaboration et s'éloigne des situations réelles et particulières de travail qu'elle confond par généralisation des critères retenus à l'ensemble des postes de travail dans tous les ordres de métier et dans toutes les entreprises (Friedman et Reynaud, 1958). En cela même, la qualification devient une notion abstraite et rigide, donc statique. Cet état de chose qui traduit de toute évidence l'inexistence d'une définition scientifique de la qualification a suscité sa définition sociale.

Dans cette nouvelle dynamique, le poste de travail n'est plus le seul attribut de la qualification ; celle-ci intègre désormais l'individu dans ses critères de définition et insiste sur les savoir-faire et sur des dimensions sociales difficilement objectivables comme la communication (Touraine, 1955). Ainsi, l'on passe d'une approche définitionnelle substantialiste à une approche relativiste qui a l'avantage d'être flexible, contextualisée et évolutive tout en intégrant les particularités relatives à

diverses branches de chaque entreprise. L'on insiste ici sur les compromis sociaux et non plus sur des méthodes scientifiques. Il y aura toutefois une progression dans la clarification du concept étayée sur des exemples concrets.

En Allemagne par exemple, la qualification de l'individu ne se construit pas par rapport à son poste de travail, mais relativement à ses diplômes (Maurice *et al.*, 1982). Du côté japonais, le modèle est construit sur le fait qu'une qualification peut être rapidement acquise par rotation rapide à divers postes (Maurice et Nohara, 1984 cités par Oiry, 2005). De telles conceptions vont faire disparaître de la définition de la qualification, la notion de « poste de travail » qui sera remplacée par celle de « fonction » afin de mettre l'accent sur la personne, de tenir compte d'activités peu formalisables comme « la culture générale, l'expression-rédaction, les opérations intellectuelles [...] », d'obtenir une définition qui soit basée sur « la réalité empirique du travail » et de « recueillir des données dynamisées [permettant] de mener une analyse concernant le futur » (Lesne et Montlibert, 1972). Une telle approche qui s'inscrit dans l'évolution de la définition relativiste, se focalise sur l'individu, prend en compte les activités non techniques et se veut contextuelle et dynamique.

Se fondant sur cette dernière approche, la définition de la notion de qualification dans ce travail prend le sens de compétences pratiques dont disposent les acteurs et qui sont fondées non seulement sur les diplômes acquis lors de formations académiques compatibles avec les fonctions occupées mais aussi sur les savoir-faire mobilisés avec la pratique en situation réelle de travail. Le niveau de qualification ne désigne donc que la hauteur à laquelle l'on évalue la qualification de l'agent pour accomplir les responsabilités qui lui ont été assignées.

➤ Perception de la rue

Les perceptions sociales sont des manières de penser, de définir et d'interpréter les réalités de la vie quotidienne (Ferreol *et al.*, 2012). Elles relèvent des « influences du contexte social sur la construction personnelle et collective » d'un phénomène ou les informations concernant ses formes d'expression acquises par les individus (Belgrano et Rimondi, 2009). Les perceptions sont pour ainsi dire constituées d'images du réel, de croyances, de valeurs, de systèmes de références et théories du social, d'informations, d'opinions et d'attitudes (Bodoua, 2013). Ce sont des savoirs de sens commun socialement élaborés et qui contribuent à la structuration de la réalité.

En se référant à ces éléments définitionnels, la notion de perception de la rue doit être entendue comme la conception que les acteurs se font de cet espace domestique public, qui peut être porteur d'atouts et d'opportunités, mais aussi de risques, vulnérabilité et menaces susceptibles de favoriser ou au contraire de défavoriser tout élan de construction personnelle et de réalisation de soi.

1.1.6. Justification du choix du sujet et du cadre de la recherche

➤ Justification du choix du sujet

En qualité d'éducateur social, de responsable de centre d'accueil et de protection des enfants depuis une vingtaine d'années et de coordonnateur de programme en faveur de l'enfance malheureuse, le chercheur a observé que le phénomène des enfants de la rue persiste dans la ville de Cotonou malgré l'intervention des institutions de prise en charge de cette couche vulnérable. Pour mieux comprendre et de façon objective le processus d'accompagnement de ces enfants, l'option a été faite de mener cette investigation. Cela permettra de connaître en profondeur

les dynamiques qui structurent le phénomène abordé en vue d'envisager des perspectives.

➤ **Justification du cadre de la recherche**

Cette recherche s'est déroulée dans la ville de Cotonou, notamment au Centre d'Ecoute et de Formation (CEF) Jean Baptiste BABO de Dantokpa de la Caritas de Cotonou. Le choix de ce Centre a été influencé par deux (02) raisons fondamentales. D'une part, il est situé dans la ville de Cotonou avec l'avantage d'être au cœur du grand marché de Dantokpa, le plus grand cadre commercial du Bénin, où des milliers d'enfants de la rue développent des activités économiques pour leur survie. Aussi, la forte population qui y vit dans ce milieu, présente pour cette recherche, une variété d'acteurs pouvant valablement faciliter les investigations pour que les analyses ne soient pas entachées de subjectivité. D'autre part, ce centre s'investit dans la prise en charge des enfants de la rue à travers diverses actions dont l'accompagnement psychosocial de cette catégorie d'enfants. Toutes ces raisons font du CEF un cadre de recherche approprié pour l'entreprise scientifique engagée.

1.1.7. État de la question

La situation des enfants dans le monde en général et celle des enfants béninois en particulier a été de tout temps une préoccupation pour bon nombre de personnes et d'institutions. Les enfants en situation difficile, plus particulièrement ceux de la rue ont fait l'objet de maints travaux et diverses études se sont intéressées à leur accompagnement et à leur prise en charge.

Dans son souci permanent de voler au secours des couches défavorisées et de renforcer ses activités de prise en charge des enfants orphelins et vulnérables, le groupe Aleimar (2006), en partenariat avec la CARITAS Bénin, abordant le sujet

sous l'angle du « soutien à distance des enfants en situation difficile », définit la prise en charge comme une mesure de prévention, d'assurance et de sécurité physique, morale, psychologique et sociale de l'enfant maltraité, rejeté, abandonné, négligé. Il précise par ailleurs que les centres et/ou familles d'accueil assurent la protection et la sécurité des enfants, défendent leurs droits violés et bafoués, préparent et facilitent leur réinsertion (familiale, scolaire, professionnelle, ou les rendre autonomes). Aussi favorisent-ils leur développement harmonieux (physique, mental, spirituel, social) ainsi que leur éducation et leur formation professionnelle. Il met un accent particulier sur un certain nombre d'activités qui doivent être entreprises et/ou faites avant la réinsertion des enfants. Ces activités permettent à l'enfant de s'adapter au style de vie quel que soit le milieu d'accueil et peuvent lui faciliter toute forme d'intégration (familiale, scolaire, professionnelle, sociale, voire même institutionnelle). Elles l'aident à vivre le changement tant moral, mental, physique qu'intellectuel. Dans le même ordre d'idées, Dynamo international (2008) précise qu'il n'existe pas vraiment de cadre théorique universel en matière du travail de rue. Néanmoins, on peut affirmer que des acteurs sociaux ont, à un moment donné, privilégié une approche extra muros dotée d'une éthique forte faite de respect et de tolérance au profit des populations les plus exclues. Pour ces acteurs, il s'agit d'être le plus facilement et le plus simplement accessible pour un public d'enfants, de jeunes et d'adultes vivant dans des conditions précaires et subissant des formes multiples d'exclusion. Par sa proximité ou son intégration dans les milieux les plus exclus, le travailleur de rue constitue le premier et le dernier maillon de la chaîne éducationnelle et de l'aide sociale, lorsque toutes les autres instances ont failli. Dans le travail de rue, la relation à l'individu ou au collectif d'individus en tant que « sujet » est fondamentale.

En effet, le travail de rue veut contribuer à ce que chacun puisse reconnaître et faire reconnaître sa valeur en tant qu'être singulier et qu'acteur de sa propre vie. Ainsi, en contrepoids des pressions qui réduisent les individus et les collectivités au statut d'objet (symptômes, stigmates, statistiques, etc.), les travailleurs de rue œuvrent à remettre à l'avant la primauté de l'être humain, c'est la relation au sujet, se pencher sur la personne plutôt que sur les symptômes (Guide international sur la méthodologie du travail de rue à travers le monde, 2008).

Pour renchérir ce développement de Dynamo internationale, Nguettia (2009) met l'accent sur l'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO). Selon lui, l'AEMO est le moyen privilégié d'entrer en contact avec un nombre important d'enfants de la rue, en les rencontrant directement dans leur milieu de vie. Intervenir directement dans la rue permet par ailleurs de détecter certaines urgences, sanitaires notamment, mais aussi d'identifier les enfants qui sont arrivés dans la rue depuis peu. Dans la rue, les besoins que les enfants ont du mal à satisfaire sont la santé, la sécurité, l'intégrité physique, etc. Ils sont également régulièrement confrontés aux plaies et contusions, conséquence des fréquentes bagarres ou des travaux pénibles, aux maladies infantiles (rougeole, oreillons, etc.), au paludisme et aux troubles gastro-intestinaux (vers, dysenteries, etc.). L'AEMO permet ainsi de détecter ces problèmes sanitaires et d'y répondre si possible ou de référer l'enfant vers d'autres structures partenaires. Elle permet d'identifier les enfants qui sont arrivés dans la rue depuis peu, afin de leur proposer une alternative, car plus l'enfant a une longue expérience de la marginalité, plus sa réinsertion est difficile. C'est donc important de détecter le plus rapidement possible les enfants présents depuis peu de temps, et de tenter de contacter leur famille. Dans la plupart du temps, cela a un impact très positif sur la réinsertion de ces cas.

Le travail de rue est donc le meilleur moyen de connaître ces enfants, leur mode de vie, les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien, leurs besoins, bref, tout ce

qui permettra de développer une action éducative adaptée. Les actions éducatives en milieu ouvert prennent en compte le fait que l'individu en difficulté connaît mieux que quiconque ses propres problèmes. Aussi, les intervenants privilégient-ils une approche basée sur sa participation dans la recherche des solutions adaptées et efficaces proposées. Cette manière de considérer l'enfant comme un partenaire en favorisant sa participation à l'analyse des questions qui le concerne et à la prise des décisions sur sa vie et son avenir, contribue à le valoriser, à le responsabiliser et à le mettre en confiance. Cette confiance mutuelle lui permet de savoir qu'il compte désormais pour des personnes qui comptent sur lui et sur lesquelles il peut lui aussi compter. Ceci rétablit les liens sociaux brisés qui constituent une étape importante par laquelle cet individu réintégrera sa communauté d'appartenance et partant la société. A travers les actions éducatives en milieu ouvert, les éducateurs de rue, offrent un accompagnement aux enfants et aux jeunes de la rue, les aident à prendre conscience de leurs conditions de vie et des dangers de la rue et enfin, les amènent à réfléchir aux initiatives qui pourraient améliorer leurs conditions de vie. L'éducateur de rue se contente d'aider les enfants dans cette démarche. Il les informe, les guide quant à la fiabilité et la réalisabilité de leurs propositions, des actions à mettre en pratique également, les soutient et les encourage. Les éducateurs sont ainsi en permanence à la disposition des enfants qui le souhaitent pour les écouter, réfléchir avec eux à leurs problèmes quotidiens, les aider à chercher des solutions. Cela implique, pour l'éducateur, de renoncer à bon nombre *d'a priori* et d'accepter de prendre les enfants de la rue comme tels, avec leurs logiques et leurs dynamiques propres. Le travail de rue ne s'improvise donc pas ; il nécessite une connaissance approfondie des enfants et de leurs univers. Établir une relation de confiance entre enfants et éducateurs est la condition sine qua non de tout travail éducatif ultérieur. Ainsi, lorsque le contact dans la rue atteint cet objectif, très souvent, les volontaires à la

réinsertion sociale acceptent de fréquenter un centre d'écoute ou même de se faire prendre en charge dans un foyer qui est un lieu d'accompagnement éducatif. Dans cette même dynamique, les responsabilités confiées aux éducateurs qui encadrent les enfants sont essentiellement l'accompagnement psychoaffectif des enfants (accueil, écoute, surveillance, éducation, etc.), les activités socio-éducatives et ludiques, les actions de rue, la mobilisation sociale, les plaidoyers, l'assistance juridique, l'assistance médicale, la gestion financière et matérielle et la réinsertion sociale. Au-delà de ces activités qui incombent aux structures de protection, un regard critique sur les stratégies et méthodes utilisées en matière d'accompagnement et de formation dans lesdits centres s'avère très important. Dans cette optique, la réflexion menée par Penda (2003) est justifiée. Pour elle, la réinsertion et/ou la récupération des enfants en situation difficile n'est rien d'autre qu'une rééducation de l'enfant délinquant et une réintégration socioprofessionnelle exprimée en une triple action : une action éducative qui nécessite une rééducation du mineur de manière à changer de comportement (1) ; une action préparatoire professionnelle qui nécessite une réadaptation du mineur en l'occupant à des activités manuelles didactiques, afin de faciliter sa réinsertion professionnelle (2) ; une réintégration familiale et une réinsertion professionnelle qui consistent en l'acceptation du mineur dans sa famille d'origine, mais aussi à la reprise effective de sa formation professionnelle pour son auto prise en charge (3).

En ce qui concerne la réinsertion professionnelle, l'auteur interpelle les acteurs et/ou les éducateurs chargés de l'éducation des enfants à ne pas imposer un métier à un enfant ; mais ils doivent au contraire, leur faire visiter les ateliers et les entreprises afin qu'ils puissent se décider. Et la règle d'or répétée dans son travail est le « respect du choix de l'enfant ». Cet avis est partagé par Sotognon (2010) qui propose une diversification des métiers, facilitant ainsi le choix aux enfants, étant

entendu que le nombre limité des ateliers constraint certains enfants à choisir des métiers qui ne sont pas forcément de leur convenance. Cette invite a été déjà formulée par Morner (2007) cité par Godonou (2011) qui mentionne que « *contraindre un homme à exercer un métier pour lequel il n'éprouve aucune chaleur, c'est restreindre son champ de liberté et le condamner à vivre dans un pire esclavage* ». Elle appelle ainsi les parents, qui sont d'ailleurs les premiers éducateurs des enfants et même les plus influents, à tenir compte du choix de leur enfant, car ce dernier sait ce qu'il veut et ce qui lui sied. Malheureusement, bon nombre de parents ne s'en tiennent qu'à leurs aspirations et s'érigent en dictateurs. Face à cette attitude des éducateurs et parents, certains auteurs ont indiqué quelques attitudes à avoir. C'est le cas de Bregeon (2008) dont le rapport invite au renoncement à déterminer une politique, mais plutôt promouvoir une nouvelle façon de poser le problème de la transition professionnelle. Il insiste sur la nécessité de qualifier les jeunes pour faire face à la modernisation des champs professionnels qui est à l'œuvre, en particulier dans l'industrie. Cette modernisation ne doit pas laisser de côté les jeunes sortis sans qualification du système éducatif. Il convient de mettre en place un dispositif d'insertion et de formation adaptée et innovant pour leur offrir une seconde chance. Les formations proposées sont en déphasage avec l'évolution des activités et en particulier du point de vue de l'émergence de nouveaux métiers et du développement de plus en plus rapide de nouvelles technologies. Il propose une formation en alternance, qui serait un système particulièrement efficace pour lutter contre les inégalités et intégrer les catégories sociales les plus défavorisées dans la société, en permettant à ces jeunes de faire des aller-retour entre l'expérience au travail et les apprentissages plus formels. Ce modèle serait le plus à même de les aider à dépasser les expériences scolaires difficiles, à faire leur preuve dans la vie professionnelle et à se qualifier. Il ajoute que les politiques d'insertion paraissent

avoir échoué à manager une véritable transition vers l'intégration professionnelle, pour une part importante des personnes en situation de précarité. Dans cet ordre d'idées, Le Guillant (1961), vient renchérir cette opinion en appelant les éducateurs à ne jamais démissionner devant le trouble de la jeunesse. Il affirme :

« Au lieu d'apporter un jugement hâtif sur la jeunesse ou sur les comportements qu'elle pose, les éducateurs doivent comprendre les conduites juvéniles vues souvent comme choquantes ou décevantes, scruter ce qui existe derrière les apparences, dans la conscience ou l'inconscience des grands enfants et des adolescents ».

D'un autre côté, certains auteurs pensent que la phase de pré-installation s'avère une phase capitale dans le processus de l'insertion socioprofessionnelle. Selon Anoumoun (2001), la réinsertion se définit comme étant un processus complexe qui va au-delà de la réintégration. Elle consiste non seulement à réintégrer l'enfant dans sa famille biologique ou dans une famille d'accueil, mais aussi à identifier avec celui-ci un projet qui aboutira à son insertion dans la société. Ce projet peut être un retour à la vie scolaire qui devra se solder par un diplôme, ou bien une mise en apprentissage qui devra aboutir à l'obtention du diplôme et à l'installation d'un atelier. Malgré tout, une question fondamentale a été posée par l'auteur : La post-formation est-elle assurée comme cela devrait être ? Autrement dit, ces enfants sont-ils réellement installés et travaillent à leur propre compte ; ou à défaut d'installation dans un atelier, vivent-ils quand même de ce qu'ils ont appris afin de sortir du cercle vicieux de la dépendance matérielle et financière vis-à-vis de leurs parents et de leur centre d'accueil ? Elle relève dans ses travaux que les différentes opportunités données aux jeunes ne sont pas suivies par un accompagnement adéquat. Elle constate aussi dans son étude un effritement progressif de l'appui à la pré-installation et un défaut criard de suivi du jeune dès qu'il est « livré à lui-

même ». De plus, la liste des opportunités de formation devient caduque. S'il est vrai que certaines formations sont faciles d'accès, elles ne facilitent pas l'insertion du jeune. C'est le cas de la couture et de la menuiserie. La saturation du marché fait que le jeune ne peut s'épanouir avec sa formation. En définitive, le processus de réinsertion socioprofessionnelle mis en place par les structures de protection des enfants au Bénin n'est donc pas adéquat pour une bonne intégration dans la société. Au terme de son étude, elle conclut que la plupart des enfants victimes de la traite réinsérés n'exercent pas le métier qu'ils ont appris et s'adonnent à des activités précaires.

L'UNICEF et le MFSN (2007), dans une option plus dynamique, relèvent qu'il convient de renforcer le processus de réinsertion sociale à travers le développement en partenariat avec les ministères chargés de la formation professionnelle, l'artisanat, l'agriculture, le tourisme et les opérateurs économiques, de nouvelles pistes en matière de formation-insertion-emploi, tenant compte des opportunités et des spécificités des localités ; le suivi rigoureux et régulier des enfants scolarisés, en formation, apprentis et des jeunes actifs, en vue de consolider leur projet de vie. Les auteurs ont insisté sur le renforcement du processus de réintégration familiale à travers l'identification rapide des familles et le diagnostic complet de la problématique familiale portant sur les volets relationnels, éducatifs et socio-économiques ; l'implication et la responsabilisation des parents (sensibilisation et information sur le droit de l'enfant, sur les comportements préjudiciables à l'enfant) ; le maintien des contacts familiaux et le renouement des liens familiaux ; le suivi rigoureux et régulier de l'enfant retourné dans sa famille afin d'éviter les rechutes et de consolider le projet de vie de l'enfant. Cependant, Winsavi (1993), dans sa recherche des procédés par lesquels les enfants ayant abandonné leurs familles peuvent les réintégrer, relève la

contradiction qui existe entre le refus, par l'enfant, du groupe familial et la recherche du groupe électif.

Tous ces écrits ont le mérite d'aborder sur nombre de plans et dans divers contextes, le problème des enfants de la rue et leur accompagnement socioéducatif. Le présent travail de recherche s'intéresse au processus de l'accompagnement des enfants de la rue, surtout ce qui explique la persistance de ce phénomène malgré les interventions des institutions.

En somme, le présent chapitre s'est attelé à mettre en évidence les balises théoriques sur lesquelles repose la recherche en cours de réalisation. Il reste maintenant à exposer le cadre expérimental adéquat pour la confrontation des hypothèses émises à l'évidence du terrain. C'est entre autre ce à quoi la suite du travail est consacrée.

1.2. Démarche méthodologique de la recherche

Dans ce chapitre, il est question de présenter le cadre expérimental de la recherche afin de lancer le travail de collecte de données empiriques. Pour ce faire, le focus sera respectivement mis sur la nature de la recherche, la recherche documentaire, les catégories de cibles interviewées et les techniques d'échantillonnage mobilisées à cet effet. Une attention particulière sera ensuite accordée aux instruments de collecte des données utilisés de même qu'aux techniques de traitement et d'analyse des informations. Les questions relatives aux dispositions éthiques préalables prises par le chercheur ainsi que celles liées aux difficultés qu'il a éprouvées viennent clôturer les rubriques abordées.

1.2.1. Nature de la recherche

La présente recherche intitulée « Phénomène des enfants de la rue à Cotonou : Persistance de la problématique (Étude réalisée au CEF de Dantokpa) », aborde une problématique sensible en ce sens qu'elle affecte une cible particulière : les enfants. Elle peut faire de façon pertinente l'objet d'une investigation quantitative ; mais alors, la recherche manquerait de profondeur. En effet, elle requiert, au regard de la cible, la création d'une certaine proximité et d'une certaine confiance avec ses constituants ; un positionnement épistémologique plus favorable à l'exploration de leurs perceptions et vécues de la vie en situation de rue. Cette nécessité de cerner les contours du sujet en débat notamment à partir des états de la conscience individuelle la positionne en phase avec les exigences d'une investigation scientifique d'obédience qualitative. La recherche est pour ainsi dire de nature qualitative.

Toutefois, il pourrait s'avérer quelque peu intéressant de disposer d'éléments chiffrés d'appréciation globale de la réalité étudiée ; ce qui implique le recours aux méthodes quantitatives essentielles utilisées comme dispositif d'appoint.

1.2.2. Recherche documentaire

La recherche documentaire apparaît comme une étape incontournable et préalable à l'engagement et au déroulement de toute investigation scientifique notamment dans les sciences sociales. Et pour cause, elle intègre entièrement la phase exploratoire de la recherche sans laquelle le positionnement pertinent de la problématique dont dépendent les résultats ultérieurs en termes de qualité et d'innovation peut être manqué. Le travail scientifique est pour ainsi dire un *continuum* et nécessite comme tel d'être situé par rapport à des courants de pensée qui le précèdent ou l'influencent (Quivy et Van Campenhoudt, 1995). C'est pour toutes ces raisons que ce travail n'en a pas fait économie. Dans sa démarche, le chercheur a sillonné plusieurs centres de documentation, sélectionné et exploité des documents en affinité sélective avec sa problématique pour en tirer le meilleur parti au moyen d'une grille de lecture élaborée à cet effet. La synthèse des lieux de documentation ainsi que la nature des sources et des informations recueillies sont présentées ci-dessous dans le tableau I.

Tableau I : Synthèse du travail de recherche documentaire

	Nature des documents	Nature des informations
Bibliothèque de la Faculté des Sciences de la Santé (FSS)	Mémoires	Informations à caractère méthodologique et données relatives à la situation des enfants au Bénin
Centre de Documentation des Nations Unies	Ouvrages et rapports d'études	Données relatives à la situation des enfants au Bénin, en Afrique et dans le monde
Institut Français de Cotonou	Ouvrages généraux sur la question de l'enfance	Données relatives à la situation des enfants au Bénin, en Afrique et dans le monde
Bibliothèque de l'Unicef	Rapports d'études et articles scientifiques	Données générales et statistiques sur la situation des enfants au Bénin, en Afrique et dans le monde.
Bibliothèque de l'Institut Pontifical Jean-Paul II	Ouvrages et mémoires	Données relatives à la situation des enfants au Bénin, en Afrique et dans le monde et données sur la famille.
Bibliothèque de l'Institut Supérieur de Formation des Educateurs Spécialisés (ISFES),	Ouvrages spécifiques et mémoires en éducation spécialisée	Données relatives aux enfants en situation de rue et données relatives à l'accompagnement des enfants ayant des besoins spécifiques de protection.
Centre de documentation de l'Institut National de la Statistique et de	Rapports d'études	Statistiques sur l'évolution de la population béninoise et données socioéconomiques.

	Nature des documents	Nature des informations
I'Analyse Economique (INSAE)		
Centre de Documentation de la FLASH	Mémoires et articles scientifiques	Information à caractère méthodologique ; données en lien avec la famille, les enfants en situation difficile, les enfants en situation de rue.
Centre de documentation de l'ex Ministère en charge de la famille	Rapports d'études	Donnée relatives à la situation de l'enfant au Bénin, à la politique Nationale de protection de l'enfance et les instruments juridiques en la matière.
Centre de Documentation du Laboratoire d'études et recherches sur les dynamiques Sociales et le Développement (LASDEL) basé à Niamey au Niger.	Rapports de recherche, ouvrages spécifiques et méthodologiques, et articles scientifiques	Données sur la situation et l'accompagnement des enfants en rupture de liens familiaux et Données à caractère méthodologique.
Centre de Documentation de Dynamo International basé à Bruxelles (Belgique).	Ouvrages spécifiques, rapports de recherche, articles Scientifiques et magazines	Données sur la situation et la prise en charge des enfants de la rue.
Internet	Livres, articles scientifiques,	Données générales, spécifiques et méthodologiques et informations démographiques et

	Nature des documents	Nature des informations
	mémoires et rapports d'études	administratives sur la ville de Cotonou et autres.

Source : Données de terrain_2017

Conformément au tableau I, une kyrielle de centres de documentation a été parcourue. La diversité des informations collectées a permis d'échafauder les cadres théoriques et méthodologiques de la recherche et de procéder à l'analyse des résultats empiriques. Cette dernière étape a également été rendue possible grâce aux données primaires collectées auprès des groupes cibles retenues pour le compte de cette recherche.

1.2.3. Groupes cibles et échantillonnage

➤ **Groupes cibles**

Pour son aboutissement conséquent, cette recherche s'est appesantie sur des catégories précises de groupes cibles déterminées relativement aux objectifs de la recherche. Elles font office d'informateurs compétents. Il s'agit prioritairement des enfants en situation de rue, anciens ou actuels bénéficiaires des services d'accompagnement du CEF et de leur personnel d'encadrement. De façon subsidiaire, sont concernés, les agents en charge de l'application de la loi, les parents des enfants en situation de rue interviewés, et le personnel libre d'appui aux enfants dans l'espace domestique public (animateurs de marchés tels que les vendeurs, les acheteurs et autres sollicitant les services des enfants et les patrons d'ateliers auprès de qui ils sont mis en formation).

– Enfants en situation de rue

L'option de se focaliser premièrement sur les enfants en situation de rue tient au fait qu'ils représentent la principale catégorie sociale concernée par le phénomène abordé. C'est eux qui, au regard de leurs diverses expériences, se sont retrouvés dans la rue ; c'est eux qui y vivent tout en étant confrontés aux aléas qui s'y rependent ; et c'est eux que visent les centres d'écoute et de formation qui espèrent infléchir le phénomène dont ils représentent le centre du décor. Ils sont pour ainsi dire au cœur du débat, et il serait impertinent de documenter un tel sujet dont ils sont les principaux acteurs sans les y associer en priorité. Le choix est, d'une part portée, sur ceux d'entre eux qui bénéficient actuellement de l'accompagnement du CEF pour saisir le phénomène à chaud dans toute son actualité et sa synchronie. D'autre part, il est orienté vers les anciens bénéficiaires de la structure afin d'avoir un regard sur les possibles poches de progrès enregistrés et de comprendre les écarts et/ou les immobilités qui seraient observées relativement à l'amélioration de conditions de vie ou d'existence des acteurs.

– Le personnel d'encadrement des enfants en situation de rue

Pour une documentation efficace de la problématique de recherche, il s'est avéré nécessaire d'associer aux catégories de cibles déjà retenues, le personnel d'encadrement des enfants en situation de rue en service au CEF de Dantokpa. Les agents ainsi pris en compte représentent des personnes ressources. Du moment où ils sont en contact régulier avec les enfants et leur apportent leur soutien divers y compris en matière d'accompagnement psychosocial, on suppose qu'ils sont plus ou moins bien informés de leurs biographies de rue, de leurs problèmes quotidiens, de leurs besoins majeurs et de leurs aspirations. Une telle proximité apparaît plutôt comme un avantage pour le chercheur qui, en l'exploitant convenablement, peut accéder avec plus de profondeur à l'intelligibilité de son objet de recherche.

- Les agents en charge de l’application de la loi

Dans l’accomplissement de sa mission, le personnel d’encadrement travaille souvent de concert avec les agents en charge de l’application de la loi dans la mesure où il arrive que nombre d’enfants versent dans des déviances à partir des « contre-valeurs » intégrées dans la rue, qui nécessitent leur intervention. Leur utilité pour la compréhension du sujet de recherche investiguée ne tient de ce fait qu’à l’évidence.

- Les parents des enfants en situation de rue

Au-delà des cibles directement visées, le projecteur est lancé sur les parents desdits enfants en situation de rue interviewés. En effet, l’enfant naît toujours au sein d’une famille ou en étant lié à au moins une ; ce qui fait de ses géniteurs ou de ses parents biologiques, les premiers responsables de son éducation, de son intégration sociale et de sa socialisation de façon globale. Il serait alors inconvenant de ne pas les associer à une telle recherche dans la mesure où ils sont les tous premiers acteurs à influencer les opinions et représentations des enfants sur leur milieu de vie. D’ailleurs, il ne tient qu’à l’évidence que les toutes premières images et opinions tout comme les tous premiers discours et perceptions sur l’environnement social immédiat ou lointain des enfants sont d’abord moulés par les faisceaux d’interactions générées au cœur de la sphère familiale avant d’être influencés par l’extérieur. Si cet extérieur qu’est la rue est devenu préférable à certains enfants que leurs familles d’origine, la clé pourrait bien alors se trouver dans l’espace domestique.

- Le personnel libre d’appui aux enfants dans la rue

Le chercheur, pour ses investigations, a recouru au concept de « *personnel libre d’appui aux enfants dans la rue* » pour désigner cette catégorie d’acteurs indépendant des structures formelles de prise en charge des enfants en situation

de rue qui, en raisons de leur profil socioprofessionnel, apparaissent comme des « utilisateurs » ou formateurs temporaires de ces enfants moyennant ici de quoi assumer la pitance journalière et là, des compétences professionnelles basiques dans une filière artisanale. Ces acteurs se rencontrent souvent dans les marchés et dans les espaces commerciaux de la ville. Il s'agit d'une part, de commerçants qui acceptent les services des enfants selon leur bon vouloir et, d'autre part, d'artisans avec qui le CEF est souvent en partenariat pour la prise en charge des frais de formation de nombre de ses « pensionnaires ». Dans tous les cas, l'on est en face d'acteurs interlocuteurs compétents sur la problématique des enfants de la rue puisqu'ils sont à même de détenir des informations fiables pouvant aider à mieux cerner les contours de la recherche.

➤ Echantillonnage

La technique d'échantillonnage utilisée dans le cadre de cette recherche qui, faut-il le rappeler, est à dominance qualitative, est celle dite du choix raisonné. Elle repose sur le choix intentionnel du chercheur au regard de l'orientation qu'il désire donner à sa recherche. En cela même, l'attention est portée sur les acteurs dont on estime qu'ils sont plus en phase avec le sujet traité. Cette option implique la définition d'un certain nombre de critères d'inclusion à l'échantillon en fonction des catégories de cibles retenues. Pour les enfants en situation de rue, il faut, pour ceux qui bénéficient actuellement des services du CEF, avoir un âge minimum de 10 ans, il s'agit d'un choix arbitraire fondés sur l'hypothèse qu'à cet âge, l'enfant pourrait être compétent en terme d'accessibilité à l'intelligibilité des questions qui lui seront posées et de répondre à ces interrogations ; et ne pas avoir atteint l'âge de la majorité qui est de 18 ans⁴. Il leur faut par ailleurs avoir la rue ou un centre

⁴ République du Bénin, 1990, Loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin.

de sécurisation de nuit comme couchoir et fréquenter le CEF depuis au moins trois mois. Pour ce qui est des anciens bénéficiaires de la structure, il faut avoir bénéficié de ses services pendant au moins trois mois au cours de son parcours biographique. Ici, aucune limite supérieure d'âge n'est requise.

En ce qui concerne le groupe cible des parents, il leur faut juste être géniteur ou tuteur d'un enfant qui s'est au moins une fois retrouvé en situation de rue pendant au moins trois mois et qui a bénéficié des avantages du CEF au moins pour une même durée de temps.

Dans la même logique, il est attendu du personnel d'encadrement, qu'il ait une expérience d'au moins un an dans l'appui aux enfants en situation de rue et soit actuellement en service au CEF de Dantokpa. Le même critère en termes d'année d'expérience vaut pour les agents en charge de l'application de la loi, à la différence que pour être éligible à l'enquête, il faut avoir été associé au moins une fois à la prise en charge d'actions déviantes d'un enfant en situation de rue ou qui l'a été une fois.

Par rapport, au personnel libre d'appui aux enfants, les critères sont les suivants : avoir sollicité au moins une fois les services d'un enfant en situation de rue dans le cadre de ses activités mercantiles ou être patron d'atelier en partenariat avec le CEF de Dantokpa depuis au moins six mois.

La validation des données recueillies a été sujette au principe de saturation ; c'est-à-dire la mesure dans laquelle une interview supplémentaire représente, à l'intérieur d'un groupe cible précis, un apport significatif en terme de contenu d'information et de connaissance (Bajot et Franssen, 1995). C'est dire que la taille de l'échantillon n'a été constitué que progressivement à mesure que la recherche empirique s'opérationnalise.

De façon inductive et en raison du principe de diversification des acteurs, 13 enfants bénéficiaires et 2 anciens bénéficiaires du CEF, 5 agents d'encadrement et autant d'agents en charge de l'application de la loi, 5 parents et 5 personnels libres d'appui dont 3 artisans patrons d'ateliers ont été interviewés. Le tableau II suivant en donne plus clairement l'illustration.

Tableau II : Répartition de l'échantillon qualitatif en fonction des catégories de cibles

	N	%
1 Enfants bénéficiaires du CEF	13	37,16
2 Anciens enfants bénéficiaires du CEF	2	5,72
3 Parents d'enfants en situation de rue	5	14,28
4 Personnel d'encadrement du CEF	5	14,28
5 Agents chargés de l'application de la loi	5	14,28
6 Personnel libre d'appui aux enfants	5	14,28
<i>Total</i>	35	100,00

Source : Données de terrain_2017

Ainsi, 35 acteurs ont été au total échantillonnés. Ceci ne vaut cependant que pour la dimension qualitative de la recherche. En ce qui a trait à sa dimension quantitative, un échantillon de 32 enfants en situation de rue et bénéficiaires des avantages du CEF de Dantokpa ont été identifiés et rencontrés. La fixation de cette taille est fonction du principe de représentativité généralement admis pour la validation des données quantitatives recueillies auprès de sous-échantillons qui préconise à cet effet, l'inclusion à l'enquête d'un minimum de 30 unités (Albarello, 1999 : 111). Une telle considération porte le nombre total d'interviewés à 67 acteurs.

1.2.4. Techniques et outils de collecte des données

Au regard de la nature de cette recherche qui présente de fortes aspérités qualitatives, l'entretien semi-directif et l'observation non participante ont été utilisés comme techniques de collecte de données. Le tableau III ci-après en fait l'annonce avant qu'un exposé plus détaillé en soit fait.

Tableau III : Techniques de collecte des données utilisées

Techniques	Outils
Qualitative	
Entretien individuel semi-directif	– Guide d'entretien
Observation non participante	– Grille d'observation
Quantitative	
Administration de questions	– Questionnaire

Source : Données de terrain_2017

De toute évidence, le tableau indique après lecture qu'aux techniques précédemment énoncées, il a été associé le questionnaire pour faire favorablement écho avec le versant quantitatif de la recherche. Dans l'ordre d'énonciation des instruments de collecte, le guide d'entretien, la grille d'observation et le questionnaire font office d'outils de moisson des données.

➤ **L'entretien semi-directif**

Le cadre conceptuel de cette recherche est conçu de sorte que le recours aux témoignages des acteurs, à leurs expériences, discours et représentations est nécessaire à la compréhension de la problématique traitée. C'est ce qui justifie le recours à la technique d'entretien qui se présente comme un échange entre deux acteurs, un interviewer et un interviewé, avec pour objectif la production de discours linéaires du second sur un thème défini dans le cadre de la recherche (Blanchet *et al.*, 1987). Elle a été utilisée avec tous les groupes cibles et a permis de

mener des conversations en situation interactives de « face à face » (Goffman, 1974), avec chacun des interlocuteurs. Les entretiens ont été individuels et conduits suivant le principe de la semi-directivité qui, en échappant à la rigidité chronologique qu'impose le déroulement d'un entretien directif, rend flexible les échanges tout en permettant plus facilement des recadrages et l'effectuation de relances.

➤ L'observation directe

A l'entretien semi-directif, il a été associé l'observation non participante. Il s'agit d'une technique de recherche qualitative qui « *permet de recueillir des informations sur les agents sociaux en captant leurs comportements et leurs propos au moment où ils se manifestent* » (Guibert et Jumel, 1997 : 92). Cette technique a l'avantage de permettre une photographie du phénomène observé sur le vif ; ce qui fait que les données recueillies ne dépendent pas des interprétations émiques comme dans le cas des entretiens qualitatifs ou des interviews par questionnaire. La dimension objectivité de la recherche s'en trouve ainsi cotée et consolidée.

Dans la présente recherche, les moments d'observations ont été orientés vers les interactions entre enfants en situation de rue d'une part et entre eux et les agents d'encadrement du CEF de Dantokpa d'autre part. Les interrelations les associant à différents autres acteurs des groupes cibles identifiés ne sont pas du reste. Les unités d'observations sont les locaux du Centre, les lieux de formation professionnelle, la rue entre autres. L'observation non participante a permis d'élargir les horizons de la recherche en permettant d'accéder à des informations de première main.

➤ L'Administration de questions

L'administration de questions est une technique de recherche privilégiée par les recherches de type quantitatif ; l'objectif étant la production de données

représentatives. Il a consisté, dans le cadre de la présente recherche, à formuler un certain nombre d'énoncés sous forme de questions fermées auxquelles sont associées des modalités de réponses pré codées en vue de cadrer les réponses des personnes interviewées. Le questionnaire, en tant qu'outil de collecte de données, a essentiellement été adressé aux enfants en situation de rue bénéficiant des services du CEF de Dantokpa. L'intention est de disposer auprès d'eux, de quelques données chiffrées sur la problématique, de quoi avoir une vue agrégée sur divers axes qui le définissent.

Il convient de souligner qu'une fiche de description de poste a été élaborée pour faciliter l'analyse du niveau de qualification du personnel d'encadrement en lien avec le phénomène étudié.

1.2.5. Dépouillement, traitement et analyse des données

➤ Dépouillement et traitement des données

Les données empiriques qualitatives ont été manuellement dépouillées en fonction de grilles de dépouillement élaboré pour l'occasion. Celles recueillies par entretien l'ont particulièrement été en fonction de chaque catégorie de cible. Quant aux informations quantitatives, elles ont été dépouillées au moyen du logiciel SPSS 17.0 puis reportées en Excel. D'un côté, le matériau qualitatif à base d'entretien a été classé par centre d'intérêt équivalant aux objectifs de la recherche et rangé par sous-thématiques. Le chercheur a ensuite procédé à son apurement puis à sa triangulation. Il s'agit, pour ce dernier point, de croiser les informations des diverses sources interviewées de sorte à déceler les constances, les points de convergence et les incohérences afin de procéder à des ajustements au fur et à mesure de l'opération de traitement. Les informations ainsi obtenues ont permis d'élaborer le corpus porteur de sens fondés sur les discours des acteurs et concentrant leurs points de vue sur divers axes du sujet traité. Par rapport aux

données d'observation, le chercheur en a fait des comptes rendus d'observation en phase avec sa problématique de recherche.

De l'autre côté, le matériau quantitatif a été saisi dans une base de données conçue pour la circonstance et apurée. Son exploitation s'est faite suivant les modalités de tri à plat et de tris croisés de sorte à générer des tableaux à simple et/ou double entrées convertibles en Figures et/ou en camemberts.

1.2.6. Analyse des données

L'analyse de contenu thématique (Bardin, 1991) –secondée par la triangulation– est la principale technique utilisée pour analyser les données empiriques qualitatives antérieurement dépouillées et traitées. Elle prend pour appui les corpus élaborés à base des entretiens effectués dont certains passages plutôt significatifs sont exploités en guise de verbatim pour illustrer les interprétations qui ont émergées au cours des démonstrations engagées. Les comptes rendus d'observation, par certains de leurs aspects clés, ont été mobilisés dans un registre essentiellement illustratif. Ils ont permis, en comparaison aux données d'entretien, de relever des écarts entre les discours et les pratiques des acteurs, conduisant ainsi à la réalisation d'analyse profondes et désagrégées de la réalité étudiée.

La lecture analytique des tableaux issus des données quantitatives a permis en ce qui concerne cette catégorie d'infirmations, de donner un visage chiffré à la discursivité de l'analyse compréhensive effectuée. L'exercice a été par ailleurs l'occasion de donner une explication aux écarts entre les tendances qui se sont dégagées de l'exploitation des matériaux relatives aux techniques propres aux deux types de recherches mobilisées.

1.2.7. Dispositions éthiques

La recherche en sciences sociales, comme dans les autres disciplines scientifiques, suit un minimum de règles éthiques. La qualité d'une recherche en est fortement tributaire ; même la sécurité des interviewées en dépend. C'est ainsi que sans mettre en confiance l'interlocuteur en s'engageant à ne révéler sous aucun prétexte son identité relativement à des affirmations sensibles qu'il aurait par exemple faites sur un sujet, on peut risquer de ne recueillir que des données tronquées ou essuyer l'hostilité des interlocuteurs indiquées. L'informateur, au regard des risques de représailles réelles ou supposées qu'il pourrait encourir sans cette garantie, peut constituer un obstacle à la réussite de l'entreprise de recherche.

Fort de cette évidence, il a fallu, avant d'engager un entretien avec les cibles, en l'occurrence les enfants, le chercheur s'engage verbalement à assurer leur anonymat dans l'exploitation des informations qu'il aurait reçues. Dans la même dynamique, il est lu avant chaque entretien, un petit discours pour négocier la « porte d'entrée » et qui demande le consentement de l'interviewé à participer à la recherche. Ces mesures n'ont pas rendu la recherche exempte de difficultés.

1.2.8. Difficultés éprouvées

Aucune investigation scientifique ne peut se dérouler sans anicroche ; les difficultés étant consubstantielles à toute recherche. Dans la présente, le chercheur en a également éprouvées bien qu'elles renvoient aux obstacles classiques que rencontre tout chercheur en matière de recherche en sciences sociales. Il s'agit de la réticence de certaines cibles, en l'occurrence les agents en charge de l'application de la loi, à se prêter aux entretiens sollicités et à l'indisponibilité de quelques autres acteurs du fait des exigences professionnelles. D'un côté,

l'insistance du chercheur a fini par se solder par de meilleurs dénouements dans certains cas. De l'autre, il a fallu se résigner et se contenter des entretiens qui ont pu être effectués notamment en raison de l'amenuisement des possibilités de bonnes fins.

L'épistémologie en matière de recherche dans les sciences sociales exige, pour la production de données scientifiques, que le protocole de recherche accorde une place de choix au cadre expérimental non seulement pour faciliter et rendre cohérente la suite des investigations, mais aussi pour permettre la reproductibilité de l'expérience ; ce qui, dans certaines conditions, peut être nécessaire pour sa validation. Le présent travail n'a pas fait économie de cet impératif méthodologique puisque le chercheur s'y est attelé à décrire dans les moindres détails, les conditions matérielles et le paquet instrumental devant servir à confronter le cadre théorique échafaudé aux faits tels qu'ils se déroulent dans la réalité. Il reste à présent à explorer à travers l'analyse du matériau recueilli, la forme que prend cette réalité.

1.3. Brève présentation du CEF de Dantokpa

Selon le document de présentation du programme Enfant en Situation Difficile de la Caritas-Cotonou (2015), le Centre d'Ecoute et de Formation (CEF) Jean Baptiste BABO de Dantokpa est un Centre du Milieu Ouvert du programme « *Enfant en Situation Difficile (E.S.D) Vioutou* » du Service de la Charité pour le Développement Intégrale de l'Homme (S.C.D.I.H-Caritas). Pour en comprendre la mission, il faut d'abord appréhender ce service. Caritas diocésaine et organe de l'Eglise Catholique, le SCDIH représente un instrument d'animation, de coordination et d'échange créé en 1983 par les responsables de l'Eglise de Cotonou pour mettre en œuvre le programme de promotion humaine. Il s'agit d'une approche globale de développement de l'Homme et de tout l'Homme, visant à permettre aux acteurs sociaux, indifféremment de leur sexe, de passer des situations de vie défavorables à des conditions de vie plus humaines. Elle envisage de ce fait, de travailler à la réduction de la pauvreté sous toutes ses formes et à la promotion d'un développement juste et solidaire. Ceci justifie la promotion en son sein d'un travail fondé sur des valeurs de l'esprit évangélique de solidarité, de service, d'amour, de justice et de paix, vécu en vérité. Ses objectifs se déclinent ainsi qu'il suit : assister toutes les formes de détresse physique et morale (1), réhabiliter les personnes ou les groupes ayant perdu leur dignité et qui sont victimes de l'isolement (2), développer les capacités humaines pour l'amélioration de la vie et de l'avenir des personnes et des groupes (3), informer et éduquer les personnes et les groupes aux questions de développement plus juste et plus solidaire (4). C'est justement cet esprit qui a présidé à l'ouverture du CEF de Dantokpa.

Créé en 1996 sur initiative de Feu Monseigneur de SOUZA, Archevêque de Cotonou, ce Centre a fonctionné jusqu'en 2002 avant de fermer ses portes suite à une crise au sein du SCDIH. Il a fini par reprendre service 5 ans après, en mai 2007. Il est situé

au quartier Hindé 1 à côté du marché Dantokpa, le long de la berge lagunaire à 150 mètres environ de l'immeuble Mawulé. Le Centre apparaît sous la forme d'un grand bâtiment en matériaux définitifs, érigé sur un espace de 253,28 m² de superficie, plus connu sous le pseudonyme de « Bâtiment 15 ». La photo 1 ci-dessous en donne un aperçu.



Source : Dègnon, 2017

Photo 1 : Façade du C.E.F Dantokpa

Il s'agit d'une structure à vocation mixte, qui aide les jeunes garçons et jeunes filles en situation difficile âgés de 10 à 18 ans sans discrimination de race, de nationalité ou de religions et vivant dans une situation de précarité dans le marché et ses environs. Il s'agit de sujets ayant du mal à survivre et à s'épanouir. Le Centre leur facilite l'accès à quelques services sociaux de base (santé : vaccination, hygiène corporelle, informations sur la santé sexuelle et reproductive ; éducation : inscription en apprentissage ou dans des classes non formelles, loisir, etc.). Par le passé, les pensionnaires avaient la possibilité d'y passer la nuit sous la responsabilité d'une équipe d'animateurs et d'encadreurs ; ce service est devenu

inopérant pour cause d'insuffisance de ressources financières. Aujourd'hui seules les actions de sécurisation de jour se développent à travers les séances de sensibilisation pour le changement de comportement, des actions socio-éducatives relatives à la prévention de toutes formes d'abus envers les enfants/jeunes et à la formation professionnelle de courte durée et le placement en apprentissage pour une longue durée. A travers les services qu'il offre, le Centre se définit comme une structure dont les activités sont complémentaires aux interventions d'autres structures du milieu fermé.

L'accompagnement, le suivi et la protection des enfants/jeunes dans ce centre se fait grâce à la collaboration d'un personnel directement impliqué : assistante sociale, psychologue, sociologue, Géographe, etc. Il s'agit en bref, d'hommes et de femmes issus de catégories sociales et professionnelles très variées qui travaillent pour l'atteinte des objectifs du centre.

L'option de prendre le CEF comme cadre empirique d'investigation tient à plusieurs raisons. Il s'agit d'une part de sa proximité avec le marché Dantokpa qui apparaît comme une grande plate-forme de travail des enfants. Ces derniers s'adonnent souvent à diverses formes d'activités (pouvant partir de la simple débrouillardise, de vente à la sauvette, de porte-bagagiste ou racoleur, au lavage de vaisselle dans les bars, tenancier de boutiques, etc.). Bien des fois, tout cela débouche sur le vol. Dans ce cas, ils peuvent le payer de leur vie suite à la vindicte populaire ou au mieux des cas se retrouver dans les mailles des forces de sécurité.

Il s'agit d'autre part de la nature du marché de Dantokpa qui représente un carrefour où l'on rencontre plusieurs catégories d'enfants béninois et étrangers, en situation de rue ou de mobilité. Les possibilités de petits jobs que l'on y entrevoit appâtent très souvent plus d'un. Ces enfants et adolescents, voire, jeunes adultes, finissent par élire domicile dans ses interstices, du moment où ils se sentent peut-

être posséder les capacités de se prendre en charge. Cet état de chose permet de renforcer la densité du phénomène des enfants de la rue et par conséquent, accroît leur vulnérabilité face aux aléas de la gestion du quotidien.

Il s'agit pour ainsi dire d'un cadre expérimental assez riche, possible d'offrir des possibilités d'échanges infinies avec les cibles, avec à la clé une certaine expérience et un regard objectif sur le problème de recherche. Le fait que tout ceci se passe dans un contexte de grandes mutations sociales et de crises économiques peut offrir des éléments de réflexion pertinente à la recherche dans la mesure où l'on associe souvent à Cotonou, la crise de l'éducation à la protubérance que prend la vie des enfants dans les espaces domestiques en milieu ouvert (Fourn *et al.*, 2013).

Tout ceci vaut au CEF dont la philosophie pratique est orientée vers une approche de co-construction et de maintien de résilience et non forcément vers celle du droit comme le font les institutions du milieu fermé, d'être choisi comme cadre d'investigation de la présente recherche.

Il apparaît dans ce chapitre que le Cadre empirique d'investigation, en raison de son implantation à Cotonou et non loin du marché Dantokpa, représente un terrain prometteur d'investigation pour le travailleur social de la rue. Atouts géographiques, densité démographique et surtout attraction économique, contribuent ainsi à créer un environnement visiblement propice à l'amplification du phénomène dans un contexte où les grandes mutations économiques et sociales fragilisent la cellule familiale et contribuent à instaurer une crise de l'éducation dans laquelle les parents ont du mal à retrouver leurs repères.

DEUXIEME PARTIE

**PRESENTATION ET DISCUSSION DES
RESULTATS**

2. DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION ET DISCUSSION DES RESULTATS

2.1. Perceptions de la rue et persistance du phénomène des enfants en situation de rue

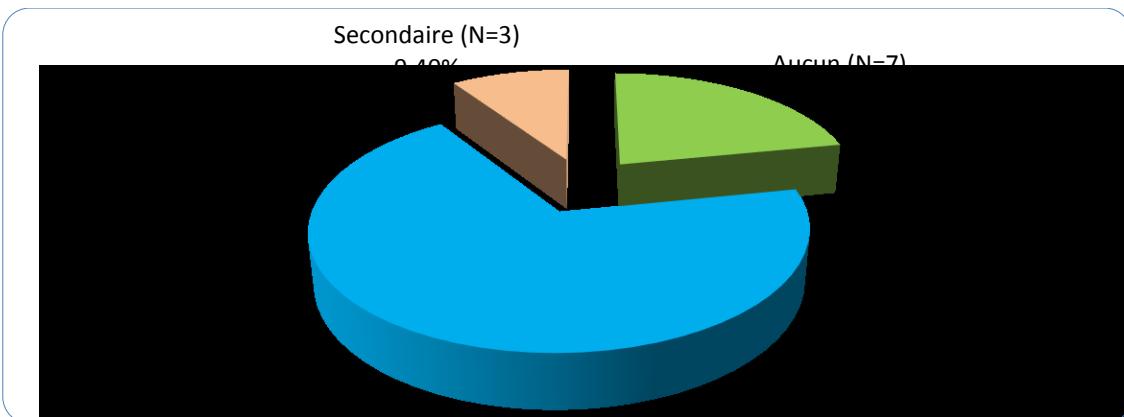
Nombre de recherches sur les enfants en situation de rue ou de vulnérabilité procèdent le plus souvent à une analyse du phénomène en privilégiant l'approche droit qui envisage l'enfant comme un être vulnérable à qui la famille, les institutions de sécurité sociale et l'Etat doivent sécurité et protection. Mais une telle conception des choses dénie quelque part à l'enfant le statut d'acteur en le cantonnant dans celui passif de sujet ; un peu comme s'il n'est pas capable de choix personnel et n'a aucune responsabilité personnelle à assumer dans la construction de son avenir. Or, il semble bien souvent que ce ne soit pas le cas. A explorer la trajectoire et les expériences de ces hommes en devenir, on se rend compte que nombre d'entre eux parviennent, tout en étant dans des situations difficiles, à réussir positivement dans la vie. La rue serait-elle porteuse de ressources favorables à cet accomplissement ?

Ce chapitre, pour répondre à ce questionnement, s'intéresse à l'image que l'enfant se fait de la rue et l'effet que cela génère sur l'efficacité de sa resocialisation. Mais, avant d'aller à l'essentiel, il échoit de procéder à un essai de profilage desdits enfants.

2.1.1. Profil sociologique des enfants en situation de rue rencontrés

La trentaine d'enfants de rue rencontrés dans le cadre de cette recherche a un âge compris entre 12 et 17 ans. Il s'agit donc d'enfants dont la tranche d'âge les situe dans l'adolescence (Piaget, 1990) qui, comme tel, devraient majoritairement se retrouver dans le circuit de l'éducation formelle au lieu d'être engagés à vivre dans la rue où les chances de rattraper ce retard sont très minces. Parmi eux, il y a peu qui sont instruits. En effet, 21,9% des cibles n'ont aucun niveau scolaire contre

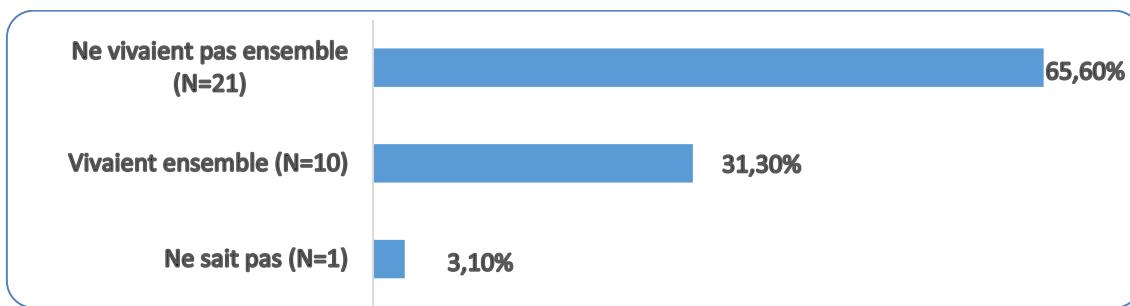
68,8% qui ont le niveau primaire et 9,4% qui ont le niveau secondaire. La Figure 1 offre une description plus saisissante de la répartition des enfants en fonction de leur niveau d'instruction.



Source : Données de terrain_2017

Figure 1 : Répartition des enfants en situation de rue selon le niveau d'instruction

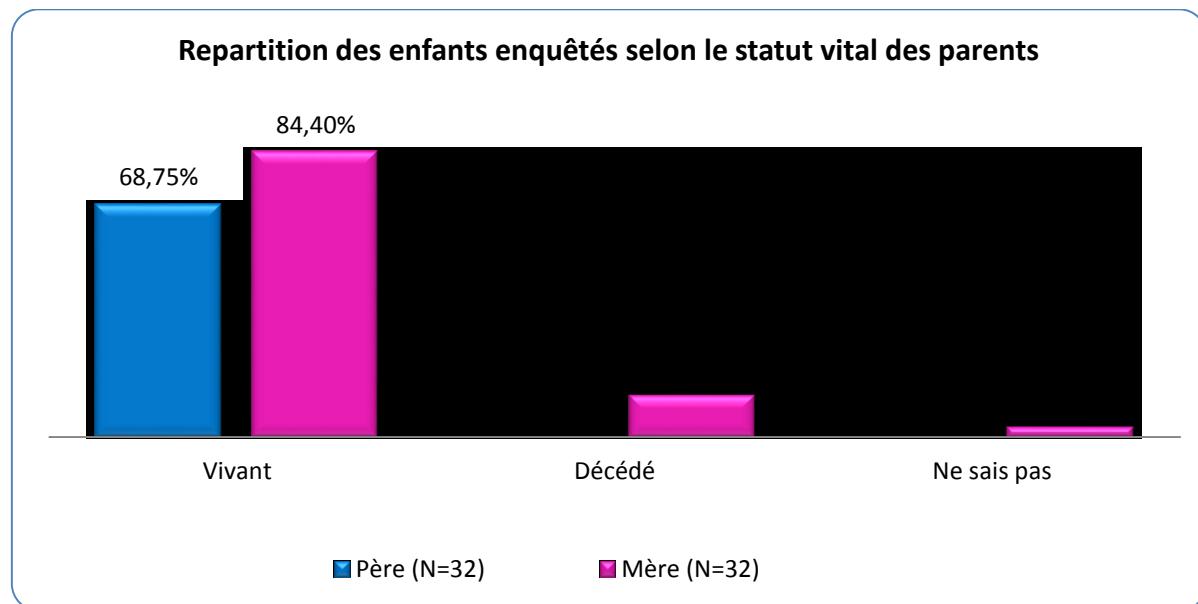
Au moment où ils rompaient les liens familiaux pour se retrouver de l'autre côté de la famille, 65,6% de ces enfants avaient leurs parents déjà en désunion ; ils ne vivaient plus ensemble. Moins de la moitié de cette proportion soit 31,3%, les avaient encore vivant en commun. Une infime partie (3,1%) ignorait leur situation matrimoniale ce moment-là, du fait qu'ils ont été séparés d'eux pendant des durées de temps plus ou moins longues. La Figure 2 ci-dessous donne un aperçu de ses statistiques.



Source : Données de terrain_2017

Figure 2 : Répartition des enfants en situation de rue selon la situation matrimoniale des parents au moment de la rupture du lien familial

Ainsi, tout porte à croire que les enfants dont les parents ne vivent pas ensemble courrent manifestement plus de risque de se retrouver dans la rue ; même si l'écart entre les statistiques observées est très mince (4,30 points) pour qu'on soit irréversiblement affirmatif. D'un autre point de vue, 31,25% des enfants enquêtés sont orphelins de père alors que 12% le sont de mère. Donc, de part et d'autres, 68,75% des pères sont encore vivants contre 84,40% des mères comme l'illustre la Figure 3.



Source : Données de terrain_2017

Figure 3 : Répartition des enfants selon que leurs parents sont encore vivants ou pas

On est donc porté à penser que le décès d'un parent, en l'occurrence le père, est porteur de risque social possible de modifier la destinée de l'enfant. C'est par exemple le cas de T. J., un enfant rencontré au CEF de Dantokpa qui affirme n'avoir eu aucune autre alternative que celle de la rue ; vu qu'après le décès de son père, ses oncles paternels l'ont chassé de la maison. Or, il est également orphelin de mère et ne connaît pas ses oncles du côté maternel. Blanpain (2008) en arrive à une conclusion similaire lorsqu'elle souligne que le devenir d'orphelin avant l'âge

de 20 ans peut rendre difficile sa socialisation notamment au plan professionnel ; le décès d'un père diminuant de 6 points les chances d'obtenir un baccalauréat pour les enfants encore maintenus dans le système éducatif formel.

Par ailleurs, tout semble indiquer que les enfants courrent moins de risque de torsion de trajectoire sociale lorsqu'ils ont leur mère vivante. En effet, alors que 85% des orphelins de père vivent avec leur mère, seulement 62% des orphelins de mère vivent avec leur père, souligne Blanpain (2008) dans le cadre d'une étude réalisée en France. Il y a donc que 23% d'enfants orphelins de mère résident ailleurs que chez leur géniteur ; à l'en croire, il y en a dans cet effectif, qui se retrouvent dans des orphelinats ou dans des établissements collectifs et à défaut, dans la rue. Il en découle que les mères constituent un maillon déterminant dans le maintien des liens filiaux entre les enfants et leurs familles. Mais, comment les enfants rencontrés en sont-ils arrivés à se retrouver de l'autre côté de la famille : dans la rue ?

2.1.2. Histoire de la présence dans la rue

L'analyse des récits sur la trajectoire d'enfants en situation de rue rencontrés révèle que les itinéraires autant que les motifs de la rupture d'avec la famille ne sont pas les mêmes ; quoique des points de ressemblance sont à souligner. Le décryptage des deux situations suivantes en donne l'illustration.

Situation N°1 : « *Je n'ai jamais vu ma mère. Elle est décédée quand j'étais enfant. Mon père est charretier. Il m'a inscrit à l'école. Mais je revenais tardivement à la maison, il me bastonnait violemment. Ne supportant plus cela, j'ai commencé à fuguer dans le quartier. En classe de CMI, c'était devenu insupportable. Il était difficile de trouver à manger et il n'y a même pas d'argent du petit déjeuner pour moi. C'est alors qu'un de mes oncles m'a parlé de Tokpa (marché Dantokpa) à Cotonou où je pourrais jobber*

pour subvenir à mes besoins. C'est ainsi que pendant les vacances, je l'ai suivi pour ne plus revenir. On est d'abord allé à Akpakpa pour ramasser et vendre de la ferraille. Ensuite, j'ai suivi un ami pour aller à Dantokpa. C'est ainsi que j'ai connu le CEF et d'autres centres où nous allons passer la nuit » (K. S., Enfant en situation de rue, CEF entretien le 14.09.17).

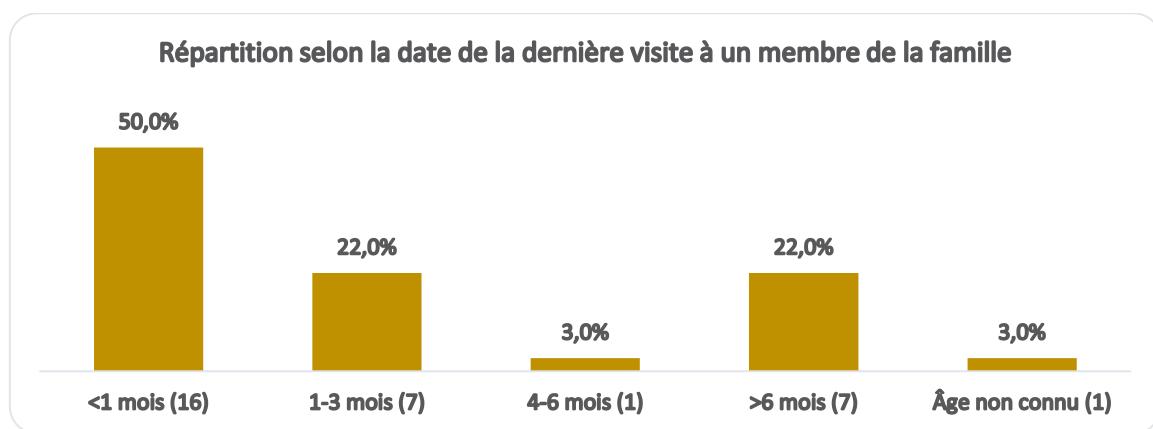
Situation N°2 : « *Mes parents avaient voulu que je sois un enfant modèle ; mais moi j'étais trop capricieux. J'ai commencé à fuguer à l'âge de 8 ans pour éviter qu'on me frappe parce que j'aimais sortir pour aller jouer au ballon. En tout cas, on me frappait beaucoup. Mon père et ma mère ne s'entendaient plus. J'étais chez mon oncle et son frère a pris ma garde après son décès. Mais ce dernier m'a chassé un jour après que je sois revenu à la maison à 23h. On m'a ensuite mis chez le fils de l'oncle décédé. Là, j'ai fait manger de l'akassa au berger allemand au lieu de signaler que ses croquettes étaient finies. On m'a sévèrement frappé et c'est là que j'ai décidé de partir définitivement de la maison pour résider dans la rue » (B. M., Enfant en situation de rue, CEF le 20.09.17).*

De fait, dans ces deux fragments de parcours, les enfants ne vivaient pas avec les deux parents qui, eux aussi, ne vivaient plus ensemble. Aussi, de part et d'autre, la socialisation à la vie de la rue a commencé tôt par l'opération plus ou moins régulière de fugues visant à s'éviter les séances de bastonnade. Par contre, s'agissant du premier cas, le motif était la quête de ressources pour la survie ; les conditions initiales de vie s'étant davantage précarisées. Mais, dans le second cas, cela semble plutôt être relatif au désir de s'affranchir des situations de maltraitance régulières suites à la commission de divers actes répréhensibles. Par ailleurs, pour l'un, le départ de la maison a été suggéré par un membre de la famille alors que pour l'autre, il s'est opéré par l'enfant lui seul. Et il semble que la façon dont s'opère le départ compte pour beaucoup dans le maintien et la qualité des

relations avec la famille une fois que le processus de rupture physique est activé. C'est d'autant plus probable que l'enfant concerné par le premier récit a gardé timidement les liens avec son père à qui il rend visite même si c'est rarement, alors que le second a coupé tout lien avec ses proches qui, pourtant, ont un statut social enviable. Une telle configuration dichotomique permet de faire une typologie des enfants en situation de rue relativement à la variable « rupture de lien familiaux ».

2.1.3. Typologie des enfants en situation de rue

Il se dégage de l'observation de la Figure 4 ci-dessous que parmi les enfants en situation de rue rencontrés, 50% ont rendu visite à un membre de la famille il y a de cela moins d'un mois. 21,9% l'ont fait il y a 1 à trois mois de cela. Ceux qui s'y sont exercé dans l'intervalle des 4 à 6 mois précédant la période de l'enquête font 3,1% des 32 enfants interviewés. Par contre, 21,9% n'ont été voir, depuis 6 mois, aucun membre de la famille. Il y en a même qui en oublient la date de la dernière visite.



Source : Données de terrain_2017

Figure 4 : Répartition des enfants en situation de rue selon la date de la dernière visite à un membre de la famille

C'est dire qu'on est fondamentalement en face de deux catégories d'enfants de la rue. Ceux qui sont en rupture modéré de lien familiaux et ceux qui sont en rupture prolongé voire totale de ces liens. Pour les seconds, la situation va parfois jusqu'à

causer une perte ou une sublimation d'identité, amenant l'enfant à changer de patronyme et à se donner un surnom. M. R., responsable de Centres, donne un exemple palpable à ce sujet.

« Il y a un enfant que j'ai connu et qui illustre typiquement ce cas-là. C'est 10 ans après l'avoir connu qu'on a su qu'il ne s'appelait pas le nom qu'on lui connaissait. Il s'est donné un surnom et un autre nom de famille. [...] On est quand-même arrivé à rétablir le lien avec son papa avant que ce dernier ne décède. Mais l'enfant a gardé les deux noms. On l'appelle même toujours par le nom qu'il s'est lui-même attribué que par son vrai nom. »

(M. R., Responsable de Centres, Cotonou le 24.09.17).

Selon l'interlocuteur, d'aucuns iraient même jusqu'à proclamer la mort sociale de leurs parents alors même qu'ils sont encore en vie, juste pour castrer définitivement le lien avec eux, y compris tout ce qui peut rappeler ce lien. C'est ainsi que certains feignent même –et il arrive que leurs propos soient véridiques– de ne pas savoir d'où ils viennent. Pour les travailleurs sociaux rencontrés, la compréhension de telles situations pour le moins extrêmes, nécessitent que soient appréhendés dans ses moindres détails, les événements réels ayant caractérisé les moments de la rupture. Mais, quoiqu'il en soit, la famille ne semble porter un sceau qui garantisse systématiquement l'épanouissement de l'enfant en son sein. Peut-être qu'en pareil situation, la rue, pour les enfants, apparaît comme une meilleure alternative.

2.1.4. Perceptions de la rue et effets sur la persistance du phénomène des enfants en situation de rue

➤ Vie en situation de rue et vie en famille : avantages et inconvénients

Il ressort des données empiriques recueillies qu'aussi bien la sphère privée de la famille que la sphère publique de la rue ont chacune leurs atouts et leurs faiblesses.

C'est ainsi que pour une grande partie des enfants, la rue, contrairement à la famille, est vue comme un espace de non-contrainte familiale dans tous les sens du terme, où on peut s'autoriser à tout faire et uniquement dans les limites de son audace. On peut y travailler à sa guise et dépenser ses recettes suivant sa propre éthique gestionnaire. C'est en partie ces deux avantages que sont la liberté et l'opportunité de gains financiers qui, empiriquement, caractérisent la rue. Paradoxalement, la famille apparaît comme un espace de restriction voire, pour certain, d'inexistence de ces priviléges qui suscitent la révolte des gens qui en sont privés après y avoir goûté une fois.

Mais, la vie dans la rue a également ses inconvénients. Cet espace apparaît aussi comme une arène (Olivier de Sardan, 1995) où prévaut l'insécurité à fleur de peau. 93,80% des enfants enquêtés, le reconnaissent contre 6,30% qui soutiennent un avis contraire (données de terrain_2017).

Pour les uns, c'est toujours un casse-tête de trouver où dormir et comment parvenir à se nourrir dans la rue, surtout lorsqu'on expérimente nouvellement cet univers. Même si l'existence de plusieurs Centres d'accueil et d'écoute viennent répondre à la question du logement, beaucoup sont ces enfants qui n'ont encore les abords des étalages dans les marchés, les abords d'édifices publics ou de centres commerciaux à la merci des péripéties, etc. comme dortoir. Dans cet environnement sans pitié face aux faibles et qui « broie » les inadaptés, la peur d'être renvoyé d'un lieu de couchage habituel, d'être agressé, pillé ou harcelé par ses pairs ou des bandits, ou la crainte de se voir embarquer par les forces de sécurité publique ou d'être accusé à tort de vol font le lit quotidien des inquiétudes nourries par les enfants. Ils sont dans une situation d'alerte et de méfiance constantes notamment face aux « drogués » communément appelés « *Djabis* » (brigands établis). Ces derniers, pour diverses raisons, peuvent, « *Pendant que tu*

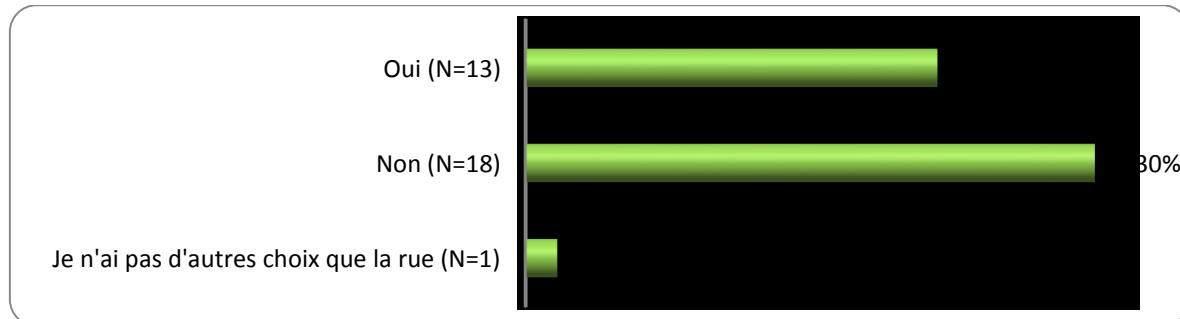
dors, te pulvériser du piment dans les yeux », « Déchirer tes habits avec une lame pour te dépouiller de ton argent », « Uriner sur toi, te pommader de caca ou faire fondre du plastique dans tes oreilles », etc. Le motif principal, à en croire les enfants, c'est de les piller ou se venger d'eux lorsqu'en voulant les dépouiller, ils remarquent qu'ils ne possèdent sur eux rien d'intéressant.

En plus de ces formes de vulnérabilités consubstantielles à la rue, peuvent être évoqués l'exposition à des maladies ou à des vices comme la drogue, la pornographie, le vol, etc. Pour ce dernier point, un enfant a raconté avoir fait partie et même conduit le leadership de groupes de vol à Dantokpa, Sèmè, Zongo, Missèbo, etc. ; chaque réseau ayant sa spécialité : vol et revente de produits vivriers ; extorsion de portefeuilles des poches de tiers lors de grandes manifestations (matchs de foot, événements musicaux, etc.) ; désinstallation et revente du circuit électrique de maisons inachevées, etc. « *Parfois, nous allons même à Ouidah pour opérer ; nous pillons les bassines dans les maisons, nous dépouillons les champs des gens ; nous prenons tout ce que nous pouvons* », précise cet enfant.

En gros, les enfants en situation de rue sont enclins à diverses formes de vulnérabilités qui constituent les inconvénients de la vie dans ce milieu. Elles se rapportent à l'insécurité relative à la satisfaction des besoins alimentaires, l'insécurité de logement, l'exposition aux infortunes des bandits, à des problèmes sanitaires d'ordre général et sexuel ou à des vices comme le vol et la drogue, etc.

De ces analyses, il est déductible que la perception que les enfants ont de la rue est caractérisée par une dualité faite d'avantages libertaires et d'occasions d'enrichissement d'une part et, d'autre part, de risques sécuritaires sur divers plans. Mais, malgré ces hostilités qui, visiblement, sont plus importants que les atouts évoqués, 40% des enfants enquêtés préfèrent continuer à y vivre contre

56,3% qui y résident toujours, même s'ils marquent théoriquement une préférence pour le retour en famille ainsi que l'indique la Figure 5 ci-après.



Source : Données de terrain_2017

Figure 5 : Répartition des enfants en situation de rue selon leur préférence à vivre dans la rue que de retourner en famille

Pour les acteurs de la première catégorie, le registre argumentatif est pluriel et tourne prioritairement autour des opportunités de mobilisation de ressources pécuniaires qu'offre la rue : « *Dans la rue, je trouve de l'argent ; ce qui n'est pas le cas à la maison. Si j'arrive à trouver 100F, c'est comme si j'étais au paradis* », déclare un enfant. Pour d'autres, cette option prend l'allure d'un défi personnel : « *Je ne veux pas rentrer chez moi sans mon diplôme de fin d'apprentissage* » ; « *Il faut que je leur montre que sans eux, je peux réussir* ». Ceci renvoie à la remarque de Drory (2009 :19) selon laquelle, « Grandissant, un adolescent a envie de prouver aux autres et à lui-même ce dont il est capable tant au niveau physique, intellectuel que social ». Par ailleurs, la décision du choix semble se loger dans l'évitement du dénigrement et de l'affaiblissement moral : « *A la maison, on m'injurie tout le temps ; je ne supporte pas cela* ».

En ce qui concerne les acteurs de la seconde catégorie qui préféreraient la maison à la rue, ce sont les douleurs liées aux tracasseries journalières qu'imposent la quête de la pitance quotidienne, les vulnérabilités auxquelles expose la rue, la

sécurité que procurent le cocon familial et le manque de l'affection parentale qui sont évoqués comme justificatifs. Ces réponses semblent tout de même paradoxale au regard de la situation actuelle de cette catégorie d'acteurs qui, malgré tout, résident toujours dans la rue. C'est peut-être que l'engagement dans un milieu de vie autre que la sphère familiale, est moins déterminé par les motivations personnelles que par des contraintes environnementales familial faisant que la rupture partielle ou totale du lien apparaît comme une meilleure option de survie. Il convient cependant de ne pas ignorer la place prépondérante qu'occupe l'argent dans la prévalence de cette situation en ce sens qu'il apparaît comme une valeur absolue plus ou moins facile d'accès dans la rue qu'en étant sous la tutelle d'une autorité familiale ou de substitution. Et l'attachement à cette valeur devient encore plus vif quand l'enfant dispose d'un projet de vie fut-il flou ou plus ou moins bien élaboré.

➤ **La rue comme pourvoyeuse de ressources pour l'épanouissement**

Pour certains enfants, leur présence dans la rue tient à la détermination à réussir dans la vie en s'offrant eux-mêmes les moyens d'apprendre un métier. C'est le cas de J. R. et de T. D. qui ont élu domicile dans la rue pour mobiliser de l'argent afin de finaliser le payement de ses frais de formation au métier de vitrier pour l'un et au métier de peintre bâtiment pour l'autre. Dans les deux cas, les parents se seraient désengagés, laissant l'enfant seul face à ses aspirations. Ainsi, la rue apparaît pour ces enfants comme une source pourvoyeuse des devises nécessaires à l'optimisation de leur projet de vie. La rue est ainsi mise à contribution pour construire s'octroyer les chances d'accomplir une mobilité sociale dans un contexte de désengagement familial vis-à-vis de l'enfant.

Comme ces deux enfants, ils sont au total 13 sur 32 enfants enquêtés, qui disent n'avoir pas de projet de vie, soit 40,63% à penser qu'ils pourraient réaliser leurs

rêves en vivant dans la rue contre 59,37% qui ont un point de vue contraire (données de terrain_2017).

Pour les enfants qui répondent par la négative –et leur proportion est dominante– l'optimisation du succès dans la rue est entaché d'incertitudes en l'absence de tout guide moral ou d'un regard bienveillant qui éduque et oriente. C'est dire que la résilience n'est pas le seul apanage de l'enfant. Elle implique également son environnement social (les pairs, la famille, une institution d'accompagnement, etc.), etc. chacun devant jouer sa partition. C'est d'autant plus vrai que pour Vanistendael (2009 : 24), « La résilience se construit dans une interaction entre une personne ou un groupe en difficultés, d'une part, et l'entourage d'autre part ». On se retrouve ainsi à un point de jonction entre l'approche droit qui est la philosophie au fondement de l'institution d'accompagnement et l'approche par la résilience impliquant la nécessaire articulation entre ces deux procédés.

Quoi qu'il en soit, la rue, pour nombre d'enfants, signifie assez souvent une alternative concrète –bien que périlleuse– de survie et de réalisation de soi à la vie de famille qui, dans bien des cas matérialise le chaos en lieu et place de la panacée qu'elle est censée être.

De ce chapitre, il peut être retenu que les enfants ont une perception duale de la rue. Celle-ci est vue comme un espace de maximisation et d'expression de la liberté autant qu'elle apparaît comme une solution fiable à l'échec de la famille dans ses prises de responsabilités vis-à-vis de l'enfant. Comme tel, elle offre à ses pensionnaires, des opportunités de débrouille et d'enrichissement relatifs dont la capitalisation peut être d'un certain avantage en termes d'accomplissement de son « projet de vie », lorsque l'entourage joue sa partition. A côté de cette conception à valence positive, la rue matérialise tout ce qu'il y a de plus dangereux et de plus incertains pour l'enfant en termes d'insécurité et de vulnérabilité. Mais ce pan

négatif de la chose n'entame pas le désir de pérenniser l'expérience de vie hors du cadre familial, y compris pour ceux qui ont une certaine nostalgie de la chaleur parentale ; les libéralités et autres facilités qu'offrent malgré tout la rue dans un contexte où l'argent est érigé en valeur capitale, prenant très tôt le pas sur les autres valeurs.

2.2. Processus d'accompagnement des enfants de la rue implémenté et persistance du phénomène

Dans ce chapitre, on envisage de déceler l'influence du processus d'accompagnement activé par le CEF de Dantokpa sur la persistance du phénomène des enfants en situation de rue. Pour atteindre cet objectif, le travail caractérise d'abord la mission du Centre et sa stratégie d'approche afin d'en apprécier l'effet sur l'efficacité de la prise en charge. Il analyse ensuite les services offerts aux enfants dont il dresse une typologie tout en recueillant les avis des bénéficiaires à ce propos et au sujet du processus d'accompagnement dans son ensemble. Finalement, ce chapitre essaye d'apprécier la contribution de divers acteurs clés en l'occurrence les parents, à la réussite de la mission du Centre.

2.2.1. Le CEF de Dantokpa, une mission axée sur la proximité et sur une stratégie agressive

Il revient des données empiriques collectées que la mission du CEF de Dantokpa est de porter une assistance aux enfants et jeunes en situation de rue âgés de 10 à 17 ans, afin qu'ils puissent parvenir à se réaliser dans la vie. Dans cette dynamique, l'institution adopte une stratégie aggressive concourant, non pas à attendre que la cible vienne à elle, mais à la rejoindre dans son milieu de vie. Elle se positionne ainsi géographiquement au cœur de ce qui est son environnement social au quotidien afin que la requête de soutien vienne empiriquement d'elle en premier. Cette démarche est d'autant plus importante qu'elle a l'avantage de donner plus de chance d'aboutissement à la prise en charge d'autant plus que la requête n'a pas une provenance institutionnelle –ce qui pourrait engendrer des résistances–, mais formulée avant tout par le « patient » lui-même. L'initiative, si elle est entreprise, traduit *a priori* la manifestation d'une volonté de se faire accompagner pour l'optimisation d'un état d'être plus acceptable. C'est en effet, ce que croit savoir A.

G., un personnel d'encadrement rencontré dans le Centre comme l'indique l'explication ci-dessous.

« [...] une thérapie à beaucoup plus de chance de succès quand c'est le « malade » lui-même qui en formule la demande. Cela veut dire que l'enfant qui demande de lui-même l'aide d'une institution est conscient de son état de mal être ; et c'est souvent en référence à ce que la conscience collective définit comme normal en la matière, et donc comme ce qui devrait être la norme. C'est plus facile dans ce cas de commencer la prise en charge » (J. G., Travailleur social, Cotonou le 24.09.17).

La demande de thérapie peut s'apparenter dans ce cas à un besoin manifeste de conformité à la norme sociale soutenant la logique que tout enfant doit être socialisé par les institutions légitimes ou de relais en matière d'éducation pour s'assurer les chances d'une insertion socioprofessionnelle réussie ; ce qui, de toute évidence, serait difficile à concrétiser sans soutien dans la rue.

De toute façon, le sens initial de la requête thérapeutique dénote que l'institution part avec l'avantage plus ou moins certain d'un établissement plausible et progressif de rapports de confiance entre les deux parties sur la base du principe de proximité. La confiance apparaissant comme une ressource sociale facilitatrice des interactions humaines, de la coopération et du lien social (Mayer *et al.*, 1995), on pourrait être porté à croire que ce voisinage n'est que porteur d'atouts pour la prise en charge ; ce qui est à relativiser.

2.2.2. Proximité du CEF avec le marché de Dantokpa : obstacle pour une prise en charge efficace

La localisation du CEF au cœur du marché Dantokpa qui, par les opportunités de petits métiers et stratégies de débrouille qu'il offre aux enfants, représente leur meilleur allié pour la survie, influence négativement le processus de prise en charge

implémenté en même temps qu'il facilite le contact avec la cible. De fait, sans ses apparets (*bâtisse en dur d'un standing cependant précaire avec une mention indicative du nom de l'institution*) qui permettent de le distinguer des autres infrastructures du marché, le CEF est pratiquement confondu au marché Dantokpa. Il n'échappe pas aux enfants vendeurs ambulants de petits gâteaux ou autres articles de nécessité quotidienne qui y transitent, espérant augmenter de quelques pièces, leur recette. Cette communauté environnementale que partage le Centre avec le marché cristallise deux mondes diamétralement opposés par les pratiques et valeurs qu'ils promeuvent.

En effet, du Centre au marché, il n'y a qu'un pas. On y va pour chercher de l'argent surtout pour sa pitance quotidienne. Et cet argent n'obéit qu'à une règle de consommation axée sur l'immédiat ; 50 à 70% d'une recette journalière pouvant être consacré à la nourriture. Une bonne partie du reste va souvent dans les caisses des vidéoclubs qui pullulent de façon incontrôlée dans le marché. C'est du moins ce qu'affirme une animatrice rencontrée dans le marché Dantokpa.

« Je vous dis que de 8h à 13h, un enfant qui décharge des bagages peut déjà engranger 2000 F. Il peut consommer jusqu'à 1500 F de repas sur place. Quand vous les voyez manger, vous aurez peur. Pour les plus conscients, ils peuvent mettre 200 à 500 F dans une tontine. Mais, on garde toujours quelque chose pour aller se distraire en suivant des films pornos dans les vidéoclubs. [...] Il n'y a pas d'enfants dans ce marché, quel que soit son âge qui dira qu'il n'a pas été confronté à l'expérience sexuelle d'une manière ou d'une autre avec ses collègues ou les petites filles du marché prêtes à se livrer pour quelques miettes » (A. G. Z., Assistante sociale, CEF, Cotonou le 14.09.17).

Ainsi, il est très facile, en vivant dans la rue et en arpentant les marchés à la quête des ressources de survie, de développer une économie morale de la gestion prioritairement inspirée par une logique de la surconsommation et de la dilapidation financière. Or, il existe des discours sociaux critiquant par exemple l'attitude dépensièrue des enfants à qui on estime qu'il faut donner des sommes d'argent raisonnables (le minimum nécessaire) afin de les éduquer à l'épargne et de leur éviter plus tard des vices comme la convoitise, le vol, la corruption et la prostitution monnayée surtout chez les filles. « *Yokpovou non dou ayo a* » (« *Un enfant ne fait pas des dépenses incontrôlées –notamment pour le manger* ») ; « *Yon noué non dou ayo o, aga wè énon waléé* » (« *Une fille dépensièrue finit par se prostituer* ») sont quelques-unes de ces expressions. A un personnel administratif du Centre de compléter, un peu comme pour soutenir ces principes éducationnels : « *Moi je ne peux même jamais donner 500 F à mon enfant pour le petit déjeuner ; quand je n'en aurai plus, il fera comment ?* ». La réponse semble évidente.

Par ailleurs, les propos de l'animatrice rencontrée à Saint-Michel attirent l'attention sur les risques associés au comportement sexuel des enfants en situation de vulnérabilité qui fréquentent le marché. Leur exposition continue à la pornographie qui, manifestement, représente un de leur moment privilégié de distraction, les poussent à explorer l'univers de la sexualité avec les risques que cela recouvre dans un contexte où ils sont sous informés quant aux connaissances basiques en matière de santé sexuelle et reproductive.

A cette économie morale en vigueur dans le marché, le Centre essaie paradoxalement d'opposer une éducation plus vertueuse visant à court terme une intégration sociale et une socialisation professionnelle réussies. Mais, de toute évidence, cette situation expose l'enfant à un conflit de valeurs inévitable dans lequel il est obligé de procéder à une priorisation en fonction d'un double

référentiel. Il y a d'un côté, un modèle socialement légitimé et promu par l'institution de prise en charge qui tente de lui inculquer les principes et normes socialement acceptées et, de l'autre, un modèle hybride du premier référentiel et de contre-valeurs propres à un autre monde : celui de la rue, des ghettos, de la promotion des vices et autres comportements moralement répréhensibles. Or, il se trouve que son *moi* est encore en pleine quête de stabilité ; les traits de sa personnalité et de son identité n'étant pas encore définitivement établis (Drory, 2009). Très souvent, il lui est facile d'être attiré par la vie libertaire du marché que de se résoudre à limiter ses marges de manœuvre par exemple au profit d'une situation d'apprentissage professionnelle où l'on devra s'habituer à se soumettre à une autorité, le patron d'atelier, et à respecter les règles de ce nouvel environnement. Ces derniers, soucieux de la bonne marche de leur travail oublient parfois très tôt qu'il faille traiter différemment les enfants en situation de rue placé en apprentissage chez eux –en étant par exemple moins rigide sur les heures d'arrivée et de sortie d'atelier– ainsi qu'il leur est souvent demandé par l'institution. Pourtant, face aux irrégularités comportementales de ces derniers (retard ; opposition à toute punition ; refus d'exécuter une tâche, etc.) et la flexibilité qui lui est requise, le patron risque parfois de perdre la face –et donc son autorité– devant les autres apprentis qui ne tolèrent pas les traitements de faveur accordés au « privilégié » qui, très vite, est pris en adversité. Il se trouve dès lors partagé entre l'affirmation de son autorité dont dépend le bon fonctionnement de son atelier –les autres apprentis peuvent aussi devenir récalcitrants– et le risque de voir l'enfant fuguer non seulement pour cette raison, mais aussi pour la stigmatisation dont il est l'objet de la part des pairs qui, sans aucun ménagement, peuvent le désigner par le sobriquet péjoratif « *Dôgbé* » (« *enfant qui dort ou réside dans la rue* »), en référence à sa condition sociale du moment.

La rechute se fait alors imparable, même aux enfants déjà dans un état d'accompagnement très avancé. Parfois, il suffit seulement de voir un pair avec des bagages sur la tête –ça suppose quelques pièces de gagnés–, avec un nouveau T-shirt ou autre gadget convoité qui accorde un certain prestige à son détenteur et l'élève dans le lot au sein de sa petite « troupe », pour éprouver la nostalgie de ce monde de liberté où, livré à soi, « *On peut aller défouler à la plage ou autre lieu et quand on veut ; travailler, dépenser et manger à sa guise et s'offrir tous les plaisirs à porter de ses avoirs* ». « *Ceci fait que certains enfants disparaissent d'un coup, sans laisser de trace, pour ne revenir parfois qu'après de longs mois d'absence ; il faut alors tout recommencer* », se désole un responsable du Centre. Ainsi, le changement d'état non consommé associé à l'effet de « troupe » et de communauté environnementale peut entamer l'effort de socialisation entrepris. Il en découle que les enfants ne voient que l'avantage immédiat qu'offre un tel mode de vie qui exerce sur eux une influence telle que le besoin d'argent et la conservation d'une autonomie de décision et de comportement qui prime sur l'impératif de faire quelques sacrifices pour apprendre un métier. L'offre d'une pension journalière à l'enfant contribuerait-elle à infléchir cette tendance ? Cela le convaincra-t-il de ne pas retourner au marché ? Rien n'est moins certain. Avec Maslow (2013), on sait, en effet, que la satisfaction d'un besoin ouvre la porte au besoin d'en satisfaire un autre plus important ; dans un contexte où les ressources financières sont nécessaires à presque tout.

2.2.3. Services offerts par le CEF : typologie et influence sur l'efficacité institutionnelle

Pour parvenir à ses fins, le CEF de Dantokpa offre à ses pensionnaires, une gamme de service prédéfinis relatives à l'accueil et à l'accompagnement psychologique, au

loisir (musique, jeu de cartes, babyfoot, etc.), aux soins (douche, lessive, soins sanitaires de première nécessité, consultations et traitement en milieu hospitalier), et à l'assistance juridique (aide en vue de l'élaboration d'acte de naissance, en cas d'abus et de violence grave, etc.).

Sont également couverts, les activités socio-éducatives (alphabétisation, activités liées à la construction de la personnalité, éducation aux travaux domestiques, campagnes d'Information Education et Communication en hygiène et assainissement, formation à la vie en groupe, la tolérance et le pardon, la violence, le partage, la solidarité, etc.), l'éducation et la formation professionnelle (appui à l'élaboration de projet de vie, mise en apprentissage et dotation en matériel de pré-installation, mise à l'école formelle, médiation familiale, etc.).

Le moins qu'il puisse être dit de ces différentes prestations reste qu'elles sont en partie inspirées des textes qui promeuvent les droits des enfants et plus globalement des citoyens tels que définis dans les textes nationaux et internationaux. Le tableau IV illustre le rapport de correspondance entre les prestations offertes et les textes auxquels elles se rapportent.

Tableau IV : Services offerts par le CEF en lien avec des textes de protection de l'enfant

		Constitution du Bénin	CADBE	CDE	Code de l'enfant en République du Bénin
1)	Accompagnement psychologique	-	Art.16 ; Art.19	Art.19 ; Art.27	Art.8
2)	Loisirs	-	Art.12	Art.31	Art.18
3)	Soins et protection	Art.8	Art.16	Art.19	Art.18
4)	Activités socio-éducatives	Art.8 ; Art.14	Art.11 ; Art.28 ; 29 ; Art.17 ; Art.113 ; Art.117 ; Art.122		
5)	Education et formation socioprofessionnelle	Art.8 ; Art.12 ; Art.14			

Source : Données empiriques et documentaires.

Ainsi, les textes dont il est question se rapportent d'un côté, à la Loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin –notamment en ces articles 8, 12 et 14– qui définit les obligations de l'Etat à l'égard de l'enfant et du citoyen en général, et à la Loi n°2015-08 du 08 décembre 2015 portant Code de l'Enfant en République du Bénin. De l'autre côté, ils réfèrent à la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant (CDE) du 20 novembre 1989 et du Plan régional, de la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant (CADBE) de juillet 1990.

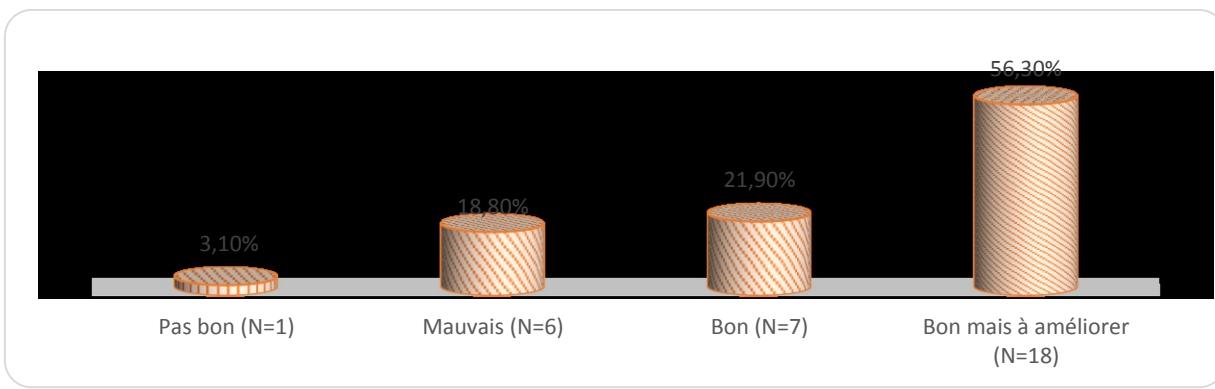
Peu importe leurs liens avec le cadre juridique de la protection de l'enfance, toutes les activités offertes par le Centre concourent à terme, à assurer à l'enfant en situation de rue, une insertion socioprofessionnelle réussie. Pour s'y prendre, il les oriente dans diverses directions en tenant compte non seulement des critères démographiques comme l'âge mais aussi des aspirations des acteurs concernés. C'est ainsi qu'on retrouve sous son égide, des enfants mis à l'école formelle, des enfants mis en apprentissage et une troisième catégorie en option libre. Il s'agit d'enfants qui, tout en étant indécis sur la possibilité de rentrer dans le cycle d'apprentissage d'un métier, jouissent des largesses du Centre en négociant au

quotidien leurs interactions avec l'institution entre présence intermittente, absence courte ou prolongée, recherche d'alibis, et jobs de dépannage dans le marché et ses environs. Mais, malgré cette volonté de venir en aide aux enfants en vue de les insérer durablement dans un cercle d'autonomisation socio-économique, le CEF est limité dans son élan par ses options d'interventions.

De fait, le Centre ne dispose pas dans sa gamme de prestation –du moins dans sa situation actuelle– de services qui assurent d'une part l'hébergement des enfants et d'autre part, leur alimentation. Ce déficit revient dans les critiques des pensionnaires à son encontre lorsqu'il leur est demandé d'opiner sur le fait que le centre pourvoit à tous leurs besoins.

A cette interrogation, 84,4% des enfants enquêtés répondent par la négative et 15,6% par l'affirmative (données de terrain _ 2017). Par cette dernière catégorie, on retrouve en partie des enfants à qui il est exceptionnellement autorisé de séjourner dans le Centre et d'y passer la nuit. Ils sont tous en apprentissage et y résidaient au moment où le CEF officiait encore en tant résidence de nuit. Des animateurs y étaient alors responsabilisés pour le suivi de la vie nocturne. Quoique le projet favorable à ce type de service soit arrivé à terme, le souci de ne pas voir la pépinière sombrer dans des difficultés de logement avait suscité la flexibilité des dirigeants du CEF à ce sujet.

Il convient de souligner qu'en dépit de leurs critiques face à la couverture de besoins en hébergement et en restauration par le centre, la plupart des enfants apprécient favorablement la qualité des services offerts. Ainsi, 78,2% d'entre eux trouvent tout au moins bonne, la qualité de l'offre ; bien que 56,3% estime qu'elle reste à améliorer. Seulement 18,8% soutiennent qu'il est mauvais et 3,1%, qu'elle n'est pas bonne (confère Figure 6).



Source : Données de terrain_2017

Figure 6 : Répartition des enfants en situation de rue selon l'appréciation qu'ils font de l'accompagnement qui leur est offert au CEF

Pour les plus hostiles, le registre des reproches est relatif à l'absence de célérité de la part du personnel d'encadrement relativement aux demandes de mise en apprentissage formulées. « *Ça fait déjà deux fois que j'ai demandé à l'animateur de m'aider à m'inscrire pour apprendre la plomberie. Mais depuis, personne ne me dit rien* », affirme un enfant. Dès lors, cette catégorie d'acteurs est dans une logique d'efficacité spontanée alors que le Centre s'inscrit dans une logique d'efficacité globale et durable. Pour cela, il joue sur la variable temps afin de collecter toutes les informations nécessaires à une prise de décision efficace. L'intention étant d'éviter au maximum les désertions, les redirections vers d'autres métiers non envisagés au départ, etc. comme c'est souvent le cas avec les enfants.

Toutefois, avec les déficits en services offerts, le niveau d'efficacité qu'on était en mesure d'attendre du Centre au regard de son approche d'intervention dont la stratégie n'empiète pas sur les marges de manœuvre des enfants qu'elle « oblige », ce faisant, à se responsabiliser –ce qui pourrait par ailleurs doper leur estime de soi–, risque de ne pas être atteint.

Et pour cause, en dépit de son voisinage géographique et de la proximité sociale (Massé, 1995) que le personnel d'encadrement essaie d'instaurer dans ses rapports

aux enfants, il est confronté à plusieurs difficultés qui entament ses performances et dont la plus cardinale est liée à leur mobilité. Il s'agit notamment d'une mobilité de survie ; l'instabilité se justifiant par l'obligation de se débrouiller pour assurer ses besoins fondamentaux. C'est ce que tente d'expliquer A. Z., une assistante sociale rencontrée au CEF le 14.09.17. « [...] *Comme nous n'offrons pas un cadre pour l'hébergement et un espace de prise en charge alimentaire, ils (les enfants) sont obligés d'aller travailler pour se nourrir et de se débrouiller pour dormir* ». « *Cela fait qu'on ne peut être exigeant sur leur présence dans le Centre à des plages horaires précises pour implémenter nos diverses activités* », précise-t-elle.

Dès lors, les responsabilités d'auto-prise en charge alimentaire et sécuritaire – pendant la nuit– que les enfants sont obligés d'assumer pour assurer leur survie instaure une certaine souplesse dans le processus de prise en charge qui n'est pas toujours favorable à l'atteinte de résultats meilleurs. Ceci est d'autant plus évident qu'il est difficile de créer des lieux de concentration communs autour d'un seul centre d'intérêt notamment pour l'exécution d'un planning de campagne d'IEC. En la matière, les efforts de mobilisation à des heures précises ne génèrent pas souvent plus qu'un groupuscule de deux voire trois enfants sur toute la kyrielle. En fait, tout enfant qui passe par le Centre dans la journée y vient pour un objectif bien précis –lui-même incorporé à un programme de la journée bien ficelé à l'avance– : *prendre un bain, faire une heure ou deux de sieste, se distraire au jeu ou poser un problème particulier à un animateur, etc.* bref, chacun y va de ses intérêts du moment. La programmation par l'institution de l'exécution d'une activité s'apparente dès lors à une interférence dans leurs propres plannings. Tout ceci a pour conséquence de bousculer les prévisions institutionnelles en termes d'activités à réaliser conformément au Plan de travail annuel et de retarder par ricochet, l'atteinte des objectifs de départ.

2.2.4. Suivi institutionnel : entre décision de l'enfant et volonté parentale

Le niveau de performance du Centre quant au score obtenu ces trois dernières années en matière de socialisation professionnelle peut laisser croire en une absence de dispositif de suivi des enfants. Cependant, l'opération se fait et s'articule essentiellement autour de l'élaboration inclusive d'un projet de vie à son intention (1), de l'inscription et des visites en atelier (jusqu'à la fourniture de matériel de pré-installation) ou à l'école (2), de l'accompagnement psychologique y compris les entretiens fondés sur l'identification d'objectifs à atteindre à court terme (3), et la médiation familiale sur demande de l'enfant (4). C'est justement à ce niveau que le problème se pose.

En effet, pour les parents, « *L'enfant en situation de rue est généralement perçu comme une cause perdue* ». Cette perception des choses fait qu'ils ne s'intéressent pas à leur progéniture quand le dispositif de la médiation est enclenché ; bien que la formulation de la demande provienne de l'enfant lui-même. Certains se frottent même les mains lorsqu'ils voient derrière lui, une institution d'accueil et d'écoute qui s'évertue à l'accompagner en finalité de sa (re)socialisation professionnelle. En référence à ce renoncement, ils évoquent souvent leur précarité qu'ils n'hésitent pas à théâtraliser comme pour faire comprendre à l'institution leur incapacité minimale à accompagner financièrement de leur propre rejeton ne serait-ce que par rapport à l'éducation. Les propos suivants en disent long.

« Nous sommes allés voir sa maman et lui avons fait part de ce que son enfant sera libéré d'ici peu afin de solliciter son concours pour l'installation de l'enfant. Mais, elle nous a répondu en montrant combien elle est nécessiteuse, que c'est grâce à notre soutien qu'il est parvenu à ce niveau et qu'il n'y a qu'elle ne peut compter que sur nous pour le reste. Aucune attitude de prise

de responsabilité à l'égard de son enfant. C'est ce que nous vivons tout le temps » (D. D., Assistant social, Cotonou le 14.09.17).

Seuls quelques-uns d'entre eux sont cependant plus ouverts sur le plan de l'accompagnement psychoaffectif en donnant par exemple des conseils à l'enfant, en l'encourageant ou lui faisant savoir qu'il a toujours sa place auprès d'eux et qu'il pourrait toujours revenir quand il le souhaite. Et cet intérêt n'intervient généralement que lorsqu'ils commencent par observer des changements positifs chez ce dernier, relatifs à sa présentabilité –propreté, physique, coiffure correcte, et vêtements propres, etc.– ; ce qui en d'autres termes signifie que « ça promet ». On en déduit qu'il y a une fuite plus ou moins totale de responsabilités chez ce genre de géniteurs qui, par contre, deviennent intéressés lorsque les investissements commencent par promettre de meilleures perspectives.

En définitive, il se dégage de ce chapitre que le CEF de Dantokpa, à travers sa mission d'accompagnement des enfants en situations de rue avec la finalité de leur assurer une socialisation socioprofessionnelle réussie, adopte une stratégie aggressive en s'édifiant au cœur de leur espace de vie quotidien. Cette approche a l'avantage de susciter une prise en charge sur demande de l'enfant lui-même ; ce qui est déterminant pour la réussite du processus de prise en charge. Cependant, cette proximité regorge aussi d'inconvénients dans la mesure où elle expose l'enfant dont la personnalité est encore fragile à l'opération de choix difficiles. Entre valeurs socialement acceptées promues par le Centre d'un côté et « contre-valeurs » de la rue –qui pour l'enfant s'apparente à un allié– la conscience de l'enfant doit trouver le droit chemin. Ce qui signifie sacrifice de sa liberté et soumission à des contraintes ; une option que très peu tolèrent ; tant les avantages immédiats du présent priment sur les obligations sociales et responsabilités futures. Cette situation est aggravée par le déficit dans les offres de service du

Centre dont le processus d'accompagnement est relativement bien apprécié, des rubriques relatives à l'hébergement et à la restauration qui, pour être couvertes nécessitent que l'enfant alterne éducation au Centre et stratégies de survie dans le marché. Tout ceci handicape l'efficacité de la prise en charge que la difficile coopération des parents ne vient forcément pas doper.

2.3. Niveau de qualification des travailleurs sociaux et persistance du phénomène des enfants en situation de rue

Le niveau de qualification des travailleurs sociaux influence-t-il la persistance du phénomène des enfants en situation de rue ? C'est la question à laquelle ce chapitre aspire à répondre. A cet effet, il analyse les pratiques de recrutement au regard des normes formelles en la matière d'une part et questionne, d'autre part, la qualification du personnel d'encadrement. Une attention particulière est en outre portée à la redistribution des opportunités de formations de recyclage. L'intention est de saisir l'influence de chacune de ses variables sur le niveau de résilience des enfants et donc sur la performance du CEF.

2.3.1. Le recrutement au CEF de Dantokpa : entre normes et pratiques

Les informations provenant des entretiens réalisés avec les différentes catégories sociales mettent en relief les normes et pratiques qui structurent le recrutement au CEF. Les propos ci-dessous évoqués d'un animateur et d'une assistante sociale interrogés en disent long.

« Moi particulièrement, j'ai été identifié dans les mouvements d'action catholique. C'est le prêtre qui dirigeait le programme Enfant en Situation difficile de l'archevêché de Cotonou en son temps qui m'a embauché sur recommandation d'une sœur religieuse. C'était une tâche difficile que d'encadrer les enfants de rue ; mais on voyait en moi quelqu'un qui pouvait le faire parce que j'étais dynamique et dévoué à la cause des autres, notamment les enfants. On a misé sur mon dynamisme et ma dévotion. C'était dans les années 90 » (A. G., Animateur, CEF, Cotonou le 14.09.17).

« J'avais un truc en moi qui me destine à exercer ce métier. Tendre la main aux autres, c'est un peu ma qualité. En fait, j'avais collaboré avec un monsieur de l'Onu qui travaillait dans le domaine de la protection de l'enfance malheureuse. Me connaissant, dès qu'il a appris l'appel à candidature, il m'a

suggéré de déposer mon dossier en disant que je m'y plairais bien. C'est ainsi que j'ai été embauché sur recommandation de ma candidature de sa part. Mais avant d'arriver au Centre, j'ai eu à faire 10 ans dans un centre en milieu fermé (A. Z., Assistante social, CEF, Cotonou le 14.09.17).

L'analyse de ces portions de discours qui retracent grossièrement les cheminements ayant conduit à l'embauche de deux agents du CEF indique l'existence de deux principaux modes de recrutement du personnel. Il s'agit d'une part de la désignation directe fondée dans une certaine mesure sur la théorie du réseautage⁵ (Bommelear, 2009) et, d'autre part, des appels à candidature, ainsi que cela transparait à travers les deux historiettes d'embauche mentionnées ci-dessus. On peut s'étonner de la mise en œuvre du premier mode d'embauche. Mais en situant l'évènement dans son contexte temporel –les années 90–, on se rend compte qu'il n'existe pas à l'époque, des textes juridiques devant orienter le processus de recrutement du personnel des centres d'écoute et de formation. Ce vide juridique peut ainsi justifier le recours à cette alternative qui, dans son implémentation a toutefois tenu compte de quelques critères relatifs à la compétence pratique du lauréat : son dynamisme, son dévouement à la cause d'autrui et sa perspicacité. En dehors de ce paramètre, intervient une autre variable commune aux deux modalités énoncées et qui est relative à la recommandation par un tiers doté d'une légitimité telle que son intervention peut influencer le processus de sélection.

Le second élément biographique du recrutement partage avec le premier, au-delà du principe de recommandation, une certaine prédisposition pratique à l'exercice du métier d'assistant social reposant sur une valeur fondamentale à ce type de

⁵L'appartenance à un réseau social permet d'avoir un emploi ou de booster son emploi. Dans le cas d'espèce, le mode de recrutement (direct) lié au premier discours montre que le recru appartient à un mouvement catholique et cela a été favorable à son embauche.

travail : l'altruisme. L'enrôlement de l'agent concerné, contrairement à la procédure qu'a suivie l'embauche d'A. G. –qui paraît justifié au regard de son contexte temporel de déroulement– répond en partie aux prescriptions normatives en matière de gestion du personnel dans le domaine de la protection de l'enfance vulnérable au Bénin. En effet, l'article 29 des Normes et standards applicables aux centres d'accueil et de protection d'enfants en République du Bénin adopté par décret n°2012-416 du 6 novembre 2012 recommande que soit recruté uniquement pour servir la cause des enfants dans les centres d'accueil, un personnel qualifié. Ceci suppose le recours à des standards impersonnels en termes de profilage des candidats. C'est justement –ne serait-ce qu'en théorie– l'un des principes de l'appel à candidature dont la particularité est de dresser certains critères de qualification à l'emploi à un poste à pourvoir. Non seulement la candidature de l'interlocuteur A. Z. a pris par ce canal, mais aussi son profil semble répondre à une autre recommandation de l'article 29 qui veut que le recrutement soit subordonné « à une évaluation des compétences et des connaissances en protection des enfants, à quelques notions élémentaires en matière de sécurisation des enfants ». En tout état de fait, la dizaine d'année d'expérience de l'agent concerné dans un centre en milieu fermé la rend théoriquement éligible au poste convoité au regard de cette prescription.

De ces analyses sommaires, il est déductible que le recrutement des agents au CEF s'opère, au regard des données empiriques, sur la base de compétences pratiques mais aussi de prescriptions normatives –du moins, à partir de leur date d'édition. Les compétences épistémiques ne sont pas à négliger : l'un des agents est diplômé de maîtrise en sciences sociales (sociologie) alors que l'autre est détenteur d'un diplôme d'Etat d'assistant social niveau I. Ce qui peut cependant être déploré, c'est la valorisation de critères impersonnels dans le recrutement. Cependant, ceci

apparaît socialement légitime parce que la course à l'emploi au Bénin fonctionne entre autre sur la base du régime de recommandation et du parrainage (Yèdji, 2015). Jaffré et Olivier de Sardan (2003), dans le contexte d'accès aux soins en milieu hospitalier de l'Afrique de l'Ouest, qualifient plutôt le phénomène de "privilégiisme". Il n'est pourtant pas exclu que l'application stricte des critères d'égalité des chances aurait pu permettre à d'autres acteurs de profile et de compétences plus ou moins adaptés d'être portés à ces postes de responsabilité ; ce qui pourrait dans une certaine mesure être profitable aux performances de l'institution.

En dépit de cette irrégularité dans le processus de recrutement, les enfants estiment en partie que les accompagnateurs recrutés ont relativement une formation de qualité. En effet, 28 enfants sur les 32, soit 87,50% contre 4 enfants (12,50%) ont une opinion favorable sur la qualité de la formation des agents qui les encadrent (Données de terrain_2017).

A l'analyse, il ressort que les agents recrutés ont relativement une qualification pour exercer la fonction d'accompagnateur des enfants de la rue.

2.3.2. Qualification du personnel d'encadrement : influence sur la performance du CEF

Dans son acceptation générale, le terme qualification est employé pour désigner une qualification acquise et validée par un diplôme autant qu'une capacité individuelle opératoire pour occuper un poste de travail. Elle permet d'identifier la réalité de l'activité d'un salarié et des savoir-faire réellement mis en œuvre (Théry, 1991). Au CEF, cette réalité est étroitement associée à la mission de l'institution qui renvoie à assister les enfants et jeunes en situation de rue afin de les aider à réaliser leur projet de vie, à s'insérer professionnellement et à devenir autonome. Pour cela, les enfants sont accompagnés par des animateurs dont les activités sont clairement

définies dans des cahiers de charge. Il s'agit, pour l'essentiel, des charges administratives et des responsabilités liées à l'encadrement direct des pensionnaires.

La confrontation de la première dimension de la définition de la notion aux données empiriques permet de conclure que les deux responsables du Centre dont l'un, sociologue, fait office de responsable administratif et l'autre, assistante social, d'animatrice, ont des parcours indiquant qu'ils sont qualifiés pour occuper leurs postes respectifs. Le premier, en tant que personnel principal et détenteur d'une maîtrise en sociologie, remplit manifestement les conditions indiquées par l'arrêté n°2012-416 du 6 novembre 2012 relatif aux normes et standards applicables aux centres d'accueil et de protection des enfants en République du Bénin.

[En effet, l'article 31 de ce texte prescrit que] Le personnel principal de la direction doit être constitué de cadres professionnels de niveau BAC + 3 au moins en sciences sociales et formations connexes (Assistant Social, Psychologue, Sociologue, juriste, éducateurs, enseignants spécialisés et spécialistes assimilés) [...] (Arrêté n°2012-416 du 6 novembre 2012 relatif aux normes et standards applicables aux CAPE en République du Bénin : art.31).

La lecture de l'article 32 indique par ailleurs que le second est aussi qualifié pour occuper son poste. Ce dernier, en tant que personnel d'encadrement, est détenteur d'un diplôme d'Etat d'assistant social (niveau I), alors que le niveau minimum requis est le BEPC.

Il s'en va dire qu'au plan de la qualification attestée par l'acquisition de diplôme, les responsables du CEF jouissent d'une bonne légitimité. Mais, du côté des capacités individuelles opératoires nécessaires à l'accomplissement de leurs missions, le débat s'impose.

De fait, les capacités individuelles opératoires représentent en quelque sorte la conversion des savoirs et aptitudes théoriques en ressources opérationnelles devant servir à faire efficacement face aux situations concrètes de travail. En vertu des longues années d'expérience - 24 pour le responsable et 13 pour l'animatrice - on peut faire l'hypothèse que les acteurs concernés ont pu développer par généralisation inductive (Hardin, 2002), des modèles d'actions spécifiques pour prendre en charge divers problèmes auxquels ils sont confrontés. Ils ont donc pu développer et capitaliser des compétences pratiques pour se sortir d'affaire.

[Celles-ci étant entendues comme] la prise d'initiative et de responsabilité de l'individu sur des situations professionnelles auxquelles il est confronté. Elle est une intelligence pratique des situations qui s'appuie sur des connaissances acquises et les transforment, avec d'autant plus de force que la diversité des situations augmente (Zarifan, 1999).

Des situations concrètes traduisant des efforts d'adaptation que font les responsables du centre face aux diverses situations justifient à suffisance leur ancrage dans la deuxième dimension de la notion de qualification. Les propos suivants constituent en la matière, une illustration.

« On doit gérer les enfants au cas par cas comme le terrain l'exige. Ce qu'on nous enseigne est en déphasage avec la réalité du terrain. Par exemple, on ne nous apprend pas lors de notre formation d'assistant social, comment s'y prendre pour élaborer un projet de vie avec l'enfant. Ici, c'est moi-même qui puisé dans mes expériences pour innover. Le métier choisi par l'enfant est-il en phase avec ses réelles aspirations ? Peut-il s'en sortir et éprouver son plaisir à l'exercer ? N'a-t-il pas fait ce choix par suivisme ? etc. Voilà autant de questions auxquelles il faut méticuleusement répondre pour ne pas être contre-performant. On a eu beaucoup d'enfants placés en apprentissage qui ont rebroussé chemin par la suite parce qu'ils ne s'y sentaient plus en mesure

de continuer dans ce domaine qu'ils n'avaient finalement pas choisi par vocation. C'est donc à l'animateur de faire tout un travail préalable pour que les investissements ultérieurs ne soient pas vains. Si vous payez les contrats avec les partons d'atelier et que surviennent les désertions, c'est vous et l'institution qui perdez » (A. Z., Assistante social, CEF, Cotonou, le 14.09.17).

Dès lors, l'exercice de son métier au quotidien s'apparente à une négociation continue entre qualification légitimée par le diplôme et qualification forgée sur des situations nouvelles mais nourries par l'acquisition de compétences pratiques progressivement acquises sur le terrain. Dans un sens comme dans l'autre, au regard des analyses effectuées, on pourrait dire que les responsables du CEF sont qualifiées pour animer les postes de responsabilité qui leur ont été pourvus. Cependant, ce va-et-vient entre théories et pratiques fait de tâtonnements, d'échecs et d'erreurs, engendre à *posteriori* et de façon empirique, des chevauchements dans le monde complexe des travailleurs sociaux qui, pour Rouzel (2000), est en crise. L'un des indicateurs de ce chaos renverrait à l'appariement de la profession à un fourre-tout qui ne distingue que nominativement les détenteurs de diplômes académiques en sciences sociales (sociologie, psychologie, etc.) des assistants sociaux, et ces dernières années, des éducateurs spécialisés, etc. La crise se laisse par ailleurs observer au niveau de l'arrimage nécessaire entre formation académique des travailleurs sociaux dans leur domaine de provenance respectifs et leurs vécus en situation réelle de prise en charge des enfants. De fait, l'accompagnement des enfants de la rue notamment lorsqu'on se retrouve dans un centre de milieu ouvert où les pensionnaires sont obligés de se débrouiller pour assouvir leurs besoins quotidiens, requiert - au-delà du sens de l'humanitaire et des diplômes académiques, une formation professionnelle théorique articulée avec une dose suffisante d'acclimatation en conditions réelles de travail (Cambon,

2006)⁶. Et, les formations dispensées doivent être en phase avec la réalité des faits. Mais, ce n'est pas toujours le cas. A l'Ecole supérieure des assistants sociaux (ESAS) par exemple qui représente la seule institution étatique de formation dans ce domaine, le problème est palpable.

« Les formations qui y sont données privilégient les théories d'écoles alors qu'elles devraient s'inspirer des situations réelles de terrain. Aussi, les moments de stage exigés aux apprenants (1 mois) sont insuffisants et passent pour beaucoup, comme de simples formalités de course au diplôme, que comme une exigence académique et préprofessionnelle. [...] D'ailleurs, quand on reçoit leurs étudiants dans nos locaux, ils peinent à se retrouver et sont tout le temps accrochés à leurs théories. C'est comme si ce monde qu'ils ont pourtant choisi de côtoyer à travers leur formation les répugne déjà » (K. F., Assistant social, Cotonou le 24.09.17).

Et quand on aborde le chapitre des éducateurs spécialisés, l'Etat n'en forme même pas. La palme exclusive dans le domaine revient à l'Institut supérieur de formation des éducateurs spécialisés Laura Vicuna. Mais, les résultats sont encore loin du compte d'autant plus que le flou qui entoure le contenu de la notion de travailleur social et les enchevêtrements qu'il génère constituent l'actualité du fonctionnement du système d'assistance aux enfants et jeunes en situation de rue.

Si l'évidence incite à reconnaître, au regard des deux dimensions de la qualification mobilisées ci-dessus, que les responsables du CEF sont qualifiés pour assumer leurs missions respectives, l'écueil serait de ne pas faire figurer dans la balance du jugement, cette réalité à laquelle se confrontent tous les jours de nombreux

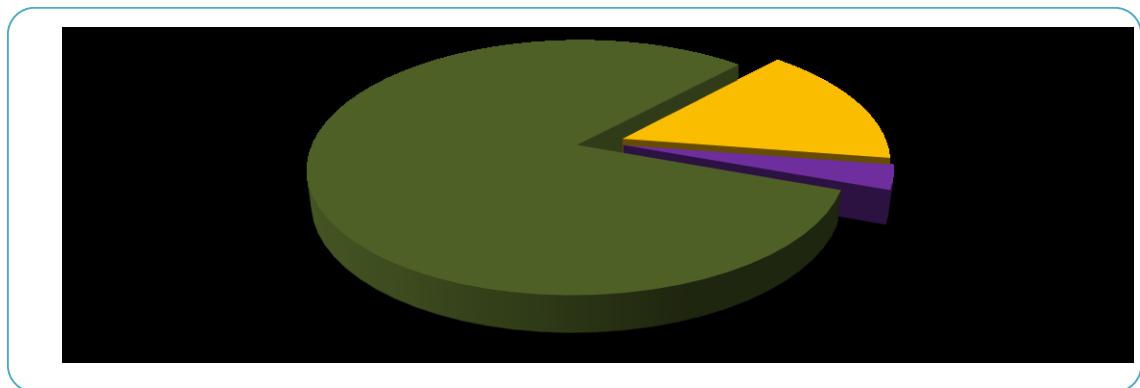
⁸ Cambon, L., 2006, L'éducateur spécialisé à travers ses discours : une question d'identité, Thèse pour l'obtention du grade de docteur, Université de Haute Bretagne, 233 pp. Consulté ce 1er septembre 2017, [Http : //hashs.archives-ouvertes.fr](http://hashs.archives-ouvertes.fr)

assistants sociaux qui, face à l'impossibilité de recourir à des « recettes » d'école toutes faites - parce qu'il n'en existe pas souvent - se décarcassent au mieux de leurs ingéniosités pour juguler les maux quotidiens du métier. Or, des situations spécifiques - et chaque enfant en représente une - nécessitent à *minima*, une intervention spécifique nécessitant des outils et méthodes de travail qui sollicitent des espaces de formation spécialisées (Nguettia, 2009). Dès lors, plus qu'une simple question de qualification, le problème qui se pose est celui de l'inexistence de dispositifs de formation pointue et décloisonnée des travailleurs sociaux pouvant répondre au mieux à la demande de prise en charge.

Quoiqu'il en soit, ce besoin de spécialisation génère des coûts négatifs à la performance de l'action humanitaire portée par le CEF soit en temps soit en ressources financières ; ce qui n'est pas à l'avantage de la dynamique de résilience impulsée. Un animateur s'exclame à ce sujet.

« Un enfant que vous prenez aujourd'hui, n'attendez pas qu'il vous dise la vérité aujourd'hui ou même dans deux ou quatre mois. J'ai suivi un jeune garçon comme ça pendant cinq ans. Pendant tout ce temps, il me mentait. Et c'est la veille du jour où on devait aller à Panhouian où vivraient ses parents qu'il s'est rapproché de moi par compassion –parce que j'étais tellement gentil avec lui– qu'il m'a avoué la vérité. Il s'en voulait d'aller faire tourner en rond l'animatrice que je suis et qui était si soigneuse avec lui. C'est-à-dire que si l'enfant vous dit quelque chose, il ne faut jamais sauter là-dessus en même temps. Sinon, ça biaise tout. Et c'est du temps et de l'argent gaspillés. Il y a un autre dont les parents habitent à Gbogbanou à côté de nous ici, mais il nous a fait tout le temps aller à Abomey. Si j'avais reçu une formation bien orientée, j'aurais pu éviter ses erreurs » (A. Z., Assistante sociale, CEF, Cotonou, le 14.09.17).

En dehors de ces deux cas, il y a bien de situations évoquées par les agents et sur lesquelles ils ont été inefficaces parce qu'ils n'avaient pas les ressources adéquates pour y faire face. Pour pallier quelque peu à cette situation, le CEF bénéficie souvent de formations de recyclage et de renforcement de capacités sur des aspects spécifiques de l'appui à l'enfance en difficulté. Au-delà de toute analyse, les enfants interrogés estiment que les encadreurs sociaux font un travail de qualité comme le montre la Figure 7 qui suit.



Source : Données de terrain_2017

Figure 7 : Répartition des enfants en situation de rue selon leur appréciation de la qualité de travail du personnel d'encadrement à leur égard

C'est clair que si l'encadreur dispose de compétences avérées doublées de pratiques, il pourra bien accompagner les enfants de rue. Cela n'exclue pas que des formations pointues devant spécialiser les acteurs dans l'encadrement des enfants en situation difficile soient promues.

2.3.3. Redistribution des opportunités de renforcement de capacités et effet sur la performance institutionnelle

La faiblesse que représente le besoin crucial d'innovation pour le travailleur social à l'épreuve des défis du terrain est plus ou moins compensée par l'offre d'une gamme variée de formation au personnel optimisée sur fonds propre de la Caritas de Cotonou. Ces formations portent notamment sur la médiation sociale, la dynamique de groupe, etc. Lorsque les besoins sont identifiés par la Caritas elle-même, les formations sont organisées de sorte que tout le personnel, à quelque niveau que ce soit, en bénéficie. C'est du moins ce qui ressort des entretiens ainsi que l'indique la portion de discours suivante :

« Chaque année, on a au moins deux formations pour remettre à niveau les acteurs. Les formations que nous avons identifiées nous-mêmes, tous les acteurs y participent. C'est le cas notamment quand on a la chance de déplacer un expert. Tout le monde suit les formations dans les mêmes conditions » (M. R., Responsable de Centres de la Caritas de Cotonou, ce 24.09.17).

Néanmoins, les données empiriques révèlent l'existence de quelques griefs relativement à ces opportunités de recyclage dont les plaignants soutiennent un point de vue contraire aux allégations ci-dessus évoquées. A leur entendement, ils n'ont aucune maîtrise de l'économie de la (re)distribution de ces opportunités. A se fier hâtivement à cette donne qui a tout l'air d'une irrégularité dans le style managérial de l'institution faîtière, on pourrait prendre avec pincettes, l'effectivité d'une participation systématique de tous le personnel des Centres de la Caritas en l'occurrence celui du CEF, aux séances de formation de renforcement de capacités. Ceci peut amener à supposer l'existence d'inégalités en la matière. Pour d'aucuns, cette donne traduit bien la réalité dans la mesure où ce sont souvent les responsables de Centre qui sont favorisés, avec pour obligation de procéder à une restitution des acquis, une fois la formation finie.

Si la démarche semble tout à fait justifiée, elle n'est pas pour autant stratégiquement correcte dans la mesure où elle annexe la mise à niveau des acteurs de premier plan (les animateurs) - dont les obligations professionnelles au quotidien sont circonscrites par les interactions de face-à-face (Goffman, 1974) avec les enfants, à la mise à niveau des cadres de commandement. A ce sujet, un animateur s'offusque : « *Ce qui m'énerve, c'est que c'est les gens qui sont dans les paperasses qu'ils envoient suivre les formations au lieu de ceux qui sont tout le temps en contact direct avec les enfants et qui font le vrai boulot d'accompagnement* ». Or, il se trouve très souvent que des formations d'une semaine sont restituées en une heure de temps. On est donc en droit de se questionner quant à l'efficacité de la démarche et donc sur son impact en termes de performance institutionnelle. La réponse est évidente. « *Cela fait qu'on n'a pas toutes les aptitudes et les réflexes pour le métier* ». Le travail d'accompagnement peut ainsi en souffrir au quotidien.

Cette situation apparaît tout de même paradoxale lorsque l'on sait que la direction du Centre demande toujours à ses animateurs - qui s'y conforment, de proposer les domaines dans lesquels ils souhaitent voir leurs capacités renforcer. « *Mais la soif de formation est toujours là* », affirme un animateur qui continue en ces termes : « *Moi, j'aurais aimé être formé en technique d'accompagnement de l'enfant pour l'élaboration de son projet de vie et sa réalisation. Mais, j'en ai toujours demandé en vain* ». C'est dire qu'il ne suffit pas que le besoin soit exprimé - aussi crucial qu'il puisse paraître - pour être pris en compte. Encore faudrait-il qu'il soit représentatif. En clair, la redistribution des opportunités de renforcement de capacités qui est censée compenser sans exclusion de quelque acteur que ce soit, les insuffisances en termes de qualifications des acteurs et constituer à une plus-value qualitative pour l'intervention institutionnelle, est porteur de petits pépins

quant à l'atteinte optimale de ses ambitions. Mais, une analyse plus approfondie permet de mieux comprendre les critiques faites au système d'élection aux différentes formations.

En effet, au-delà des formations identifiées par la Caritas de Cotonou au profit de ses Centres, il existe d'autres opportunités de ce genre promues par les structures étatiques, notamment les ministères qui, pour des raisons financières, logistiques et représentativité des bénéficiaires, n'offrent qu'un nombre de place limité par institution identifiée - généralement deux ou trois. Dans ces conditions, la nécessité d'opérer des désignations s'impose. C'est alors que l'on recourt à des critères de sélections non formels qui, à en croire certains responsables, sont motivés par la rentabilisation des acquis y relatifs pour maximiser la performance institutionnelle. Il s'agit des capacités d'appropriation et de restitution, des aptitudes à implémenter les acquis antérieurs, et des efforts personnels d'amélioration fournis par les acteurs pour accroître leurs compétences dans le domaine de la prise en charge des enfants en situation de rue et ce, sans le support de l'institution employeuse. C'est ce que suggère l'illustration ci-dessous.

« Pour ces genres de formation, on ne peut qu'envoyer des gens qui peuvent bien suivre et qui sont en mesure de restituer efficacement les modules aux autres. Il faut que ce soit des gens dynamiques chez qui on a vu qu'ils fournissent des efforts pour mettre en pratique les enseignements antérieurement reçus lors d'autres formations et qui se battent d'eux-mêmes pour s'améliorer constamment en se payant personnellement des formations complémentaires. On ne peut pas encourager des gens qui ne font aucun effort de perfectionnement. Il y en a qui, malgré tout ce qu'ils ont appris lors de formations antérieures, ne font aucune innovation et continuent de commettre les mêmes erreurs » (M. R., Responsable de Centres de la Caritas de Cotonou, ce 24.09.17).

Ce mode de sélection, s'il n'obéit à aucune règle formelle, apparaît cependant comme une prime à l'excellence et justifie en partie, le fait que d'aucuns entrevoient du flou autour de l'appel à la jouissance de formations dans leur ensemble. En vertu de la nature non licite du processus, il serait cependant imprudent de soutenir que les failles qu'il offre n'ont jamais pu être exploitées autrement que pour servir les intérêts institutionnels.

Quel est l'influence du visage réel de la formation, y compris les immobilismes observés chez certains acteurs qui ont pourtant eu à en bénéficier sur la résilience des enfants ?

2.3.4. Qualification des animateurs et résilience des pensionnaires

Dans la rue, les différentes vulnérabilités auxquelles sont confrontées les enfants les poussent très vite à développer et user de stratégies de débrouille pour s'en sortir face à l'urgence du moment : se nourrir. Pour ce faire, il est souvent question de mobiliser un certain nombre de ressources (force physique, habileté, etc.) et de les convertir en actions concrètes dispensateur de recettes pécuniaires et de sécurité. Il s'agit le plus souvent de la réalisation de petits métiers (bagagiste, distributeur de diverses denrées, vendeur à la sauvette, etc.) presque aussitôt rémunérés, voire du petit vol dans les marchés. Cette capacité à s'adapter à son nouvel environnement qu'est la rue et à surmonter les obstacles qui y sont dressés au quotidien, chaque pensionnaire rencontré l'a acquis. « *Si c'est pour vaincre les obstacles du quotidien afin de se nourrir, chaque enfant a appris à le faire* », s'exclame un responsable du CEF. A l'en croire, il s'agit même d'un impératif non négociable pour la survie dans cet univers hostile souvent apparenté à une jungle. Cette comparaison appelle, outre le besoin de nutrition, celui de la défense et du *self protection*. En la matière, les enfants ne seraient que trop édifiés. Ils y

parviennent très vite en développant des automatismes de violence. Les propos suivant en disent long.

« Lorsque vous suivez les enfants à partir du moment où ils sont venus dans la rue et ce sur une durée d'au plus une ou deux semaines, on remarque immédiatement un changement dans leur tempérament et dans leur caractère. Au départ, ils sont plutôt innocents, naïfs et doux à la limite. Mais par la suite, ils deviennent agressifs et violents. C'est qu'ils ont très tôt appris qu'il faut avoir ses propres mécanismes de défense si l'on ne veut pas se voir bastonner ou dépouiller tout le temps par ses pairs ou les bandits, si l'on tient à survivre dans la rue » (D. H., Animateur, Cotonou le 24.09.17).

Ainsi, ce sont les enfants en situation de rue fréquentant le Centre qui partagent en commun un trait de profilage forgé sur la violence érigée désormais en mécanisme de défense et de protection, en dispositif de survie et d'autoconservation. Cette agressivité qu'ils portent partout avec eux pour se protéger est souvent transposée dans les interactions qu'ils ont avec leurs pairs. Celles-ci sont quasiment dénuées de toute tolérance surtout lorsqu'elles revêtent des enjeux. Mais, cet excès d'énergie qui traduit d'une certaine manière leurs capacités de résilience n'a pas que des avantages positifs. Il est souvent reversé sur le matériel de travail du Centre (tam-tam, jeux de carte, jeu de domino, babyfoot, etc.) qui payent le lourd tribu ; ce qui dénote d'une difficulté à se contrôler, fondée sur l'érection de la violence en unique langage compréhensif de la rue. Cette forme d'acclimatation peut être qualifiée de *résilience spontanée, immédiate ou synchronique* parce que répondant aux besoins urgents du moment. Elle est nécessaire à cette autre forme dont on pourrait dire qu'elle est planifiée ou diachronique parce que liée au projet de (re)socialisation socioprofessionnelle.

En effet, chaque enfant en situation de rue murmure en silence au fond de lui le rêve - même s'il est bien souvent flou - d'ébranler avec succès les obstacles liés à

sa condition de vie actuelle, au point d'optimiser dans un avenir plus ou moins lointain, une mobilité sociale pas nécessairement ascendante, mais synonyme d'insertion socioprofessionnelle réussie. Dans la réalité, la *résilience synchronique* prend très souvent le pas sur la *résilience diachronique*, les urgences du moment aveuglant l'impératif de consentir à des sacrifices pour apprendre un métier. C'est en cela que nombre d'animateurs estiment que si les enfants sont doués pour franchir tant bien que mal les obstacles à court terme, ils le sont moins - quand ils n'adhèrent pas à l'aide institutionnelle - face aux défis à long terme en ce sens qu'« *Ils n'apprivoisent pas toujours instantanément les enjeux futurs de réalisation de soi et les exigences actuelles qu'ils recèlent en termes de sacrifice* ». Fugues ponctuées de retours intempestifs, refus d'apprendre un métier, prise en adversité latente ou manifeste des acteurs symboles d'autorité morale, goût très poussé pour l'aventure, l'argent et la facilité, etc. obstruent souvent les élans même volontaristes d'optimisation de cette forme de résilience. Or, au-delà de la résistance, la résilience, pour Vanistandael (2009 : 10) suppose une capacité à reconstruire la vie, et parfois même à transformer un malheur en quelque chose de positif. Mais, en même temps, souligne l'auteur, ces torsions dans la trajectoire sont peut-être justifiées car « La croissance de la résilience se fera souvent à travers des hauts et des bas ». Pour l'instant, ce sont les « bas » qui prennent de l'ascendance. Quelques statistiques sont illustratives à ce sujet. Il aura en effet fallu depuis trois ans effectuer plus de 200 placements en atelier pour en arriver à avoir 19 détenteurs du Certificat de qualification au métier (CQM) –six autres passeront l'examen en décembre – dont 12 sont déjà à leur propre compte.

C'est justement là que la perspicacité du travailleur social est attendu car, par définition, l'enfant en situation de rue est géographiquement instable. « *Il faudra du temps, de la patience et surtout de la vocation pour constituer avec lui chaque*

fois qu'il revient. Et tout animateur social doit le savoir et l'intégrer dans sa conception des choses et agir au quotidien relativement à cet état de chose », affirme un responsable de Centres.

Au regard de ces analyses, il apparaît complexe d'opiner systématiquement sur le lien entre le niveau de qualification du personnel d'encadrement et les capacités de résilience des enfants en situation de rue qui bénéficient de l'accompagnement du Centre. Cependant, il serait biaisé de croire que les difformités évoquées plus haut sur la qualification et la formation de recyclage du personnel d'encadrement sont sans effet néfastes sur les performances enregistrées ; et ce, en dépit des opérations de suivi qui se font plus ou moins régulièrement. Le Tableau V est illustratif à cet effet.

Tableau V : Répartition des enfants en situation de rue selon les reproches faits au personnel d'encadrement

	N	%
Injures	15	46,9
Préférence ou privilèges accordés à certains	5	15,6
Manque d'attention	4	12,5
Le centre n'est pas toujours ouvert et on nous oblige à payer ailleurs pour la douche	3	9,4
Ils ne prennent pas toujours en compte notre projet de vie	2	6,3
Bastonnades	1	3,1
Mensonges sur votre compte	1	3,1
Rien	1	3,1
Total	32	100

Source : Données de terrain_2017

En effet, selon ce tableau, le personnel d'encadrement injurie fréquemment les enfants –et maintes fois sans distinguer le coupable–. C'est le reproche qui revient le plus, suivi du traitement différencié qui se manifeste par la préférence pour certains plutôt que pour d'autres, au regard de leur assiduité et de leur exemplarité. Viennent après, le manque d'attention et le fait que les heures

d'ouverture du Centre sont limitées à 19h du soir et aux jours ouvrables ; ce qui oblige, au-delà de ces heures, à débourser de l'argent pour satisfaire divers besoins (bain ; toilette) auprès des services disponibles dans le marché. Les autres reproches sont plutôt en proportion infirmes. On se situe donc dans un contexte où les comportements des agents sociaux sont, relativement à certains reproches comme les injures, en déphasage avec ce qui est attendu d'eux. Ils ne sont pas toujours bien appréciés des enfants ; quoique cette façon de réprimander puisse participer de la dynamique de la reconnaissance et de la soumission de celui-ci à l'autorité.

De ce chapitre, il peut être retenu que le niveau de qualification du personnel d'encadrement du CEF influence sur ses performances relativement à la socialisation professionnelle des enfants. Ce n'est pas la conformité de leur statut aux exigences en matière d'accueil et de protection qui pose problème ; loin s'en faut. La préoccupation se situe au niveau de l'adaptation aux spécificités du terrain face auxquelles les formations académiques se retrouvent désuètes ; obligeant le travailleur social à recourir à son ingéniosité personnelle et ses ressources en termes d'expérience pour se sortir d'affaire. Les formations de recyclages viennent corriger quelque peu le tire en affutant les armes des travailleurs pour doper leur efficacité pratique. Ceci n'empêche pas de relever l'influence négative de l'absence de compétences spécifiques liées à la spécialisation dans le domaine de la prise en charge de l'enfance en situation de rue sur la performance institutionnelle.

2.4. Pouvoir factoriel de quelques variables sur la préférence des enfants à rester dans la rue

Dans ce chapitre, il est question de croiser un certain nombre de variables indépendantes avec la préférence des enfants pour la rue afin de mettre en perspectives celles qui sont les plus déterminantes.

Les enfants fréquentant le centre CEF, à près de 41% ont encore une préférence pour la rue contre 56% qui préféreraient la vie en famille, au domicile de leurs parents. Cette performance suppose au moins partiellement l'efficacité d'action du centre sur les enfants, du moins relativement à leur désir de retourner en famille pour y vivre avec ses proches. Toutefois, elle suppose, au regard de la proportion non moins négligeable d'enfants manifestant encore leur préférence pour la rue (plus de quatre enfants sur 10), l'existence de variables soit propre aux enfants, soit propres aux interventions du centre qui favorisent cet état de chose. Un ensemble de croisement entre la préférence pour la rue et des variables caractéristiques relatives à l'enfant et du centre a été fait pour déterminer les variables les plus déterminantes.

2.4.1. Préférence pour la rue et caractéristiques sociodémographiques liées à l'enfant et à ses parents

L'analyse des données issues des croisements statistiques indiquent qu'il existe des variables sociodémographiques relatives à l'enfant qui influence sa préférence à rester dans la rue. Il en est ainsi du niveau d'instruction de l'enfant et de la situation des parents à l'état civil. En effet, le tableau VI ci-dessous montre qu'il existe une relation de dépendance entre la préférence à rester dans la rue et le niveau d'instruction de l'enfant ; le risque de se tromper inférieur à 5% ($p\text{-value} = 4,9\% < 5\%$).

Tableau VI : Croisement entre désir de rester dans la rue et niveau d'instruction de l'enfant

		Préférence pour la rue			Statistique	P-value	Conclusion
		Oui (N=13)	Non (N=18)	Indécis (N= 1)			
Niveau Instruction	Aucun	3	3	1	9.0709 Pearson chi2(4)	0.059	Il y a dépendance
	Primaire	7	15	0			
	Secondaire	3	0	0			

Source : Données de terrain_2017

Ainsi, plus le niveau d'instruction est élevé, plus la propension à préférer rester dans la rue augmente. En effet, cette propension est de 42% pour les non-instruits, de 46% pour ceux du niveau primaire et de 100% pour ceux qui ont le niveau secondaire.

Qu'en est-il du croisement entre la variable dépendante et les quatre variables indépendantes suivantes, caractérisant partiellement l'état civil des parents : « *Les parents vivent-ils ensemble ?* », « *Le père est-il vivant ?* », « *La mère est-elle vivante ?* » « *Dernière date de visite des parents* ». L'analyse des tableaux ci-dessous permet de s'en faire une idée.

Tableau VII : Croisement de variables de l'état civil des parents à la préférence des enfants à rester dans la rue

		Préférence pour la rue			Statistique	P-value	Conclusion
		Oui (N=16)	Non (N=17)	Indécis (N= 1)			
Parent vivent-ils ensemble	Vivant ensemble	6	4	0	3.0580 Pearson chi2(4)	0.548	Il y a indépendance
	Séparé	7	13	1			
	Ne sais pas	3	0	0			
		Préférence pour la rue			Statistique	P-value	Conclusion
		Oui (N=17)	Non (N=14)	Indécis (N= 1)	1.3476 Pearson chi2(2)	0.510	Il y a indépendance
Le père est-il vivant ?	Vivant	10	11	1			
	Décédé	7	3	0			
	Ne sais pas	0	0	0			
		Préférence pour la rue			Statistique	P-value	Conclusion
		Oui (N=13)	Non (N=18)	Indécis (N= 1)	0.7033 Pearson chi2(2)	0.704	Il y a indépendance
La mère est-elle vivante ?	Vivant	12	15	1			
	Décédé	1	3	0			
	Ne sais pas	0	0	0			
		Préférence pour la rue			Statistique	P-value	Conclusion
		Oui (N=13)	Non (N=18)	Indécis (N= 1)	5.5482 Pearson chi2(8)	0.698	Il y a indépendance
Dernière date de visite des parents ?	Moins d'un mois	5	10	1			
	Entre 1 et 3 mois	2	5	0			
	Entre 4 et 6 mois	1	0	0			
	Plus de 6 mois	4	3	0			
	Ne sais pas	1	0	0			

Source : Données de terrain_2017

A l'analyse des quatre variables se rapportant aux parents des enfants, il ressort qu'aucune d'elles ne détermine la propension de l'enfant à préférer la rue. L'hypothèse d'indépendance des variables est acceptée avec des probabilités largement supérieur à 10%. Ceci montre, qu'une fois la décision est prise par l'enfant de siéger dans la rue, les paramètres parentaux interfèrent peu dans leur décision d'y rester ou non.

2.4.2. Influence de la durée de fréquentation du CEF, des services bénéficiés auprès du CEF et de la satisfaction des besoins par l'institution sur la propension à préférer rester dans la rue

Tableau VIII : Analyse du pouvoir de détermination de deux variables sur la préférence des enfants à rester dans la rue : la durée de fréquentation du CEF et les services bénéficiés

		Préférence pour la rue			Statistique	P-value	Conclusion
		Oui (N=13)	Non (N=18)	Indécis (N= 1)			
Durée de fréquentation du CEF	Moins d'un mois	0	2	0	1.8830 Pearson chi2(6)	0.930	Il y a indépendance
	Entre 1 et 6 mois	1	1	0			
	Plus de 6 mois	11	14	1			
	Ne sais pas	1	1	0			
		Préférence pour la rue			Statistique	P-value	Conclusion
Services bénéficiés au moins une fois ?	Vaccination	0	1	0	3.6558 Pearson chi2(12)	0.989	Il y a indépendance
	Hygiène	6	8	1			
	SSRAJ	2	3	0			
	Apprentissage	1	2	0			
	Repos	2	2	0			
	Alphabétisation	2	1	0			
	Ecoute	0	1	0			

Source : Données de terrain_2017

La lecture des résultats qu'il affiche permet de conclure qu'aucune des deux variables ne détermine la préférence de l'enfant pour la rue. Le test de chi2, rejette donc l'hypothèse de la dépendance entre elles et la variable dépendante. Par contre la variable « *Perception quant à la satisfaction des besoins par le CEF* affiche un pouvoir déterminant sur elle. C'est du moins ce que montre le tableau IX ci-dessous.

Tableau IX : Influence de la perception quant à la satisfaction de ses besoins par le CEF

		Préférence pour la rue			Statistique	P-value	Conclusion
		Oui (N=13)	Non (N=18)	Indécis (N= 1)			
Satisfaction des besoins par CEF	Oui	1	3	1	6.0353 Pearson chi2(2)	0.049	Il y a dépendance
	Non	12	15	0			
	Ne sais pas	0	0	0			

Source : Données de terrain_2017

Il s'en suit que le sentiment de satisfaction des besoins au centre est fortement en relation avec la préférence pour la rue. L'hypothèse d'indépendance entre ces deux variables est rejetée par le test, permettant de conclure une relation de dépendance entre ces dernières. En effet 25% des enfants ayant le sentiment que leurs besoins sont satisfaits par le centre marquent nettement encore une préférence pour la rue, alors que cette proportion est de 44% pour les enfants qui ont le sentiment contraire. On pourrait ainsi penser, toutes choses étant égales par ailleurs, qu'une perception négative auprès de ces 25% d'enfants pourrait faire changer leur opinion. On se retrouverait ainsi dans une situation inconséquente où, à travers ses actions *à priori* de réduction du phénomène, le centre favorise paradoxalement chez le quart des enfants un sentiment d'attachement à la rue.

2.4.3. Perceptions sur la qualité des soins institutionnels et la qualification du personnel sur la préférence de la rue par les enfants

Le tableau ci-dessous montre des données qui permettent d'apprécier l'influence des variables liées aux soins institutionnels (« *Appui par le CEF au projet de vie* » (1), « *Appréciation de l'accompagnement du CEF* » (2), « *Les agents du CEF s'occupent-ils bien de vous* » (3), « *Comportements non-observants à l'égard d'autres enfants* » (4), et « *Les agents du CEF sont-ils bien formés ?* » (5)) sur la préférence de la rue à la famille.

Tableau X : Influence de variables relatives aux soins institutionnels et de la qualification du personnel sur la préférence par les enfants de la rue

		Préférence pour la rue			Statistique	P-value	Conclusion
		Oui (N=13)	Non (N=18)	Indécis (N= 1)			
Appui par CEF au projet de vie	Oui	7	5	1	3.6353 Pearson chi2(2)	0.162	Il y a indépendance
	Non	6	13	0			
	Ne sais pas	0	0	0			
		Préférence pour la rue			Statistique	P-value	Conclusion
		Oui (N=13)	Non (N=18)	Indécis (N= 1)	4.8069 Pearson chi2(6)	0.569	Il y a indépendance
Appréciation accompagnement CEF	Pas bon	0	1	0			
	Bon	2	4	1			
	Mauvais	3	3	0			
	Bon mais à améliorer	8	10	0			
		Préférence pour la rue			Statistique	P-value	Conclusion
		Oui (N=13)	Non (N=17)	Indécis (N= 1)	1.7136 Pearson chi2(4)	0.788	Il y a indépendance
Agent de CEF s'occupe-t-il bien de vous ?	Oui	10	15	1			
	Non	3	2	0			
	Ne sais pas	1	0	0			
		Préférence pour la rue			Statistique	P-value	Conclusion
		Oui (N=13)	Non (N=18)	Indécis (N= 1)	0.9557 Pearson chi2(2)	0.620	Il y a indépendance
Comportements non-observant à l'égard d'autres enfants	Oui	6	9	0			
	Non	7	9	1			
	Ne sais pas	0	0	0			
		Préférence pour la rue			Statistique	P-value	Conclusion
		Oui (N=13)	Non (N=18)	Indécis (N= 1)	0.7033 Pearson chi2(2)	0.704	Il y a indépendance
Agent de CEF sont-ils bien formés ?	Oui	12	15	0			
	Non	1	3	0			
	Ne sais pas	0	0	0			

Source : Données de terrain_2017

A l'analyse, il s'avère qu'entre les cinq variables précédentes en cause et la variable dépendante, aucune relation n'est établie avec la préférence des enfants pour la rue. L'hypothèse alternative de dépendance est rejetée à plus 5% de seuil critique. La conclusion est par contre toute autre lorsqu'on croise « *Les reproches faites au*

encadreurs sur leurs relations aux enfants » et la préférence pour la rue. C'est du moins ce qu'indique le tableau ci-dessous.

Tableau XI : Liens entre reproche faite aux éducateurs et préférence pour la rue

		Préférence pour la rue			Statistique	P-value	Conclusion
		Oui (N=13)	Non (N=18)	Indécis (N= 1)			
Reproches aux encadreurs sur leurs relations aux enfants	Manque attention	2	2	0	33.9009 Pearson chi2(14)	0.002	Il y a dépendance
	Injure	7	8	0			
	Bastonnades	0	1	0			
	Mensonges contre moi	0	0	1			
	Privilégie autre	2	3	0			
	Centre non ouvert	1	2	0			
	Non prise compte projet de vie	1	1	0			
	Rien	0	1	0			

Source : Données de terrain_2017

A la lecture, les résultats obtenus indiquent en effet que le test rejette l'hypothèse nulle d'indépendance avec un risque de se tromper inférieur à 1%. Il apparaît clairement que ceux qui ne reprochent rien n'ont aucunement de préférence pour la rue, contrairement à ceux qui reprochent aux éducateurs, la discrimination dans le traitement, les injures et le manque d'attention.

2.4.4. Rapport de dépendance entre préférence pour la rue et capacité à réaliser un projet dans la rue et sentiment de sécurité dans la rue

Les résultats des croisements annoncés dans le titre ci-dessus varient en fonction de la variable concernée. Pour ce qui est de la capacité à réaliser un projet de vie dans la rue, il n'existe aucun lien de détermination de cette variable sur la variable dépendante. C'est ce qu'indique le tableau ci-dessous.

Tableau XII : Rapport de dépendance entre capacité de l'enfant à réaliser un projet de vie dans la rue et préférence de cet espace à la maison

		Préférence pour la rue			Statistique	P-value	Conclusion
		Oui (N=13)	Non (N=17)	Indécis (N= 1)			
Capacité à réaliser le projet de vie	Oui	6	5	1	2.7941 Pearson chi2(2)	0.247	Il y a indépendance
	Non	6	12	0			
	NE SAIS PAS	0	0	0			

Source : Donnée de terrain_2017

Par contre, le sentiment de sécurité qu'éprouvent les enfants dans la rue est corrélé avec la variable dépendante. Tout porte ainsi à croire que plus l'enfant se sent en sécurité dans la rue, plus il a tendance à la préférer à la maison. Comme le montre le tableau XIII, il est noté en effet que les enfants qui disent ne pas se sentir en sécurité n'ont manifesté aucune préférence pour la rue, contrairement aux autres qui à près de 44% ont encore une préférence pour la rue.

Tableau XIII : Influence du sentiment de sécurité dans la rue sur la préférence d'y rester

		Préférence pour la rue			Statistique	P-value	Conclusion
		Oui (N=13)	Non (N=17)	Indécis (N= 1)			
SENTIMENT DE SECURITE	Oui	13	17	0	15.8815 Pearson chi2(4)	0.000	Il y a dépendance
	Non	0	1	1			
	Ne sais pas	0	0	0			

Source : Données de terrain_2017

Le récapitulatif des conclusions tirées des tests effectués s'énonce ainsi qu'il suit dans le tableau ci-dessous :

Tableau XIV : Récapitulatif des tests statistiques issus du croisement avec la variable « Décision de rester dans la rue »

N°	Variables croisées	P-Value	Lien de dépendance
1.	Niveau Instruction	0.059	Il y a dépendance
2.	Perceptions sur la satisfaction des besoins par le CEF	0.049	Il y a dépendance
3.	Reproches aux encadreurs sur leurs relations aux enfants	0.002	Il y a dépendance
4.	Sentiment de sécurité ?	0.000	Il y a dépendance
5.	Parents vivent-ils ensemble	0.548	Il y a indépendance
6.	Le père est-il vivant ?	0.510	Il y a indépendance
7.	La mère est-elle vivante ?	0.704	Il y a indépendance
8.	Dernière date de visite des parents ?	0.698	Il y a indépendance
9.	Durée de fréquentation du CEF	0.930	Il y a indépendance
10.	Services bénéficiés au moins une fois ?	0.989	Il y a indépendance
11.	Appui par CEF au projet de vie	0.162	Il y a indépendance
12.	Appréciation accompagnement du CEF	0.569	Il y a indépendance
13.	Agents de CEF s'occupent-t-ils bien de vous ?	0.788	Il y a indépendance
14.	Comportements non-observant à l'égard d'autres enfants	0.620	Il y a indépendance
15.	Agents de CEF sont-ils bien formés ?	0.704	Il y a indépendance
16	Capacité à réaliser le projet de vie ?	0.247	Il y a indépendance

Source : Données de terrain_2017

Ainsi, tout porte à croire que plus ils sont instruits, plus ils estiment que leurs besoins sont satisfaits par le CEF, plus ils déprécient la façon dont les éducateurs traitent leurs pairs, et plus ils se sentent en sécurité hors du cadre familial, moins il y a de chances que les enfants de la rue marquent leur désapprobation pour la vie dans la rue.

En somme, au regard des déductions opérées à partir des résultats des croisements effectués, il apparaît que sur les seize variables indépendantes croisées avec la préférence des enfants pour la rue, seules quatre se sont avérées déterminantes. Elles contribuent ainsi à expliquer quelque peu la persistance du phénomène des enfants de la rue. Il s'agit du niveau d'instruction (1), de la perception de l'enfant

sur le fait que ses besoins sont satisfaits par le CEF (2), les reproches faits aux encadreurs sur leurs comportements vis-à-vis des autres enfants (3), et les sentiments de sécurité qu'éprouvent les enfants dans la rue (4) ; ces variables étant énoncées du moins déterminant au plus déterminant.

2.5. Discussion des résultats de l'analyse de détermination

De l'analyse des données empiriques faite en vue d'apprécier l'influence d'un certain nombre de variables sur la propension des enfants à élire domicile dans la rue de façon plus ou moins durable, il s'avère que quatre indicateurs ayant valeur de variables dépendantes ont un pouvoir significatif de détermination sur le phénomène. Il s'agit aussi bien du niveau d'instruction (1), des perceptions des enfants sur la satisfaction de leurs besoins par le CEF (2), que des reproches faites aux éducateurs sur leurs interactions aux enfants bénéficiant de l'appui des centres (3) et du sentiment de sécurité que ces derniers éprouvent dans la rue. Dans d'autres contextes sociaux et économiques, plusieurs auteurs ont procédé à l'analyse explicative de la persistance du phénomène d'enfants de la rue, dont les résultats se rapprochent soit des conclusions tirées de notre travail de recherche ou, au contraire, s'en distinguent.

En effet, à Kinshasa, Masiala (1990) soutient que la persistance du phénomène des enfants de la rue peut être redéivable à leur niveau d'instruction. Mais, pour l'auteur, c'est le déclin de cet indicateur auprès des enfants qui à tendance à éveiller son attachement pour la rue. Ce point de vue contraste avec les résultats de cette étude qui indiquent plutôt le contraire dans la mesure où ils démontrent que le désir de rester dans la rue augmente avec le niveau d'instruction. Plus l'enfant ou l'adolescent est instruit, plus il a peut-être de ressources intellectuelles pour mieux s'organiser et profiter de la rue.

D'un autre point de vue, pour Campbell (2002), la base d'une relation éducative en institution doit passer par l'amour inconditionnel des éducateurs spécialisé ; celui-ci devant être tel que l'enfant ne puisse pas se sentir opprimé ni frustré de leurs comportements, car la frustration constitue un facteur de propulsion dans la rue. Pirot (2004) souligne d'ailleurs à ce propos que se sont diverses formes d'inégalités

vécues par l'enfant dans la cellule familiale dans son processus de désarticulation qui se trouvent être, à côté des facteurs économiques liés à la précarité, un des principaux moteurs du phénomène d'enfants de la rue. Or, les résultats de la présente recherche montrent que nombre d'enfants sont frustrés des attitudes des encadreurs dans leurs rapports à leurs pairs. D'autres y voient des formes de traitements discriminants. En toute logique, il se trouve que les enfants de cette catégorie marquent nettement leur préférence pour la rue. Plus leurs jugements sont en défaveur des conduites des encadreurs, plus leur attachement à cet espace est visible. Il s'agit en d'autres termes, d'une sorte de transposition à l'institution de prise en charge d'une des causes expliquant le départ des familles pour la rue, les mêmes causes produisant souvent les mêmes effets, la perception de la discrimination dans les comportements des encadreurs du CEF ne pourra engendrer que le refoulement de cette « famille de substitution » en faveur de la rue. Leur attachement à la rue résulte pour ainsi dire des comportements de ces derniers (James et Prout, 1990). En toute logique, c'est à juste titre que les conclusions d'Akuesson (2010) abondent dans le même sens, lorsque l'auteur affirme que les limites de la prise en charge des enfants de la rue par les centres d'accueil sont également liées à la qualification des éducateurs spécialisées affectés à leur protection.

Au plan sécuritaire, il est apparu que les enfants qui ont affirmé ne pas se sentir en sécurité dans la rue n'y ont aucun attachement particulier et préfère le cocon familial. Ils disent n'y être que par contrainte. Par contre, ceux qui disent s'y sentir en sécurité manifestent logiquement leur préférence pour la rue. Les travaux de Schmitt (2002), comme dans cette recherche, mettent en évidence les liens entre ces deux variables. Pour l'auteur, chaque enfant, dans son processus de maturation, construit des rapports et des sentiments d'appartenance à des

groupes auxquels il s'identifie ; ceux-ci devenant son repère Schmitt (2002). Ainsi, il peut être dit des enfants qui se trouvent plus en sécurité dans la rue, qu'ils ont atteint une phase de maturation dans leur identification aux groupes qu'ils ont intégrés hors des maisons et qui leur confèrent protection contre nombre de dangers extérieurs. Les groupes ici fonctionnent alors comme des familles de substitution en offrant à ses membres, ce qui leur a manqué tout le temps : la sécurité.

En outre, cette recherche a démontré que l'attachement des enfants à la rue est lié à leur satisfaction par rapport aux besoins qui sont les leurs, par le CEF. L'exploitation de la revue de littérature laisse très peu de traces sur l'analyse des rapports entre ces deux variables ; ce qui laisse supposer qu'il y a dans le domaine encore beaucoup de chantiers à explorer dans notre pays et dans la sous-région.

D'autres auteurs, certainement à cause des spécificités de leurs terrains ou de leur démarche méthodologique ont pu mettre en lien la persistance des enfants dans la rue et d'autres variables dont l'influence sur le phénomène ne s'est pas avérée dans la présente étude. C'est par exemple le cas de Ngub'Usim (1992) qui, au Congo, a démontré l'influence du décès des parents et de leur divorce sur l'engagement et l'installation des enfants dans la rue. Ceci a été confirmé au Bénin par Mèkoun (2012).

Conclusion et Suggestions

CONCLUSION

La présente recherche qui porte sur le « Phénomène des enfants de la rue à Cotonou : persistance de la problématique (étude réalisée au Centre d'Ecoute et de Formation de Dantokpa) », a visé globalement à analyser les raisons qui sous-tendent la persistance du phénomène des enfants de la rue en dépit des mesures d'accompagnement dont ils sont bénéficiaires. Elle a mobilisé à cet effet, trois variables explicatives à savoir : les perceptions que les enfants ont de la rue, le processus d'accompagnement implémenté par le CEF de Dantokpa, et le niveau de qualification du personnel du Centre.

Il ressort d'une part de l'analyse des données empiriques recueillies que la rue est dans l'imaginaire collectif des enfants, appréhendée dans une dualité qui la consacre d'une part comme un espace porteur d'éléments positifs et socialement valorisant comme la liberté et la facilité de gain financiers érigés au rang de valeurs suprêmes et, d'autre part, comme un lieu hostile pour le développement harmonieux des acteurs. En dépit des vulnérabilités de tout genre auxquelles elle expose (insécurité nutritionnelle, défaut de logement, vulnérabilité sanitaire, vol, divers abus et expositions à de nombreux vices comme la drogue, le vol, entre autres), elle est néanmoins considérée comme une alternative crédible pour pallier au désengagement familial en termes d'accompagnement financier et de soutien moral en vue d'une socialisation professionnelle réussie. Vu sous cet angle, l'image que l'on a de la rue ainsi que des ressources réelles ou supposées qu'elle est censée apporter à l'enfant en comparaison aux restrictions de l'univers familial concourt à renforcer son intérêt pour ce milieu de vie. Cet environnement joue, de ce fait, un rôle central dans son processus de résilience –pour peu que l'entourage y contribue pour sa part– malgré les dérives auxquels il peut irréversiblement l'exposer.

D'autre part, les informations empiriques permettent de soutenir qu'à travers sa situation géographique dans le marché Dantokpa, le CEF active la fibre de la proximité entre lui et les enfants qui, comme tel, sont les premiers à formuler volontairement une demande de soutien. Ce qui est bénéfique pour l'efficacité de la prise en charge. Toutefois, cette proximité a un côté néfaste en ce sens qu'elle expose les pensionnaires à une réalité porteuse de valeurs antagoniques : les valeurs sociétales positives promues par le Centre d'une part et, d'autre part, des contre-valeurs plus fécondes dans la rue et les marchés. L'enfant dont la personnalité est encore fragile se doit donc de négocier entre ces deux mondes pour choisir une voie socialement positivée ; ce qui n'est pas toujours facile. Ce choix signifie souvent restriction de sa liberté, soumission à des contraintes, renoncement à son mode de vie habituel, etc. ; un chemin que trop peu tolèrent tant les avantages immédiats du moment qu'offre la rue priment sur les obligations sociales et charges futures envisageables. Le déficit du Centre en termes d'offre de services de restauration et d'hébergement qui oblige les enfants à se débrouiller pour assurer eux-mêmes leurs besoins, y compris lorsqu'ils sont placés en apprentissage vient renforcer cet état de fait. Obligés de passer du Centre au marché pour mobiliser les ressources nécessaires à leur pitance quotidienne, ils sont de toute évidence exposés à la morale de la rue ; alors même qu'il n'est pas toujours aisément de les avoir en groupe pour le suivi des séances d'animation pourtant essentiel à l'amorce du processus de résilience. Ainsi, bien que le processus d'accompagnement implémenté par le CEF soit de nature à favoriser la prise en charge efficace de ses pensionnaires, il en limite paradoxalement les performances par certains de ses aspects dont dépend sa philosophie de fonctionnement.

En dernier lieu, l'analyse de données indique que le niveau de qualification du personnel d'encadrement du CEF influence son niveau de performance en matière

de prise en charge des enfants en situation de rue. Si le personnel d'encadrement est qualifié au regard des prescriptions juridiques en matière d'accueil et de protection de l'enfant, son efficacité sur le terrain n'est acquise qu'au bout de tâtonnements, d'échecs et d'erreurs rectifiés qui logent le dispositif d'intervention dans un sillon de négociation perpétuelle entre théorie d'écoles et ingéniosité du travailleur social. Même si les formations de recyclages sont mobilisées pour inhiber les effets d'une telle situation, il n'en reste pas moins réel que le besoin de spécialisation qu'elle implique influence négativement la performance de l'action institutionnelle en termes de temps perdu, de ressources financières « gâchées » et d'initiatives de résilience fléchies.

Du reste, ces résultats circonscrits au cas du CEF ne constituent en réalité qu'une sorte de balisage de ce chantier de recherche qui, pour être cerné dans tous ses contours, mérite des investigations ultérieures de type socio-anthropologique approfondies et de longue durée. On pourrait alors, à titre illustratif et avec intérêt, suivre rigoureusement une cohorte d'enfants en situation de rue durant un semestre ou plus pour saisir leurs itinéraires, cartographier leurs mobilités, les contraintes qu'ils rencontrent au quotidien et les approches de solutions déployées pour les résorber, apprécier les chaînes des opportunités qui s'offrent à eux, etc. L'intérêt serait de saisir au plus près possible leur vécu afin de proposer des approches de solutions originales pour leur prise en charge et qui s'adaptent à ce qui les définit le plus : leur instabilité géographique qui, dans cette recherche, est apparue comme un déterminant de l'insuccès de leur socialisation professionnelle.

Par ailleurs, en recourant aux variables indépendantes croisées avec la préférence des enfants pour la rue, il s'avère que le niveau d'instruction des enfants, leurs perceptions sur la satisfaction des besoins qui sont les leurs par le CEF, les reprochent qu'ils font aux encadreurs sur leurs relations aux autres enfants, et le

sentiment de sécurité qu'ils éprouvent dans la rue concourent à expliquer de façon déterminante leur présence dans la rue. La liaison de ces variables déterminantes aux hypothèses de recherche permet de souligner que la première hypothèse est aussi bien confirmée que les deux dernières. Pour rappel, elles sont relatives aux perceptions que les enfants ont de la rue, au processus d'accompagnement qu'implémente le CEF et au niveau de qualification des éducateurs sociaux.

SUGGESTIONS

Face au phénomène des enfants de la rue qui persiste à Cotonou, et dans l'optique de le contenir quelque peu, quelques pistes d'actions pourraient être explorées. Ainsi, nos suggestions s'adressent aux structures de protection, aux professionnels accompagnant cette catégorie d'enfants et aux autorités étatiques.

- A l'endroit des Organisations Non Gouvernementales intervenant dans le domaine de la protection et des professionnels accompagnant les enfants en situation de rue, il est souhaitable d'une part, de professionnaliser plus qu'il ne l'est présentement, le métier des travailleurs sociaux de rue afin d'outiller convenablement ces derniers à l'aune de la complexité et de la richesse de l'expérience empirique avec les enfants en situation de rue. Cette professionnalisation doit passer par des formations/renforcement de capacités continues et adaptées aux réalités de la vie quotidienne de ces enfants en faveur de cette catégorie de travailleurs sociaux.

D'autre part, œuvrer à implémenter des projets structurants à l'endroit des enfants pour être en phase avec le processus de socialisation professionnelle et de résilience dans son ensemble, ce dernier nécessitant une durée de temps plus ou moins longue pour son optimisation.

- A l'endroit des autorités en charge du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance, nous suggérons d'initier des actions communes, entre les organisations non gouvernementales spécialisées dans la protection, certaines structures déconcentrées de l'Etat (Centres de Promotion Sociale par exemple) et les collectivités locales (les mairies), qui visent à renforcer les mécanismes communautaires de protection des enfants dans nos communes et qui promeuvent une approche de prévention du phénomène basée sur une stratégie participative.

Il convient d'être endurant dans la réalisation de ces recommandations qui, dans la pratique, vont nécessiter des efforts grandioses de lobbying et de plaidoyer, mais qui à long terme, réduiront le phénomène.

Pour l'heure, vouloir contenir le phénomène alors même que cette option semble être en déphasage avec les aspirations de la majorité des enfants de la rue rencontrés, ne serait-il pas plus porteur d'associer l'option d'un accompagnement protecteur de l'enfant dans ce milieu qui semble l'avoir domestiqué et conquis ?

Références Bibliographiques

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1) Afrique Conseil, 2006, *Monographie de la Commune de Covè*, Programme d'Appui au Démarrage des Communes, Mission de décentralisation, République du Bénin : 14p.
- 2) Akuesson, C., 2006, *L'impact du travail des institutions sur la réinsertion des « vidomègon » du foyer Laura Vicuña*, Mini-mémoire en Sociologie-Anthropologie, Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines (FLASH) : p.18.
- 3) Albarello, L. 1999, *Apprendre à chercher : l'acteur social et la recherche scientifique*, Bruxelles : De Boeck Université : pp.17-179.
- 4) Beaud, S. et Weber, F., 1997 ; 1998), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris : Editions la Découverte & Syros : 288p.
- 5) Blanchet, A., Ghiglione, R., Massonnat, J. et Trognon, A., 1987, *Les techniques d'enquêtes en sciences sociales*, Paris : Dunod : 208p.
- 6) Blanpain, N., 2008, *Perdre un parent pendant l'enfance : quels effets sur le parcours scolaire, professionnel, familial et sur la santé à l'âge adulte?*, *Etudes et résultats*, n°668 : 8p.
- 7) Boimar, S. E. et al., 2010, *Pratique de la psychopédagogie*, Paris, Dunod : 216p.
- 8) Bommelear, H., 2009, *Booster sa carrière grâce au réseau*, Paris : Eyrolles : 188p.
- 9) Bregeon, P., 2008, *A quoi servent les professionnels de l'insertion ?*, Paris : L'Harmattan : 270p.
- 10) Cambon, L., 2006, *L'éducateur spécialisé à travers ses discours : une question d'identité*, Thèse pour l'obtention du grade de docteur, Université de Haute Bretagne, consulté ce 1er septembre 2017, [Http : //hashs.archives-ouvertes.fr](http://hashs.archives-ouvertes.fr) : 233p.
- 11) Campbell, R. 2002, *L'adolescent le défi de l'amour inconditionnel*, Québec : Orion, 171p.
- 12) Campenhoudt, L., Quivy, R., 1995, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris : Dunod, 2ème éd : 284p.

- 13) Chassey (De), A., 2011, *Eduquer dans la rue en Amérique latine. Parole de professionnels*, Paris : Karthala : 316p.
- 14) Chevalier, E., 1993, *L'enfant et la ville*, Paris : Editions Syros : 326p.
- 15) Combetti, F. K., 2010, *La protection des enfants de la rue au Bénin*, Mémoire de Licence professionnelle, option : Communication et relation internationale, Cotonou : UATM /GAS-A-Formation : 77p.
- 16) Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant (CDE) du 20 novembre 1989. Art. 11 ; 17 ; 19 ; 27 ; 28 ; 29 ; 31 ; 113.
- 17) Dègnon, A., 2012, Problématique de la réinsertion professionnelle des enfants de la rue au Bénin : enjeux et perspectives, Mémoire de licence en éducation spécialisée, Cotonou : ISFES : 94p.
- 18) Dolto, F., 1988, *La cause des adolescents*, Paris : Editions Robert Laffon : 276p.
- 19) Dorselaer, J., 1985, *Méthodologie pour réaliser un travail de fin d'études*, Bruxelles : Editions du CRID : 118p.
- 20) Drory, D., 2009, *L'enfant et la séparation parentale*, Paris : Ministère de la communication française : 64p.
- 21) Ducasse, M., 2002, *Les enfants des rues au Burkina Faso : entre enjeu politique et enjeu de développement*, Mémoire de séminaire, Bordeaux : Editions Sciences Po : 170p.
- 22) Ela, J. M., 1997, *Ménages et Familles en Afrique, approche des dynamiques contemporaines*, Paris : Editions CEPED-ENSEA-INS-ORSTOM-URD : 424p.
- 23) Fagla, M., 2015, *Avec les enfants de la rue au Bénin : l'expérience de travail de Terres rouge*, Psychologie clinique, vol. 39, N°1 : pp.74-85.
- 24) Faye, S., 2014, *La problématique des enfants de rue au Sénégal*, Centre d'Études en Relations Internationales et Stratégiques (CERIS), Université de Dakar au Sénégal : 17p.
- 25) Fourn, E., 2013, *Responsabilité parentale et crise de l'éducation des adolescents à Cotonou*, Annales de la Faculté des lettres, Arts et Sciences Humaines, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), vol.1., n°19 : pp.62-80.

- 26) Fragnière, J. P., 2009, *Comment réussir un mémoire*, Paris : Edition Dunod : 116p.
- 27) Friedmann, G., 1956, *Le travail en miettes*, Paris : Gallimard : 384p.
- 28) Fustier, P., 2000, *Le lien de l'accompagnement : entre don et contrat salarial*, Paris : Editions Dunod/Collection « Action sociale » : 238p.
- 29) Fustier, P., 2009, *L'identité de l'Éducateur Spécialisé*, Paris : Editions Dunod/Collection « Action sociale » : 145p.
- 30) Gérard, W. et Georges, L., 2009, *Penser et pratiquer l'accompagnement*, Chronique sociale, Lyon : 112p.
- 31) Gnonlonfoun, E., 2014, *Relation éducative dans la prise en charge de l'adolescent de la rue à Cotonou*, Mémoire de licence en éducation spécialisée, Cotonou : ISFES : 100p.
- 32) Goffman, E., 1974, *Les rites d'interaction*, Paris : Minuit : 299p.
- 33) Guibert, J. et Jumel, G. 1997, *Méthodologie des pratiques de terrain en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin/Masson : 216p.
- 34) Hardin, R., 2002, *Trust and Trustworthiness*, New York, Russell Sage Foundation: 256p.
- 35) Houmènou, J.-C., 2009, *Environnement domestique public et développement de l'enfant en Afrique*, IMO-IRIKISI, n°1 : pp.235-245.
- 36) Hounyoton, H., 2009, *La protection de l'enfant vidomègon au Bénin : mythe ou réalité ?*, Mémoire de Master 2, Université catholique de Lyon/UPMF Grenoble : 93p.
- 37) Institut national de la statistique et de l'analyse économique, 2015, *RGPH4 : que retenir des effectifs de population en 2013 ?*, Cotonou : Ministère du développement, de l'analyse économique et de la prospective : 35p.
- 38) Institut national de la statistique et de l'analyse économique, 2004, *Cahier des villages et quartiers de ville ; département du Littoral*, Ministère chargée du plan, de la prospective et du développement, Direction des études démographiques, Cotonou : Unicef, Unfpa, DDC : 18p.
- 39) Jaffré, Y. et Olivier de Sardan, J.-P. 2003, *Une médecine inhospitalière*, Paris : APAD/Karthala : 449p.

- 40) Kpadonou, E. et Agossou, T., 2000, *Réalités et vérités de la maltraitance des mineurs au Bénin. La mise en mots des maux et des chiffres* In Agossou T. Regards d'Afrique sur la maltraitance, Paris : Karthala : pp. 19-29.
- 41) Lesne, M. et Montlibert, C. (de), 1972, *Formation et analyse sociologique du travail*, Bibliothèque du CERÉQ, n°2 : 174p.
- 42) Margueray, Y. et Poitou, D., 1994, *A l'écoute des enfants de la rue en Afrique noire*, Paris : Editions Fayard/ Collection « Les enfants du fleuve » : 627p.
- 43) Masiala Ma, S., 1990, *Les enfants de personne*, Kinshasa : Enfance et paix, 1990, p.17.
- 44) Maslow, A., 2013, *Devenir le meilleur de soi : besoins fondamentaux, motivation et personnalité*, Paris : Eyrolles : 384p.
- 45) Massé, R. 1995, *Culture et santé Publique*, Montréal : Gaëtan Morin : 499p.
- 46) Maurice, M., Sellier, F. et Silvestre, J. J., 1982, *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne. Essai d'analyse sociétale*, Paris: PUF: 382p.
- 47) Mèkoun, A. H., 2012, *Prise en charge des enfants récupérés par le foyer Laura Vicuña et le Village d'Enfants SOS d'Abomey- Calavi*, Mémoire de DEA en Sociologie – Anthropologie, Option : Sociologie du Développement, Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines (FLASH), Abomey-Calavi : UAC : 90p.
- 48) MFSN, 2007, *Politique et Stratégies de Protection de l'Enfance au Bénin et Plan d'Actions*, Cotonou : Unicef. 64p.
- 49) MSP, 2004, *Annuaire des statistiques sanitaires*, Cotonou : Ministère de la Santé : 249p.
- 50) Mucchielli, R., 1986, *Comment deviennent – ils délinquants ?*, Paris : Editions ESF : 219p.
- 51) Nguettia, M., 2009, *Les méthodes de réinsertion sociale des enfants et jeunes de la rue d'Abidjan : étude évaluative de leur impact psychosocial*, Hammamet-Tunisie du 21 au 24 Avril 2009 : 26p.
- 52) Nnoubatoingar, L. J., 2005, *La réinsertion familiale des enfants de la rue dans la ville de Ndjaména au Tchad: Etat des lieux et perspectives*, Diplôme d'Etat

- d'Inspecteur d'Education Spécialisée, Ouagadougou : Ecole des Cadres Supérieurs en Travail Social de Ouagadougou : 117p.
- 53) Olivier de Sardan, J.-P., 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris : APAD/ Karthala : 221p.
- 54) Penda, A., 2003, *La réinsertion socio familiale des "Enfants de la rue" par une pastorale de la famille chrétienne : cas de Cotonou Bénin*, Mémoire de maîtrise en Sociologie-anthropologie, Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines (FLASH), Abomey-Calavi : UAC. 79p.
- 55) Piaget, J., 1990, *Psychologie et pédagogie*, Paris : Folio Essais : 248p.
- 56) Plan régional, de la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant (CADBE) de juillet 1990 : 36p.
- 57) Pnud-Bénin, 2000, *Etudes nationales de Perspectives à long terme (Bénin 2025 Alafia)*, Cotonou : 235p.
- 58) Quivy, R. et Campenhoudt, L. V., 1995, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris : Editions Dunod : 272p.
- 59) République du Bénin, 2015, *Loi n° 2015-08 du 8 décembre 2015 portant Code de l'enfant en République du Bénin* : Art.8 ; 11 ; 17 ; 18 ; 28 ; 29 ; 113 ; 117 ; 122 : 132.
- 60) République du Bénin, 1990, *Loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin* : art.8 ; 12 ; 14 :
- 61) Rousseau, N. et Bala, B., 2000, *Du placement à l'accueil familial. De l'enfant objet des institutions à l'enfant sujet*, Paris : Harmattan : 235p.
- 62) Rouzel, J., 2000, *Le travail de l'éducateur spécialisé, éthique et pratique*, Paris : Editions Dunod: 205p.
- 63) Rouzel, J., 2004, *Le quotidien en éducation spécialisée*, Paris : Editions Dunod : 194p.
- 64) Schmitt, P. J. et Collier, D., 2002, *La socialisation*, Paris, Bréal : p.72.
- 65) Touraine, A., 1955, *La qualification du travail. Histoire d'une notion*, Journal de psychologie normale et pathologique, n°13 : pp. 97-112.

- 66) Unesco, s.d., *Dans la rue avec les enfants : programme pour la réinsertion des enfants de la rue*, Unesco/Bice : 322p.
- 67) Unicef, 2009, *Objectifs n°2 et n°3 du Programme de Coopération Bénin-Unicef 2009-2013*, Cotonou : 68p.
- 68) Unicef, 2011, *Quelle protection pour les enfants concernés par la mobilité en Afrique de l'Ouest et du Centre?*, Cotonou : Unicef : 83p.
- 69) Vanistendael, S., 2009, *Droits de l'enfant et résilience : deux approches qui s'enrichissent mutuellement*, Bruxelles, Bureau International Catholique de l'Enfance : 53p.
- 70) Velis, J. P., 1990, *Fleurs de poussière. Enfants de la rue en Afrique*, Edition La découverte/UNESCO, Paris : 172p.
- 71) Yèdji, N. M., 2015, *La crise de confiance en l'Etat au Bénin à l'ère du renouveau démocratique*, Thèse de doctorat de l'Université d'Abomey-Calavi, EDP/FLASH : 294p.
- 72) Zarifian, P., 1999, *Objectif compétence : pour une nouvelle logique*, Paris : Editions Liaisons : 229p.

Annexes

ANNEXES

Annexe 1 : Grille de lecture exploitée

1.	Numéro et références du document	Nature de document	Problème central abordé	Contexte (éléments de caractérisation rapportés par l'auteur)	Positionnement théorique par rapport au	Concepts clés utilisés	Dimensions abordées	Méthodologie utilisée	Résultats obtenus	Critique de la méthodologie	Portée de l'analyse au regard du contexte
2.											
3.											
4.											
5.											
6.											
7.											
8.											
Etc.											

Annexe 2 : Fiche de description de poste à l'endroit du personnel d'encadrement du CEF

Date :

Statut : *Animateur (1) ; Agent de santé (2) ; assistant social (3) ; Formateur (4) ; Educateur spécialisé (5) ; Cuisinier (6) ; Chauffeur (7) ; Stagiaire (8) ; Personnel administratif (9) ; Autre (10).*

Sexe :

Age :

Diplôme obtenu :

Domaine de formation :.....

Autre formation professionnelle :

Situation administrative :

Nombre d'années d'expériences dans le domaine de l'enfance avant recrutement :.....

Ancienneté au poste :

Ancienneté totale en matière de protection de l'enfant :

Poste occupé	Charges liées à ce poste	Diplômes et formation requis
Histoire du recrutement		

Annexe n°3 : Guide d'entretien à l'endroit des enfants en situation de rue

Groupes cibles :

- Enfants en situation de rue anciens ou actuels
- Parents des enfants en situation de rue
- Agents d'encadrement du CEF
- Agents en charge de l'application de la loi
- Personnel libre d'appui aux enfants (animateurs de marchés sollicitant les services des enfants et les patrons d'ateliers auprès de qui ils sont mis en formation).

Dans le cadre du déroulement de nos travaux académiques en vue de l'obtention d'un master professionnel en protection de l'enfance et de la jeunesse à l'Ecole supérieure des assistants sociaux, nous menons une recherche sur le phénomène des enfants en situation de rue à Cotonou. Vous avez été identifié comme une personne ressource pouvant nous offrir des informations pertinentes en vue de l'aboutissement heureux de cette entreprise. De la sincérité de vos réponses qui, par ailleurs, seront tenues confidentielles, dépend la qualité des résultats. Merci d'avoir accepté de nous accorder ce moment d'entretien.

IDENTIFICATION

Nom et prénom (s):

Sexe :

Age :

Niveau d'instruction :

Situation matrimoniale :

POINTS DE DISCUSSION

Thématique I

Processus d'accompagnement des enfants de la rue implémenté et persistance du phénomène

- 1.** Connaissances de la mission et des objectifs du CEF de Dantokpa.
- 2.** Typologie des enfants fréquentant le Centre
- 3.** Typologie des services offerts : limites et influence sur l'efficacité de la prise en charge.
- 4.** Conditions pour bénéficier des services du CEF de Dantokpa.
- 5.** Particularité du CEF relativement aux autres centres en matière de protection de l'enfant : avantages et inconvénients pour la prise en charge.
- 6.** Modes d'accompagnement (intérêts et limites) et mécanismes de suivi
- 7.** Inclusion des enfants à l'identification des besoins couverts par les services et influence sur l'efficacité de la prise en charge.
- 8.** Opinion sur le flux (entrées et désertion) et causes des désertions
- 9.** Implication des parents au processus de prise en charge
- 10.** Appréciation des bénéficiaires sur la qualité du service offert.

Thématique II

Niveau de qualification des travailleurs sociaux et persistance du phénomène des enfants en situation de rue

- 11.** Histoire et modalités de recrutement au CEF de Dantokpa.
- 12.** Irrégularités dans le recrutement du personnel d'encadrement : sources et influences sur la performance du CEF.
- 13.** Regard critique sur la prise en compte des expériences personnelles dans le domaine de protection et de sécurisation de l'enfant avant le recrutement.
- 14.** Connaissance des instruments juridiques en matière de protection et sécurisation de l'enfance.
- 15.** Evaluation de la conformité entre les postes occupés et le profil des agents et influence sur la prise en charge des enfants.
- 16.** Opinion sur la participation aux formations de recyclage et ses effets sur la prise en charge.

- 17.** Relations entre personnel d'encadrement/enfants et entre enfants.
- 18.** Echecs essuyés par le Centre et raisons en notamment en lien avec la qualification du personnel d'encadrement.
- 19.** Appréciation du niveau de résilience des enfants suivi et cas les plus réussis d'accompagnement.
- 20.** Opinions sur le niveau de qualification du personnel d'encadrement et la persistance du phénomène des enfants en situation de rue.

Thématique III

Perceptions de la rue par les enfants et persistance du phénomène

- 21.** Histoire de la présence dans la rue et de la fréquentation du Centre.
- 22.** Vie en situation de rue comparée aux atouts de la vie en famille : avantages et inconvénients différenciés.
- 23.** Opportunités et menaces liées à la vie en situation de rue.
- 24.** « Success stories » de réussite sociale à partir de la rue et influence sur l'opportunité de réalisation de ses projets de vie en situation de rue.
- 25.** Vie en situation de rue : appréciation différenciée des valeurs y associées et influence sur l'option de pérenniser l'expérience de la rue.
- 26.** Personnes modèles d'identification.
- 27.** Rêve(s) poursuivi(s) et ressources disponibles dans la rue pour leur réalisation.
- 28.** Opportunités liés à la vie dans la rue et les usages qui en sont faits.
- 29.** Difficultés et contraintes de la vie en situation de rue et approches de résolution mobilisées.
- 30.** Seuils au-delà du (des)quel(s) la vie en situation de rue constitue une menace pour le bien-être de l'enfant.
- 31.** Vie en famille et vie en situation de rue : préférence et raison du choix.
- 32.** Suggestions pour une efficacité de la prise en charge.

Annexe n°4 : Questionnaire à l'endroit des enfants en situation de rue

Dans le cadre du déroulement de nos travaux académiques en vue de l'obtention d'un master professionnel en protection de l'enfance et de la jeunesse à l'Ecole supérieure des assistants sociaux, nous menons une recherche sur le phénomène des enfants en situation de rue à Cotonou. Vous avez été identifié comme une personne ressource pouvant nous offrir des informations pertinentes en vue de l'aboutissement heureux de cette entreprise. De la sincérité de vos réponses qui, par ailleurs, seront tenues confidentielles, dépend la qualité des résultats. Merci d'avoir accepté de nous accorder ce moment d'entretien.

IDENTIFICATION

Nom et prénom (s):

Sexe : 1.) *Masculin* ; 2.) *Féminin*

Age : 1.) *< 12 ans* ; 2.) *12-17 ans*

Niveau d'instruction :

- 1.) *Aucun* ;
- 2.) *Primaire* ;
- 3.) *Secondaire*

Situation familiale des parents : 1.) *Vivent ensemble* ; 2.) *Ne vivent pas ensemble*

Situation démographique du père :

- 1.) *Vivant*;
- 2.) *Décédé*;
- 3.) *Ne sait pas*

Situation démographique de la mère :

- 1.) *Vivante*;
- 2.) *Décédée* ;
- 3) *Ne sait pas*

Dernière visite à un membre de la famille :

- 1.) *Moins d'un mois* ;
- 2.) *Entre un et trois mois* ;
- 3.) *Entre quatre et six mois* ;
- 4.) *Plus de six mois* ;
- 5.) *Ne sait pas*

Thématique I

Processus d'accompagnement des enfants de la rue implémenté et persistance du phénomène

1. Depuis combien de temps fréquentez-vous le CEF ?

a.) Au moins trois mois ; b.) Entre 3 et 6 mois ; c.) Entre 6 mois et plus.

2. Quels sont les services dont vous avez une fois bénéficiiez avec le CEF ?

a.) Vaccination ; b.) Hygiène corporelle ; c.) Informations sur la santé sexuelle et reproductive ; d.) Inscription en apprentissage ; e.) Inscription dans une école formelle ; f.) Loisir ; g.) Autre :.....

3. Pensez-vous que vos différents besoins sont pourvus en service offert par le CEF ?

a.) Oui ; b.) Non ;

Justification si b.) :

4. Vous appuie-t-on à consolider votre projet de vie personnel et à les réaliser ?

a.) Oui ; b.) Non ;

5. Quelle appréciation faites-vous de l'accompagnement qui vous est offert par le CEF ?

a.) Pas bon ; b.) Bon ; c.) Mauvais d.) Bon mais à améliorer

Justification si b.) :

Thématique II

Niveau de qualification des travailleurs sociaux et persistance du phénomène des enfants en situation de rue

6. Estimez-vous que les intervenants qui s'occupent de vous dans le CEF le font bien ?

a.) Oui ; b.) Non ; c) Autre réponse à préciser

Justification si b.) :

7. Pensez-vous qu'ils sont bien formés pour la tâche qu'ils accomplissent ?

a.) Oui ; b.) Non ;

Justification si b.) :

8. Estimez-vous qu'ils ont des comportements à votre égard ou à l'égard d'autres enfants qu'ils ne devraient pas avoir.

a.) Oui ; b.) Non ;

Justification si a.) :

9. Que leur reprochez-vous souvent dans leurs relations aux enfants bénéficiaires du CEF ?

a.) Manque d'attention ; b.) Injures ; c.) Bastonnade ; d.) Mensonge sur votre compte ; e)

Préférence ou privilège accordé à certains

f.) Autre :

Illustrez votre réponse dans chaque cas :

Thématique III

Perceptions de la rue par les enfants et persistance du phénomène

10. Avez-vous un projet de vie tout en vivant dans la rue ?

a.) Oui ; b.) Non ;

11. Si a.) à la question 9, pensez-vous que vous pourriez le réaliser en vivant dans la rue ?

a.) Oui ; b.) Non ;

Justification :.....

12. Pensez-vous que la rue vous est d'un meilleur profit que la vie en famille ?

a.) Oui ; b.) Non ;

Justification quelle que soit la réponse :

13. Quels sont les atouts que vous apporte la rue pour votre accomplissement personnel ou la réalisation de vos rêves ?

a.) De l'argent ; b.) Des relations ; c.) De la tranquillité ; d. De l'estime de soi et de la confiance en soi ; f. Le sens des responsabilités ; g.) h.) La détermination pour réussir ; i.) Le sentiment d'être accepté ; j.) L'assurance de la solidarité de ses pairs ; k.) Autre :

14. Vous sentez-vous en sécurité en vivant dans la rue ?

a.) Oui ; b.) Non ;

Justification quelle que soit la réponse :

15. Préférez-vous continuer à vivre dans la rue que de retourner en famille ?

a.) Oui ; b.) Non ;

Justification quelle que soit la réponse :

Annexe 5 : Grille d'observation

Unités d'observation	Éléments à observer
– Locaux du CEO	Interactions entre enfants de la rue
– Ateliers d'apprentissage	Interactions entre enfants et travailleurs sociaux
– Abords du marché Dantokpa	Réactivité des travailleurs sociaux face aux enfants
	Interactions entre travailleurs sociaux
	Interaction avec autres acteurs du marché Dantokpa
	Gestes et postures « inconvenants »
	Marques de respect
	Nature des vêtements et habillement des enfants
	Signes extérieurs de propreté et marques d'hygiène chez les enfants
	Caractéristiques physiques du CEO
	Matériel de travail disponible et leur qualité
	Types d'activités organisées, horaires et flux en termes de participation
	Etc.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	4
REMERCIEMENTS	10
LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES.....	13
LISTE DES TABLEAUX.....	15
LISTE DES FIGURES.....	16
RESUME.....	17
ABSTRACT	17
INTRODUCTION	19
1. PREMIERE PARTIE : CONSIDERATIONS THEORIQUE, METHODOLOGIQUE ET MONOGRAPHIE DE L'ESPACE DE RECHERCHE.....	24
1.1. CONSIDERATIONS THEORIQUES DE LA RECHERCHE.....	24
1.1.1. PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE.....	24
1.1.2. HYPOTHESES.....	29
1.1.3. OBJECTIFS	30
➤ OBJECTIF GENERAL	30
➤ OBJECTIFS SPECIFIQUES	30
1.1.4. MODELES THEORIQUES	31
1.1.5. CLARIFICATION DES CONCEPTS.....	33
1.1.6. JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET ET DU CADRE DE LA RECHERCHE.....	40
➤ JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET	40
➤ JUSTIFICATION DU CADRE DE LA RECHERCHE	41
1.1.7. ÉTAT DE LA QUESTION.....	41
1.2. DEMARCHE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.....	50
1.2.1. NATURE DE LA RECHERCHE.....	50
1.2.2. RECHERCHE DOCUMENTAIRE	51
1.2.3. GROUPES CIBLES ET ECHANTILLONNAGE.....	54
➤ GROUPES CIBLES	54
➤ ECHANTILLONNAGE	57
1.2.4. TECHNIQUES ET OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES	60
1.2.5. DEPOUILLEMENT, TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES.....	62
1.2.6. ANALYSE DES DONNEES	63
1.2.7. DISPOSITIONS ETHIQUES.....	64
1.2.8. DIFFICULTES EPROUVEES	64
1.3. BREVE PRESENTATION DU CEF DE DANTOKPA	66
2. DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION ET DISCUSSION DES RESULTATS	71
2.1. PERCEPTIONS DE LA RUE ET PERSISTANCE DU PHENOMENE DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE.....	71
2.1.1.PROFIL SOCIOLOGIQUE DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE RENCONTRES	71

2.1.2. HISTOIRE DE LA PRESENCE DANS LA RUE	74
2.1.3. TYPOLOGIE DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE	76
2.1.4. PERCEPTIONS DE LA RUE ET EFFETS SUR LA PERSISTANCE DU PHENOMENE DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE	77
2.2. PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS DE LA RUE IMPLEMENTE ET PERSISTANCE DU PHENOMENE	84
2.2.1. LE CEF DE DANTOKPA, UNE MISSION AXEE SUR LA PROXIMITE ET SUR UNE STRATEGIE AGGRESSIVE	84
2.2.2. PROXIMITE DU CEF AVEC LE MARCHE DE DANTOKPA : OBSTACLE POUR UNE PRISE EN CHARGE EFFICACE	85
2.2.3. <i>Services offerts par le CEF : typologie et influence sur l'efficacité institutionnelle</i>	89
2.2.4. <i>Suivi institutionnel : entre décision de l'enfant et volonté parentale</i>	95
2.3. NIVEAU DE QUALIFICATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET PERSISTANCE DU PHENOMENE DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE	98
2.3.1. LE RECRUTEMENT AU CEF DE DANTOKPA : ENTRE NORMES ET PRATIQUES	98
2.3.2. QUALIFICATION DU PERSONNEL D'ENCADREMENT : INFLUENCE SUR LA PERFORMANCE DU CEF	101
2.3.3. REDISTRIBUTION DES OPPORTUNITES DE RENFORCEMENT DE CAPACITES ET EFFET SUR LA PERFORMANCE INSTITUTIONNELLE	108
2.3.4. QUALIFICATION DES ANIMATEURS ET RESILIENCE DES PENSIONNAIRES	111
2.4. POUVOIR FACTORIEL DE QUELQUES VARIABLES SUR LA PREFERENCE DES ENFANTS A RESTER DANS LA RUE.....	116
2.4.1. PREFERENCE POUR LA RUE ET CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES LIEES A L'ENFANT ET A SES PARENTS	116
2.4.2. INFLUENCE DE LA DUREE DE FREQUENTATION DU CEF, DES SERVICES BENEFICES AUPRES DU CEF ET DE LA SATISFACTION DES BESOINS PAR L'INSTITUTION SUR LA PROPENSIO N A PREFERER RESTER DANS LA RUE	119
2.4.3. PERCEPTIONS SUR LA QUALITE DES SOINS INSTITUTIONNELS ET LA QUALIFICATION DU PERSONNEL SUR LA PREFERENCE DE LA RUE PAR LES ENFANTS	120
2.4.4. RAPPORT DE DEPENDANCE ENTRE PREFERENCE POUR LA RUE ET CAPACITE A REALISER UN PROJET DANS LA RUE ET SENTIMENT DE SECURITE DANS LA RUE	122
2.5. DISCUSSION DES RESULTATS DE L'ANALYSE DE DETERMINATION	126
CONCLUSION	130
SUGGESTIONS.....	134

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	137
ANNEXES	144
TABLE DES MATIERES.....	153

RESUME

La présente recherche vise à analyser les raisons qui sous-tendent la persistance du phénomène des enfants en situation de rue à partir de l'étude du cas des pensionnaires du CEF de Dantokpa. Se prévalant de sa nature mixte, les investigations ont été opérées à partir d'un dispositif expérimental fondé sur la technique d'échantillonnage par choix raisonné. Au total 67 acteurs ont été interviewés dont 32 enfants par questionnaire. Les 35 acteurs comprenant 13 enfants bénéficiaires et 2 anciens bénéficiaires du CEF, 5 agents d'encadrement et autant d'agents en charge de l'application de la loi, 5 parents et 5 personnel libre d'appui dont 3 artisans patrons d'ateliers l'ont été par entretien. Les deux techniques de collecte de données utilisées ont été renforcées par l'observation directe. A l'analyse, les résultats indiquent d'une part que les perceptions que les enfants ont de la rue sont balancées entre une double valence, l'une positive et l'autre négative. Les facilités libertaires et opportunités financières qu'elle offre prennent souvent le pas sur les dangers auxquels elle expose ; cet univers étant beaucoup plus perçu comme un allié pour la concrétisation de la résilience que comme une menace malgré les nombreuses vulnérabilités qui la caractérisent. D'autre part, il émane des réflexions que le processus d'accompagnement implémenté par le CEF et qui est fondé sur la proximité est favorable à une thérapeutique efficace à l'adresse des enfants. Cependant, cette même proximité, par certains de ses aspects, n'est pas toujours favorable à la performance institutionnelle. Il en va finalement de même du niveau de qualification du personnel d'encadrement qui, s'il répond aux attentes normatives, l'est moins face aux exigences empiriques ; ce qui occasionne des coûts divers limitant la portée de la dynamique d'intervention activée. Des suites des analyses, il s'avère que quatre variables déterminent la préférence des enfants à rester dans la rue. Il s'agit, du moins déterminant au plus déterminant, niveau d'instruction, de la perception des enfants sur la satisfaction de leurs besoins par le CEF, de la désapprobation des éducateurs dans leurs relations aux autres enfants, et de leurs sentiments d'être en sécurité dans la rue. Ainsi, ces variables concourent à expliquer la persistance du phénomène des enfants de la rue, du moins ce concernés par la présente recherche.

Mots clés : Enfants en situation de rue ; Persistance ; Perception ; accompagnement ; Qualification ; Dantokpa.

ABSTRACT

The present search work aims at analysing the reasons which underline the persistence of the phenomenon of street children based on the case of the boarders of the CEF of Dantokpa. Taking into account its mixed nature, some investigations have been done from an experimental device based on the sampling technique with argued choice. See in all 67 actors have been interviewed among which 32 children per questionnaire. 35 actors which comprise 13 beneficiary children and 2 former beneficiaries of CEF, 5 supervisors agent and such a lot of agents in charge of the law enforcement, five relatives and 5 staff of free support including 3 workshop bosses craftsmen have been interviewed by conversation. Both techniques of collection of used data used have been reinforced by direct observation. At analysis, the results indicate that the view point that children have about street are balanced between a double valence, one positive and the other negative. The libertarians facilities and the financial opportunities that it offers often override the dangers to which it is exposed. This universe being much perceived as an ally for the concretization of resilience than a threat despite the numerous vulnerabilities which characterize it. On the other hand, it emanates from the analysis that the processus of support implemented by the CEF and which is based on the proximity is favorable to an efficient therapeutic at the address of the children. However, this same proximity by certains of its aspects is not always favorable to the institutional performance. Finally, the some goes about the level of qualification of the supervisor who, if he satisfies the normative expectancies, it is less so when faced with empirical requirements; resulting in various costs that limit the scope of the dynamic of activated intervention. As a result of the analyzes, it turns out that four variables determine the preference of children to stay on the street. This is, at least the most decisive to the determining level of education, the perception of children on the satisfaction of their needs by the CEF, the disapproval of educators in their relationships with other children, and their feelings of to be safe on the street. Thus, these variables contribute to explain the persistence of the phenomenon of street children, at least those concerned by this research.